

Rapport SONACOTRA
réalisé par
Migrations & Développement

N° SIRET : 391 995 032 00045 / Code APE : 913^E

Vieillir dans la dignité :
**Diagnostic pour la création d'une maison de retraite
adaptée aux immigrés dans le 1er arrondissement de
Marseille**

RAPPORT FINAL

Avril 2006

AVERTISSEMENT

Ce rapport a été réalisé par l'association « Migrations et Développement » (M&D) pour le compte de la SONACOTRA et M&D entend assumer seule les erreurs ou les imperfections qui pourraient se trouver dans le présent rapport.

Il comprend les résultats d'une enquête visant à étayer un diagnostic pour la création d'une maison de retraite adaptée aux immigrés dans le 1^{er} arrondissement de Marseille.

Cette enquête a été menée auprès de 98 migrants retraités ou proches de la retraite dans le quartier de Belsunce à Marseille entre juillet 2005 et mars 2006. Elle a été conduite sous forme d'entretiens individuels, sur la base d'un questionnaire guide d'enquête. Pour cette première phase, nous avons choisi des enquêteurs arabisants pour mieux exprimer la richesse et les nuances des propos des personnes rencontrées. Nous avons ensuite traité ces données avec une attention particulière aux réponses ouvertes qualitatives pour saisir en particulier leurs aspirations de vie et leurs représentations d'une résidence adaptée. Parallèlement, nous avons mené plusieurs entretiens avec des professionnels intervenant auprès de ces publics : responsables et salariés de maison de retraite, associations assurant des services d'aide sociale... Par ailleurs, nous avons bénéficié au fur et à mesure de l'analyse des résultats, d'utiles conseils d'experts gérontologues.

Le présent rapport résume les principaux enseignements de cette enquête. Pour l'essentiel, il nous éclaire sur deux domaines. Le premier rend compte des conditions de vie quotidienne des migrants retraités en matière de revenus, de logement, de santé ou d'accès aux droits sociaux. Il permet d'approfondir aussi leurs relations avec leurs pays d'origine. Sur tous ces plans, l'enquête permet de saisir avec précision leurs pratiques et leurs aspirations à une vie meilleure et à vieillir dans la dignité. Le deuxième terrain d'investigation couvert est plus directement centré sur leur vision d'une résidence de retraite adaptée.

Ces principaux résultats s'inscrivent dans la lignée d'une série d'enquêtes et de travaux de recherche menés récemment sur les migrants vieillissants. En les recoupant pour l'essentiel, ils contribuent, selon nous, à poser les premiers jalons d'un diagnostic pour la création d'une maison de retraite adaptée aux immigrés dans le 1^{er} arrondissement de Marseille.

La richesse des données recueillies appelle cependant à une certaine prudence dans la lecture des résultats obtenus. En premier lieu cela découle de la démarche adoptée, celle d'une enquête-entretien valorisant les réponses qualitatives ouvertes d'une centaine de personnes dont nous avons recueilli les propos. Cet échantillon a été établi de façon pragmatique à partir de sollicitations dans les lieux publics et dans la rue ainsi qu'auprès de divers résidents de foyers d'hébergement. Il ne saurait être assimilable à un panel représentatif, au sens statistique, qui aurait supposé de dégager de plus amples moyens et de temps pour l'établir. Rappelons également que la période de l'enquête a coïncidé avec les vacances de l'été, les fêtes de fin d'année et de l'Aid El Kébir où une partie non négligeable des personnes cibles de l'enquête se rendent au pays d'origine.

Ensuite, le choix de mener ces entretiens en arabe, s'il a permis d'instaurer un climat de confiance nécessaire pour obtenir des réponses qualitatives particulièrement riches, a obligé les enquêteurs à reformuler en arabe des questions rédigées en français, puis à restituer le plus précisément leurs propos en français. Travail d'aller-retour délicat mais indispensable pour mieux s'approcher des aspirations et des représentations de leurs interlocuteurs et créer l'indispensable climat de confiance. A ce titre, nous tenons en particulier à remercier les enquêtrices Rouba Chafiki, Hinda Daikhi, Hanane Mounine, Hafida Delgado, Saba Chafiki, Lise Paillot et enfin, Mohamed Ajouaou. Ils ont été nos yeux et nos oreilles. Ils ont libéré une parole tue ou dévalorisée.

Rappelons enfin, que ce rapport s'est efforcé de restituer les propos recueillis en respectant le plus fidèlement possible la formulation orale. Le lecteur pourra s'en assurer à la lecture de plusieurs encadrés « Florilège de paroles immigrés ». Mais en privilégiant cette démarche, leurs propos font apparaître parfois des jugements ou des informations à ne pas prendre au pied de la lettre. C'est la limite de toute méthode d'enquête privilégiant une approche déclarative. Mais, le constat de tels écarts entre leurs propos et la réalité est en lui-même une information particulièrement précieuse pour affiner le diagnostic d'ensemble.

Compte tenu de ces précisions, nous sommes heureux de pouvoir remettre ce rapport à la SONACOTRA, en espérant conforter, même modestement, son projet expérimental d'une EPAHD dans le centre ville de Marseille.

Nadia BENTALEB
Directeur Général
Migrations et Développement

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 3 |
| 1. LE CADRE DE L'ENQUETE | 5 |
| 1.1. Données générales | 5 |
| 1.2. Les publics de l'enquête | 5 |
| 1.3. Les lieux de l'enquête | 5 |
| 2. DES OUVRIERS RETRAITES, AMARRES A MARSEILLE, TERRE DE BRASSAGE | 7 |
| 2.1. Des hommes en majorité | 7 |
| 2.2. Les Algériens largement majoritaires au sein de l'immigration maghrébine. | 7 |
| 2.3. Des travailleurs retraités ou proches de la retraite | 7 |
| 2.4. Une arrivée en France en plusieurs vagues | 8 |
| 2.5. Une première génération d'ouvriers concentrée dans des métiers peu qualifiés | 9 |
| 2.6. L'âge moyen de la retraite entre 60 et 65 ans | 9 |
| 2.7. Une longue vie de travail hors de Marseille | 10 |
| 2.8. Marseille, port d'amarrage | 10 |
| 2.9. Ils habitent le centre ville parfois depuis fort longtemps | 11 |
| 2.10. 2,2% d'entre eux sont mariés en France et ont fondé une famille. | 12 |
| 2.11. Des familles à distance | 12 |
| 3. L'ÂGE DE LA RETRAITE, UN TOURNANT DANS SA VIE | 15 |
| 3.1. La retraite, « ça fait du bien ! » | 15 |
| 3.2. La retraite au fil des jours: une vie simple entre promenade, les amis et la chambre... .. | 16 |
| 3.3. Entre vie repliée et activités réduites pour certains | 17 |
| 3.4. Des gestes quotidiens où l'aide est parfois ou souvent bienvenue | 18 |
| 3.5. Les plus anciens se font le plus aider dans leurs gestes quotidiens | 19 |
| 4. LE VIELLISSEMENT OU L'USURE DE LA VIE | 20 |
| 4.1. Seul un quart des migrants se dit en bonne santé | 20 |
| 4.2. Celle-ci se dégrade avec l'âge | 20 |
| 4.3. Hypertension et problèmes de vue viennent au premier rang des maladies. | 21 |
| 4.4. Le vieillissement, un mot qui évoque l'usure de la vie | 21 |
| 4.5. La maladie, une compagne quotidienne pour une majorité de ces travailleurs vieillissants | 22 |
| 4.6. Des visites régulières chez le médecin | 22 |
| 4.7. La fréquence des visites médicales s'accroît avec l'âge. | 23 |
| 4.8. Les patients s'adressent en priorité au médecin généraliste, mais les plus âgés choisissent de plus en plus de recourir aux spécialistes. | 24 |
| 4.9. Peu de visites chez les infirmières et les kinésithérapeutes et un recours encore plus faible aux soins médicaux à domiciles 24 | |
| 5. DES REVENUS MODESTES ECORNES PAR LES TRANSFERTS AUX FAMILLES | 26 |
| 5.1. Des revenus modestes : la moitié dispose moins de 600 euros par mois | 26 |
| 5.2. L'APL est l'aide la plus fréquente | 27 |
| 5.3. Une partie conséquente de ces revenus est envoyée à la famille restée au pays | 29 |
| 6. L'ACCES DIFFICILE AUX DROITS SOCIAUX | 31 |
| 6.1. Comprendre le français et l'écrire n'est pas à la portée de tous les migrants | 31 |
| 6.2. Recourir à une aide extérieure est donc utile pour liquider sa pension de retraite | 32 |
| 6.3. Obtenir sa retraite : un parcours du combattant pour un migrant sur quatre | 33 |
| 6.4. Accéder aux droits sociaux n'est pas à la portée de tous | 33 |
| 6.5. Seule une minorité des familles connaît les démarches à faire | 34 |
| 7. LE LOGEMENT : UN MOTIF D'INSATISFACTION POUR LA MAJORITE | 35 |
| 7.1. Plus de la moitié des enquêtés vivent en foyer | 35 |
| 7.2. Des logements pour célibataires | 35 |
| 7.3. La chambre comme lieu d'attache | 36 |
| 7.4. Des loyers modestes mais qui pèsent sur les revenus | 37 |
| 7.5. Seule une minorité se dit satisfaite de son logement | 38 |
| 7.6. Les résidents des foyers entre l'envie de partir et le maintien sur place | 38 |
| 7.7. L'habitat en hotel meublé, des situations disparates | 38 |
| 7.8. La colocation, une situation marginale | 39 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 7.9. | Le logement « en famille », un choix minoritaire..... | 39 |
| 8. | UN TERRITOIRE DE VIE A CHEVAL SUR DEUX PAYS..... | 40 |
| 8.1. | Des allers-retours fréquents..... | 40 |
| 8.2. | Deux territoires de vie..... | 41 |
| 8.3. | L'idée du retour portée par une minorité..... | 42 |
| 8.4. | Les transferts d'argent aux familles priment sur le développement du pays..... | 43 |
| 9. | HUIT MIGRANTS SUR NEUF ASPIRENT A MIEUX VIVRE PENDANT LEUR RETRAITE..... | 45 |
| 9.1. | Vivre mieux, c'est le souhait de tout immigré comme moi..... | 45 |
| 9.2. | Vieillir seul, loin des siens, une inquiétude diffuse..... | 46 |
| 9.3. | Une forte aspiration à de meilleurs revenus..... | 47 |
| 9.4. | L'aspiration à un logement plus adapté, plus confortable..... | 47 |
| 9.5. | Vivre sa retraite ici ou au pays..... | 48 |
| 9.6. | Des suggestions pour améliorer des conditions de vie des retraités..... | 50 |
| 10. | UNE RESIDENCE DE RETRAITE ADAPTEE : LA VISION DES MIGRANTS VIEILLISSANTS..... | 52 |
| 10.1. | L'aspiration majeure des migrants retraités : passer ses vieux jours en famille..... | 52 |
| 10.2. | Près de 2 migrants sur 3 acceptent toutefois le principe d'aller en résidence de retraite adaptée..... | 53 |
| 10.3. | Contre 37% qui ne sont pas intéressés par cette offre..... | 53 |
| 10.4. | Les maisons de retraite, c'est « une maison de vieux, pour des gens fatigués qui ne peuvent plus assumer les tâches du quotidien »..... | 54 |
| 10.5. | Les résidences de retraite : «une maison de fin de vie pour les vieux délaissés, sans famille»..... | 55 |
| 10.6. | Les résidences de retraite ne seraient pas « adaptées aux musulmans »..... | 55 |
| 10.7. | Pouvoir vivre en résidence avec des compatriotes mais sans exclusive, dans des résidences mixtes..... | 56 |
| 10.8. | Les résidences adaptées: un endroit calme et tranquille où «l'on se sent à l'aise comme chez soi»..... | 57 |
| 10.9. | Les résidences adaptées: un endroit «où l'on s'occupe de vous»..... | 58 |
| 10.10. | Mais elles sont perçues comme des lieux sans autonomie..... | 58 |
| 10.11. | Et parfois comme un «lieu de fin de vie pas très plaisant»..... | 58 |
| 10.12. | Des «exigences» pour se «sentir à l'aise comme chez soi» dans une maison de retraite..... | 59 |
| 10.13. | Au total, une vision très contrastée des maisons de retraite..... | 60 |
| 11. | CONCLUSION..... | 63 |
| 11.1. | DES HOMMES QUI ASPIRENT A VIEILLIR DIGNEMENT..... | 63 |
| 11.1.1. | Une première génération de travailleurs migrants au seuil de leur vie active..... | 63 |
| 11.1.2. | La perspective s'éloigne de finir ses jours près des siens..... | 63 |
| 11.1.3. | Vers une vie entre deux rives..... | 64 |
| 11.1.4. | Les conditions de logement cristallisent les difficultés financières des retraités..... | 64 |
| 11.1.5. | Le vieillissement ou l'usure d'une vie de travailleurs..... | 64 |
| 11.1.6. | L'importance de maintenir un lien social fort à défaut d'un rapprochement des familles..... | 65 |
| 11.1.7. | L'accès aux droits sociaux comme axe central d'une politique d'accompagnement..... | 65 |
| 11.2. | LES VISIONS D'UNE MAISON DE RETRAITE ADAPTEE..... | 66 |
| 11.2.1. | Une vision nourrie de la crainte du rejet et de l'abandon..... | 66 |
| 11.2.2. | Qui n'interdit pas de formuler des exigences précises..... | 66 |
| 11.3. | ELEMENTS D'UNE STRATEGIE D'OFFRE DE RESIDENCE ADAPTEE..... | 67 |
| 11.3.1. | Favoriser le vieillissement dans la dignité des migrants, un double enjeu..... | 67 |
| 11.3.2. | Une politique de communication calée sur l'image d'une SONACOTRA familière et attentive..... | 67 |
| 11.3.3. | Pour une maison de retraite lieu d'écoute et d'accompagnement social..... | 67 |
| 11.3.4. | Le public potentiel d'une maison de retraité adaptée..... | 68 |

INTRODUCTION

Le Service Clientèle de la SONACOTRA (Paris) a confié à l'association Migrations et Développement (M&D), aux termes d'une Convention signée en Novembre 2005, la réalisation d'une enquête portant sur la population des migrants d'origine maghrébine vieillissants du centre ville de Marseille, dépendants ou proche de la dépendance. Le but de cette enquête est de donner des éléments d'information contribuant à la définition de solutions aux problèmes posés par les immigrés vieillissants, adaptées à leur mode de vie et à leurs habitudes. Il s'agit plus spécifiquement de dégager les caractéristiques d'une clientèle potentielle pour une résidence adaptée culturellement à ce public.

Ce rapport comprend deux parties : la première partie donne le contexte et les résultats détaillés de l'enquête et son environnement alors que la deuxième partie donne la synthèse des résultats et suggère des recommandations pour un logement adapté aux migrants vieillissants d'origine maghrébine.

- La première partie, intitulée « Résultats détaillés de l'enquête », comprend 10 sections : après avoir rappelé le contexte de l'enquête, nous présentons l'environnement et les résultats détaillés de l'enquête effectuée auprès de 90 migrants dans le centre ville de Marseille (Quartier de Belsunce en particulier : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Marseille). L'échantillon enquêté concerne essentiellement des migrants (section 2) dont le départ en retraite constitue un tournant de la vie (Section 3). Le vieillissement traduit souvent une certaine usure de la vie (section 4), pour des personnes à revenu modeste (section 5), qui éprouvent des difficultés à accéder aux droits sociaux (section 6). La majorité est insatisfaite de son logement (section 7) et partage son temps entre les deux rives (section 8). Ils aspirent en grande partie à mieux vivre pendant leur retraite (section 9) et ont des représentations spécifiques des maisons de retraite (section 10).
- La deuxième partie comprend les conclusions ou recommandations en vue d'optimiser la conception d'une résidence adaptée aux besoins des migrants vieillissants maghrébins.
- Enfin, les annexes réunissent des détails sur le profil des femmes migrantes enquêtées, le questionnaire principal de l'enquête et la liste des personnes rencontrées ou contactées.

1^{ère} Partie

RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE

1. LE CADRE DE L'ENQUETE

1.1. Données générales

L'unité urbaine de Marseille Aix-en-Provence regroupe 138 000 immigrés qui représentent un peu plus de 10 % de sa population. Ils sont principalement originaires d'Algérie (28 %) et de Tunisie (13%) et les deux tiers d'entre eux résident dans la commune de Marseille.

En Provence Alpes Côte d'Azur, 103 600 immigrés sont retraités, soit un quart des immigrés de 15 ans et plus. Cette proportion ne diffère guère de l'ensemble de la population de la région. Deux retraités sur trois sont originaires d'Europe, et plus particulièrement d'Italie (35 %). 28 % sont originaires du Maghreb. Les femmes sont assez nombreuses parmi les retraités puisqu'elles en représentent 41 %. Les trois quarts d'entre elles sont nés en Europe. Plus des deux tiers des retraités sont d'anciens ouvriers ou employés.

Parmi les immigrés retraités, 4 700 personnes, soit 4,5 %, vivent en collectivité. Les deux tiers d'entre eux sont des hommes qui résident le plus souvent dans des foyers de travailleurs, ce sont surtout des hommes nés en Algérie ; les femmes retraitées sont très majoritairement en maison de retraite et originaires d'Europe, en particulier d'Italie.

Selon une enquête à partir des fichiers des allocataires CAF, (soit moins de 65 ans) une personne sur 6 vit dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de bas revenus soit 765 euros mensuels (avant impôts et allocations familiales) en décembre 2004 dans la région PACA. Cette proportion augmente dans le centre ville de Marseille 189 000 soit plus de 30% de la population.

1.2. Les publics de l'enquête

Cette enquête a été menée auprès de 98 migrants âgés, retraités ou proches de la retraite, susceptibles de connaître en raison de leur âge un état proche de la dépendance. Pour identifier les personnes nous avons procédé de manière aléatoire, ou plus ciblée selon les cas, pour obtenir un échantillon exprimant la diversité. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des personnes ressources oeuvrant dans la population des migrants du centre ville. Ainsi, l'enquête a concerné aussi bien des personnes vivant dans la rue, en foyer, en meublé ou en hôtel meublé, ou en famille. Pour une plus grande cohérence des données, nous n'avons pas souhaité introduire dans les résultats les 8 entretiens de l'enquête préliminaire qui nous ont servi à tester et valider le questionnaire. Les résultats de l'enquête concernent donc 90 personnes dont 21 femmes et 69 hommes.

A l'exception de 4 d'entre elles, les personnes enquêtées sont d'origine maghrébine, principalement des algériens qui constituent la majorité de la population des migrants marseillais. Nous avons intégré 4 non maghrébins dans notre enquête, s'agissant de personnes vivant en foyers SONACOTRA qui se sont présentées spontanément à nous lors des entretiens .

Selon les recommandations de Mme Joly et Mr Mouthon de l'équipe de direction SONACOTRA de Marseille, 50 personnes ont été retenues dans 4 foyers du centre ville de Marseille : foyers Lecas, Colbert, Les 3 Rois et Baignoir. Une affiche a été apposée et un courrier personnalisé en arabe et en français a été envoyé aux résidents retenus pour les informer de notre passage. Les entretiens se sont déroulés dans ces foyers les 23 et 24 février 2006, avec l'implication de toute l'équipe d'enquêteurs.

1.3. Les lieux de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en grande partie dans le quartier de Belsunce. Ce quartier s'étend sur une superficie de 38,3 hectares. Belsunce est une ville dans la ville, il y règne une effervescence continue animée par un va et vient permanent du fait de sa proximité à la gare Saint Charles et du port de Marseille. C'est aussi un lieu de passage pour accéder à l'une des plus importantes facultés de Marseille l'université Colbert, ainsi qu'à la rue St Ferréol, l'une des plus fameuses rues marchandes de la ville. C'est un quartier limitrophe de la Canebière, la plus célèbre avenue de Marseille, qui coupe la ville en deux : quartiers Nord et quartiers Sud. Son emplacement névralgique en fait un lieu très bien desservi par les transports en commun. Pas moins de quatre stations de

méto entourent le quartier et la plupart des lignes de bus de Marseille le traversent. Une ligne de Tramway est en cours de réalisation.

Aujourd'hui, Belsunce est un quartier en pleine évolution, et témoigne d'un réel dynamisme. Il accueille de plus en plus de nouvelles populations telles que des étudiants ou des personnes issues des classes moyennes. Ce quartier est proche de la zone concernée par le projet Euro méditerranée (Saint Charles, rue de la République...). Il fait l'objet d'une réhabilitation urbaine importante par la mairie. En parcourant la rue Thubaneau, l'on compte près de dix galeries d'art, logements étudiants... sans oublier, la bibliothèque Alcazar, qui participe au rayonnement culturel de ce quartier.

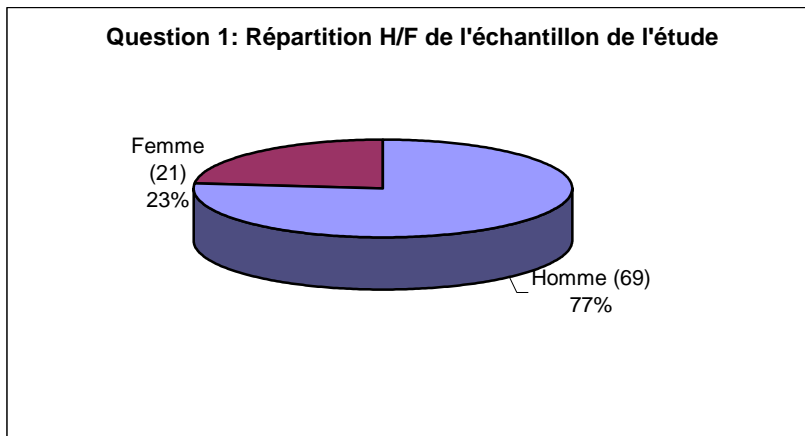
L'enquête a été réalisée dans des lieux différents :

- dans les rues du quartier de Belsunce : les personnes interrogées résidaient pour la plupart dans des hôtels meublés ou parfois même dans des foyers SONACOTRA du 15^{ème} arrondissement,
- dans les foyers SONACOTRA : Colbert, Baignoir, Leca et les 3 rois,
- dans l'enceinte du CCAS (Centre communal d'Action sociale) de la rue de l'évêché,
- dans les hôtels meublés de la rue de la Fare (Marseille 1^{er}), Hotel Sainte Clire (Rue Jean-Marc Cathala Marseille 2^{ème}), l'hôtel de la rue Poids de la Farine (Marseille 1^{er}),
- dans les appartements de personnes vivant en famille.

2. DES OUVRIERS RETRAITES, AMARRES A MARSEILLE, TERRE DE BRASSAGE.

2.1. Des hommes en majorité.

Ils représentent 77% des personnes interrogées contre 23 % de femmes.

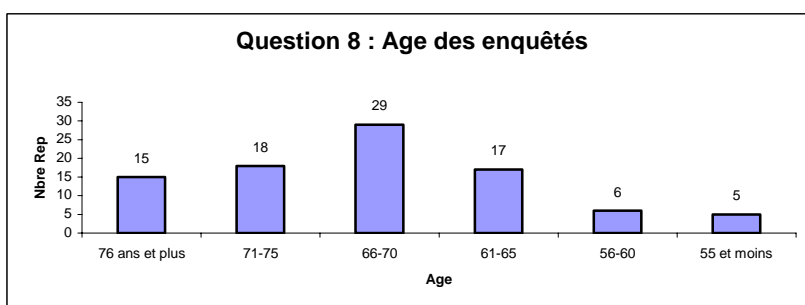


2.2. Les Algériens largement majoritaires au sein de l'immigration maghrébine.

Ils forment 70 % du public interrogé, loin devant les Tunisiens 16% et les Marocains 10%.



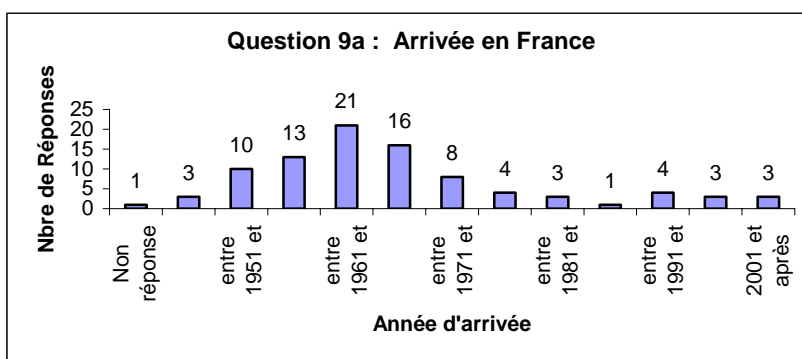
2.3. Des travailleurs retraités ou proches de la retraite.



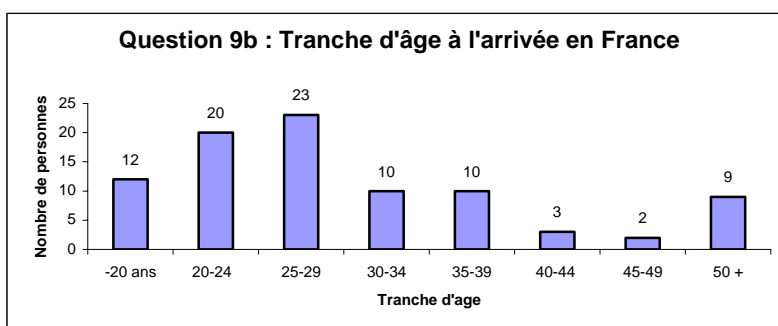
Ils ont 68 ans en moyenne. 88 % ont plus de 60 ans. Seuls 12% ont 60 ans et moins. Le plus âgé est né en 1921, le plus jeune en 1956.

2.4. Une arrivée en France en plusieurs vagues.

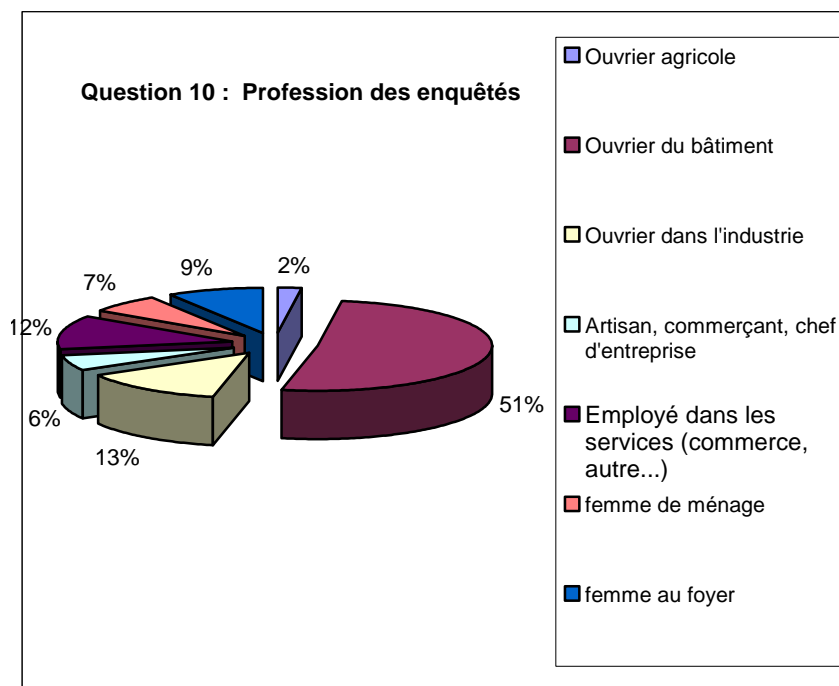
Ils sont en France en moyenne depuis près de 40 ans. Le premier est arrivé en 1941 et le dernier en 2004. On retrouve dans ces vies d'homme, l'histoire de l'immigration algérienne arrivant régulièrement à partir des années 50, puis à un rythme accru par la guerre et à l'indépendance avant l'arrêt de l'immigration de 1974 qui a sensiblement réduit les entrées sur le territoire français. L'arrêt officiel de l'immigration légale de main d'œuvre de 1974 marque une rupture forte. 71 d'entre eux sont arrivés avant, et seulement 18 autres sont arrivés depuis.



Ce sont des hommes jeunes, 30 ans en moyenne, qui sont partis tenter leurs chances en France. Près des deux tiers, 62 %, avait moins de 30 ans lors de leur arrivée. 22 % avait entre 30 à 39 ans. Ce sont eux qui ont fourni les principaux contingents avant l'arrêt de 1974. Après un creux, on note depuis le milieu des années 1980, une légère reprise des arrivées, mais ce sont des migrants de plus de 50 ans qui forment 10 % des migrants de l'enquête.



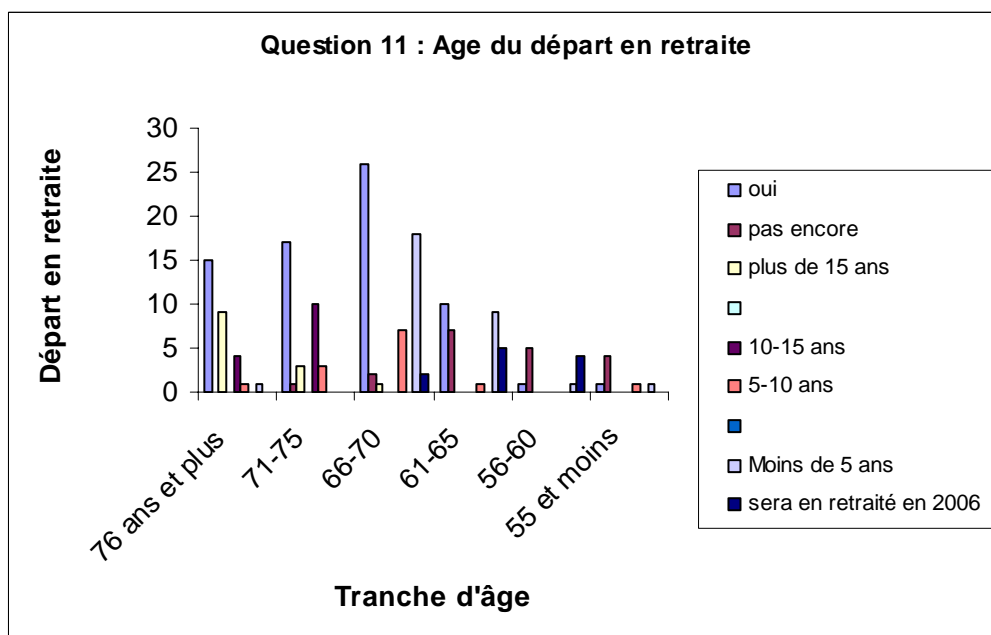
2.5. Une première génération d'ouvriers concentrée dans des métiers peu qualifiés



Ils travaillent ou ont travaillé dans le bâtiment pour 51 % d'entre eux. 13 % ont été ouvriers dans l'industrie, et 12 % employés de commerce. Aucun cadre parmi eux. A noter trois d'entre eux sont d'anciens combattants ou chauffeur dans l'armée pendant la guerre d'Algérie. 1 se dit actuellement chômeur.

La moitié des femmes disent avoir travaillé plus ou moins longtemps, 6 femmes sur 19 comme femmes de ménage, parfois au noir, et 3 dans les services sans plus de précision. L'autre moitié est constituée de mères au foyer.

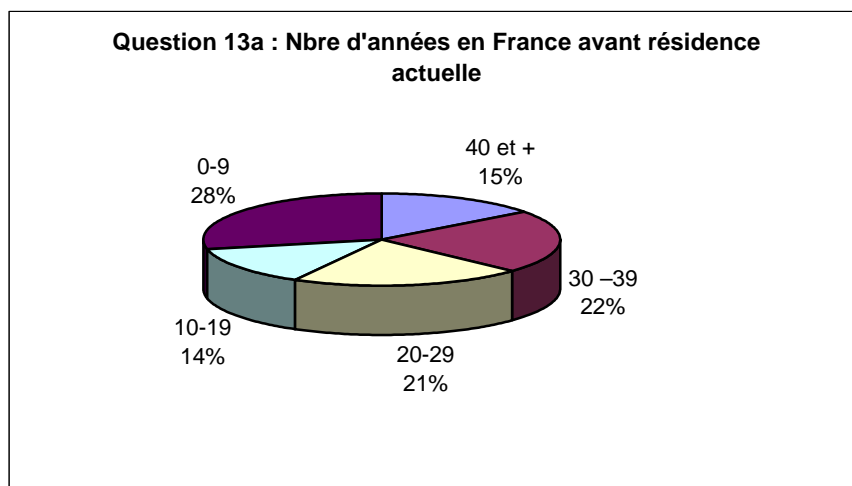
2.6. L'âge moyen de la retraite entre 60 et 65 ans



70 personnes déclarent être retraité. 79 % des personnes interrogées sont retraitées. L'enquête montre que tous les migrants interrogés déclarent qu'ils sont déjà la retraite ou qu'ils seront à la retraite à la fin de cette année 2006 à l'exception de 8 d'entre eux.

2.7. Une longue vie de travail hors de Marseille

Plus des trois quarts, 88 %, ont passé de longues années, 10 ans et plus, en France avant de se retrouver à Marseille. 2 d'entre eux ont passé plus de 50 ans hors de cette ville. A l'inverse une minorité (25%) a vécu quelques années hors de la métropole régionale ou s'est installée dans cette ville dès son arrivée sur le sol français.

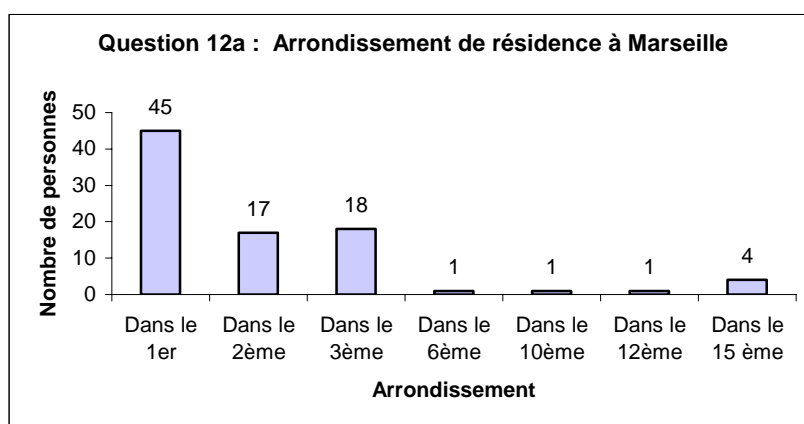


2.8. Marseille, port d'amarrage

60% des migrants de l'enquête résidaient déjà à Marseille dans un autre quartier, avant leur résidence actuelle. 40% sont venus d'ailleurs. 11% en provenance d'autres villes de la région PACA (Toulon, St Raphaël, ou des Bouches du Rhône : Aix, Etang de Berre, Salons de Provence, Aubagne), 7% venus d'autres régions (Rhône-Alpes et région Parisienne). Enfin 22% sont arrivés directement de l'étranger pour se retrouver à Marseille.

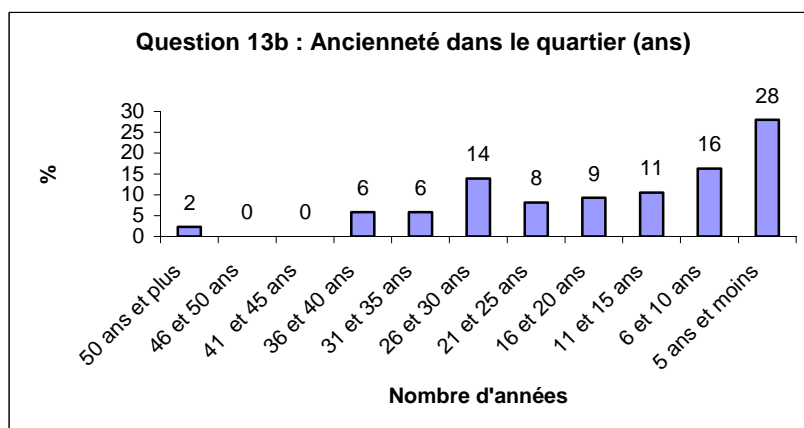
| 13 b Ancienne résidence | | |
|---|---------------------|----------------------------|
| Localisation ancienne résidence | Nombre de personnes | % par origine géographique |
| Non précisé | 8 | |
| Marseille | 49 | 60% |
| dont toujours dans le même arrondissement | 1 | |
| dont Autre quartier | 48 | 59% |
| Total hors Marseille | 33 | 40% |
| Région PACA | 9 | 11% |
| Autres Régions | 6 | 7% |
| Etranger | 18 | 22% |
| Total | 82 | |

2.9. Ils habitent le centre ville parfois depuis fort longtemps



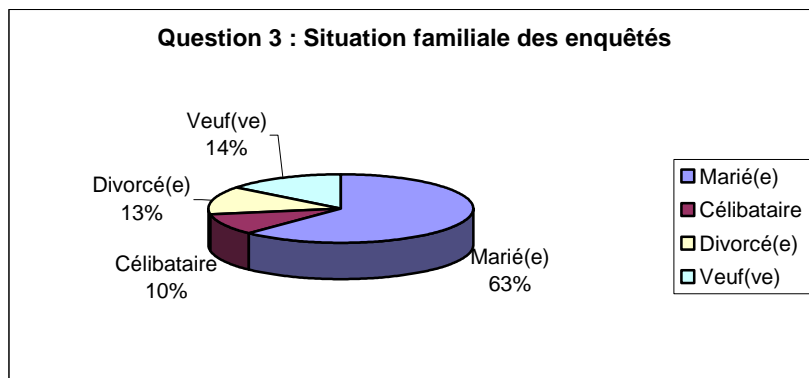
Ils vivent concentrés dans les arrondissements du centre Marseille et plus particulièrement dans le 1er arrondissement où plus la moitié (52 %) y réside, les autres se répartissant entre le 2ème et le 3ème, 19,5 % chacun et dans le 15ème, (5%).

Ils y vivent depuis 16 ans en moyenne. Près de la moitié (44%) sont arrivés il y a moins d'une dizaine d'années. Les autres y sont installés depuis fort longtemps, pratiquement tous entre 10 et 30 ans.



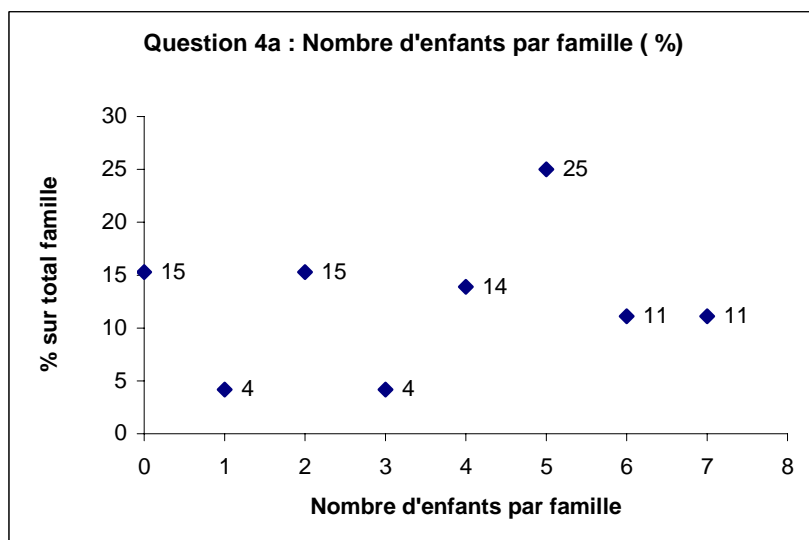
2.10. 2,2% d'entre eux sont mariés en France et ont fondé une famille.

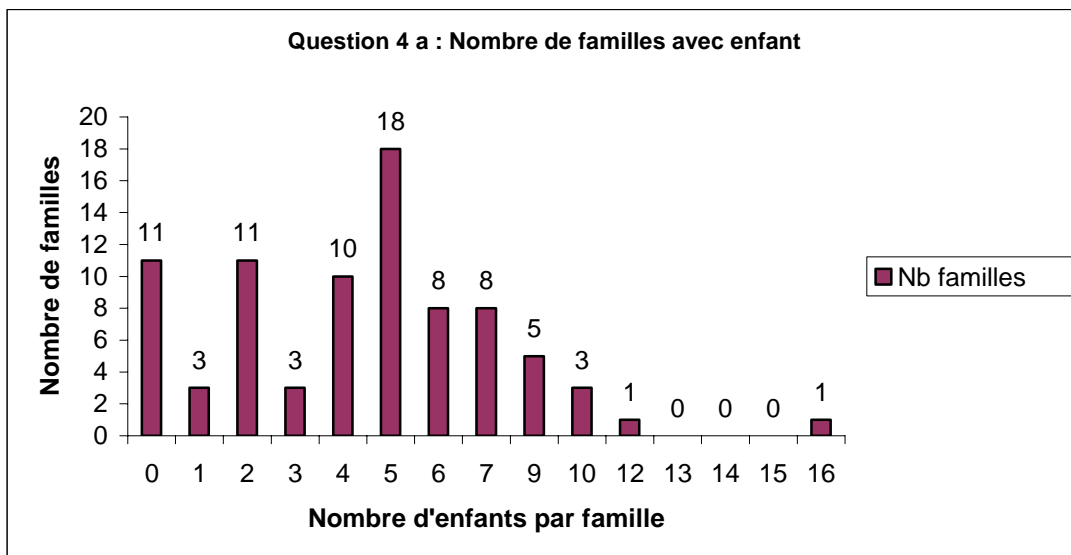
Au fil des ans, une minorité, (13 %) a divorcé ou a perdu son conjoint (14 %). A noter que la moitié, (10 sur 21) des femmes interviewées sont veuves, ce qui n'est le cas que de 2 hommes sur 69. Les célibataires ne comptent que pour (9 %) au sein de cette population âgée.



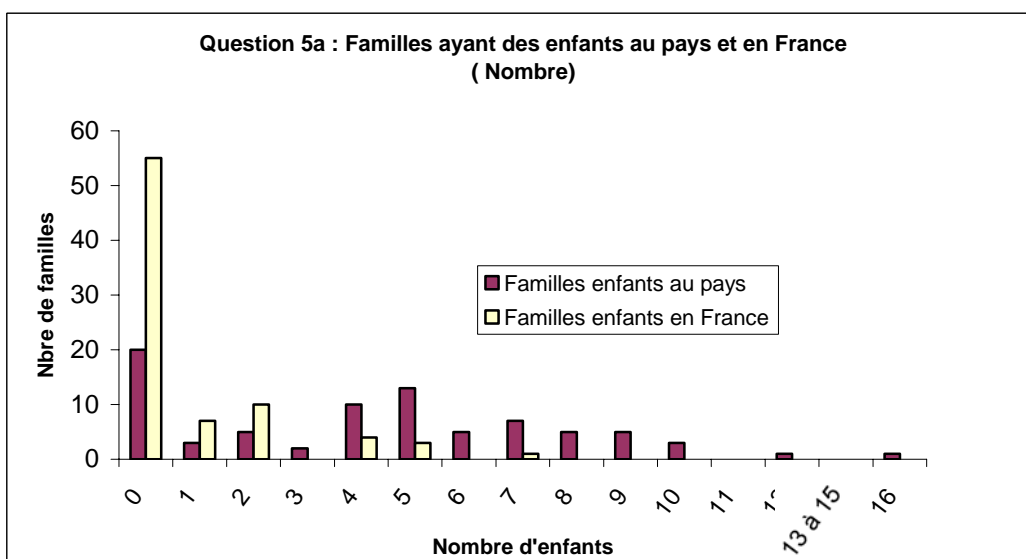
2.11. Des familles à distance.

Les familles nombreuses sont la majorité. (6%) des personnes interviewées ont des familles de 4 enfants et plus. 57% ont entre 4 et 8 enfants, et 11% ont 9 enfants et plus. Moins d'un tiers (31%) a 3 enfants ou moins. Au total la moyenne est proche de 5 enfants par famille. Les $\frac{3}{4}$ sont d'entre eux sont aujourd'hui des adultes.



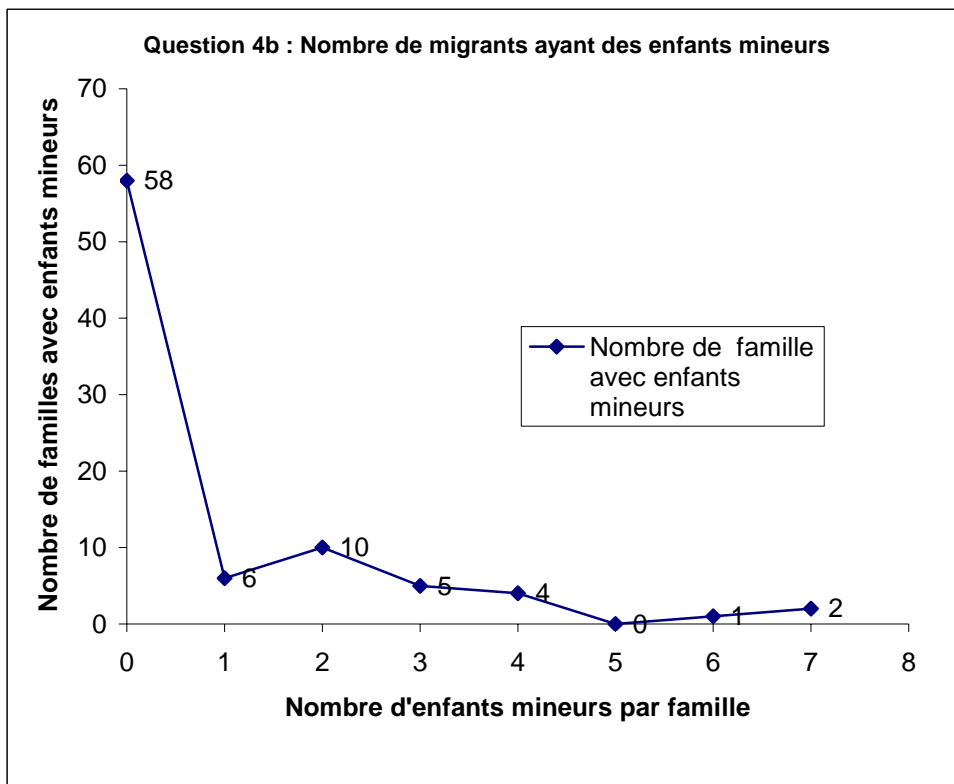


Quand il y a des enfants, la famille vit regroupée au pays dans la majorité des cas. Sur 76 familles avec enfants pour lesquelles l'enquête fournit des données, 52 ont tous leurs enfants restés au pays, 13 autres familles vivent en France et les 11 dernières, enfin ont une partie de leurs enfants ici et le reste au pays.



Au total 84 % des enfants de migrants sont restés au pays. Cette proportion étant sensiblement identique pour les enfants jeunes et enfants adultes.

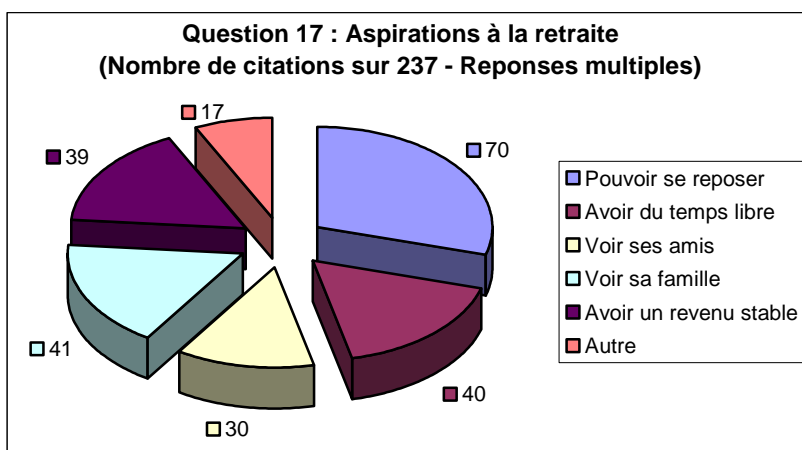
En 2006, 28 migrants sur 90, (31%), ont encore des enfants mineurs à charge. La moitié environ de ces derniers a 1 ou 2 enfants, l'autre moitié ayant 3 enfants mineurs ou plus.



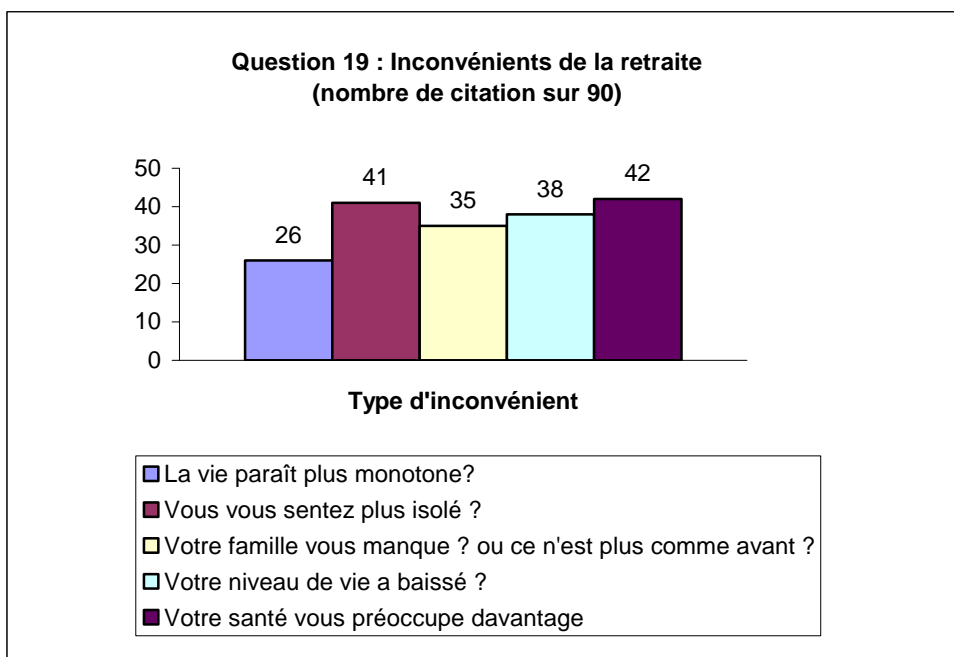
3. L'ÂGE DE LA RETRAITE, UN TOURNANT DANS SA VIE

3.1. La retraite, « ça fait du bien ! »

C'est le cri du cœur poussé par un ouvrier du bâtiment de 67 ans après 43 ans passés en France et qui goûte de ses premières années de retraite. « On peut se reposer, on a du temps libre, on voit ses amis et sa famille. Bref ça fait du bien ». Pouvoir se reposer est en effet le principal avantage plébiscité largement par 80% des migrants. Avoir du temps libre est important pour 46% d'entre eux. Du temps libre pour voyager au pays, ou simplement pour se soigner précisent quelques uns. La retraite apparaît donc d'abord comme le temps de la liberté et du repos bien mérité après « la mal vie »¹ passée, qui fut le lot d'une majorité d'entre eux.



Ce temps libre favorise le resserrement des liens sociaux. Il permet de voir sa famille pour 47% des intéressés et à un moindre degré ses amis pour 34% d'entre eux. Garder des liens est d'autant plus important que 50% des personnes se déclarent plus isolés qu'avant la retraite, que 43% disent que leur famille leur manque et que 32% affirment que la vie leur apparaît maintenant plus monotone.



¹ Selon le titre du livre et du film de Daniel Karlin et de Tony Lainé La mal vie Edité par Sociales antenne 2 - Paru en 1978

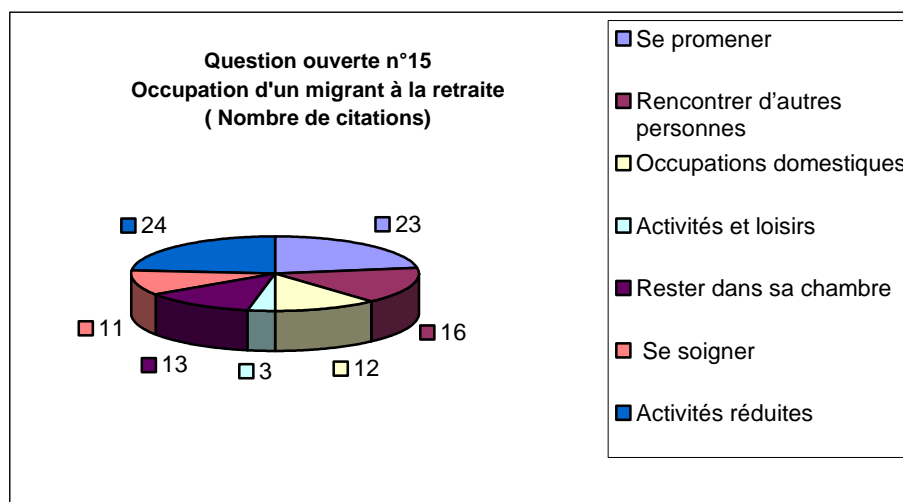
La retraite est vécue aussi comme l'assurance d'un revenu stable bien que faible, citée par 45% des réponses. Cette certitude d'une rente régulière rompt avec des années d'incertitude, où la perte d'emplois était une crainte permanente pour ces salariés non qualifiés. Pour autant, la baisse de revenus liée au montant de la retraite reste une source de préoccupations rappelée par près de la moitié, (46%), des interviewés.

Enfin la retraite c'est aussi le temps du vieillissement, où comme le soulignent plus de la moitié (51%) des réponses, les soucis de santé deviennent préoccupants.

Quelques réponses isolées tranchent toutefois avec ce jugement finalement plutôt positif. « Pas beaucoup d'avantages avec la retraite » disent globalement 3 migrants sans se référer à tel ou tel aspect particulier. Un autre est plus catégorique : « aucun avantage » L'un d'eux sur le point de prendre sa retraite en 2006 précise même, que question avantages, « c'est mieux au travail ». Un dernier, sans travail et domicile fixe, qui vit avec le RMI (Revenu minimum d'insertion), plus préoccupé par sa survie dit tout crûment que la retraite, « il n'y pense même pas ».

3.2. La retraite au fil des jours: une vie simple entre promenade, les amis et la chambre...

52 migrants interrogés ont répondu à cette question posée sous forme ouverte, et la moitié d'entre eux ont accepté d'évoquer précisément les activités qu'ils faisaient le moins pendant leur journée.



Sortir, se promener, voir les amis, boire un café avec eux, prier à la mosquée, rendre visite à la famille si elle est proche, les journées d'un migrant à la retraite à la retraite ressemblent fort dans leur simplicité à celle de tous les retraités du monde. C'est là leurs principales occupations pour 39 d'entre eux. 23 disent se promener sur le cours Belsunce, dans le quartier, qui demeure leur territoire de vie quotidien. 16 autres répondent rencontrer d'autres personnes. Parmi eux, ils sont 5 à boire un café avec ses amis et 6 à visiter leurs amis ou leur famille. L'un d'eux précise garder des contacts avec des anciens collègues de travail. 5 enfin vont régulièrement à la mosquée.

Rares sont ceux qui mentionnent des déplacements au delà du quartier. Ainsi cet ancien VRP de 65 ans, fatigué d'une vie de tournées sur tout le territoire, se déplace « surtout dans le quartier où toutes les commodités sont proches » mais pour changer prend parfois « les transports en commun pour aller au centre ville ».

Les activités domestiques ne sont pas citées explicitement parmi les activités courantes à l'exception de 12 personnes. Faire les courses est mentionné par 7 d'entre eux. En revanche seules 3 femmes évoquent le ménage à faire et un homme signale faire la cuisine.

Rares sont ceux qui mentionnent une activité de loisirs. Un jeune préretraité, se décrit comme « toujours en vadrouille, faisant de la récupération qu'il revend le dimanche aux puces, ceci pour rendre service aux gens » Une femme dans une maison de retraite fait de la musique avec l'animatrice. Une autre femme dit s'occuper de ses petits enfants. L'ancien VRP qui entend « rester

actif et combattre l'ennui, cherche une association pour s'occuper des personnes âgées ou handicapées, mais ne trouve pas ce qui lui convient vraiment ». Il ajoute comme avec regret qu'il ne va pas « souvent à la pêche ».

Ces témoignages d'une retraite « active » restent cependant minoritaires. Ce qui est communément partagé est une aspiration générale à « vivre mieux ».

3.3. Entre vie repliée et activités réduites pour certains

Rester chez soi est une réponse qui revient souvent citée par 12 personnes ; On reste dans sa chambre, on s'y repose, et on dort précisent 7 d'entre elles. On y regarde la télévision, quand c'est possible. Un retraité de 71 ans ancien du bâtiment, peste que dans son hôtel du quartier Belzunce « on n'a pas le droit d'avoir une télé, il n'y aucune prise électrique dans la chambre où on vit à deux. Alors la plupart du temps, j'écoute mon petit poste à pile ». Un autre se contente de discuter avec d'autres résidents sans sortir du foyer.

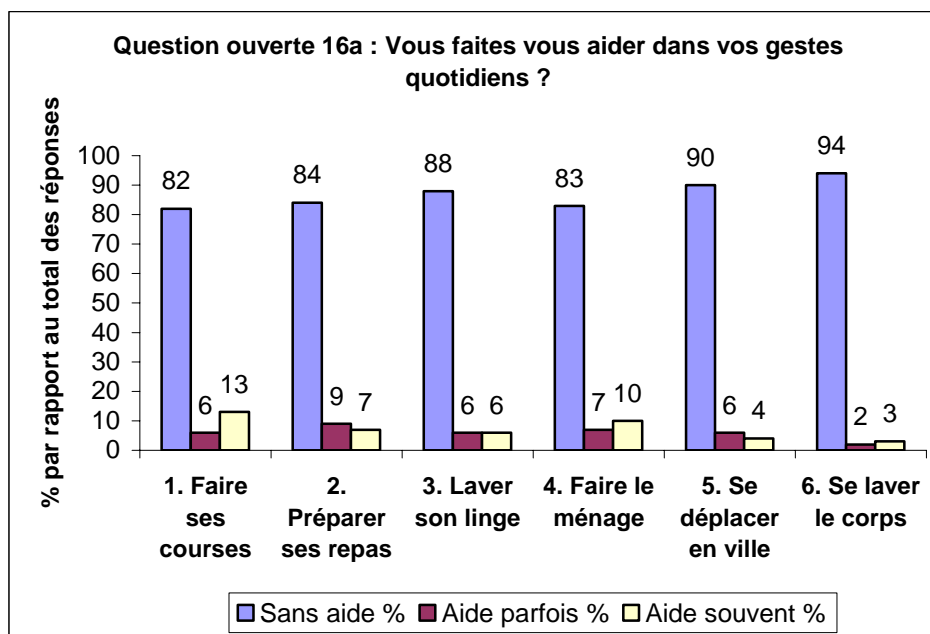
Plusieurs personnes restent confinés par obligation, pour raison de santé. « Je ne fais rien seul, je ne peux pas sortir loin pour raison de santé » dit l'un, « Je suis obligé de me soigner souvent » précise un autre. « Je ne sors pas car je ne vois pas et je dois être accompagné » ajoute un troisième.

Plusieurs réponses donnent un éclairage sur l'état d'esprit de ceux qui n'ont qu'une activité réduite ou ne sortent guère. 16 personnes précisent presque dans les mêmes termes qu'elles ne « font rien ou pas grand chose ». « Je ne fais pas grand chose de mes journées à part rester à l'hôtel » dit l'un d'eux. « Je ne fais rien de spécial » avoue un autre. « Je suis chez moi la plupart du temps dans ma chambre » dit son voisin. Une veuve en France depuis 1979 confie « qu'elle reste à la maison car elle ne connaît pas du tout de monde et ne fait rien de spécial et ne sort pas trop sauf pour faire ses courses ».

« Ce que je fais le moins souvent c'est me divertir. Je n'ai aucune activité » précise un retraité du bâtiment de 66 ans. L'ennui perce dans ces propos, même si ce terme n'est prononcé qu'une seule fois dans ces entretiens. « Se divertir », « sortir le soir », « sortir avec des amis », « aller au cinéma », « sortir hors du quartier », « aller à la campagne » sont évoquées à 8 reprises comme des activités que l'on fait le moins souvent.

Mais être dehors, n'est pas forcément le signe d'une occupation librement choisie. Un homme de 73 ans, célibataire, confie qu'« il recherche surtout une compagne pour ne pas finir ses jours tout seul, sinon je reste chez moi » Un ancien chauffeur dans l'armée française arrivé en France en 2000 est SDF. « Au chômage, et déprimé, il se promène pour oublier ses peines » et le plus souvent, j'erre dans la rue et fouille les poubelles pour manger et m'habiller. Je rêve de bien manger ». Solitude morale, à laquelle répond la misère tout court dans ce témoignage de cette veuve de 70 ans avouant crûment « demander de l'argent dans la rue ».

3.4. Des gestes quotidiens où l'aide est parfois ou souvent bienvenue....

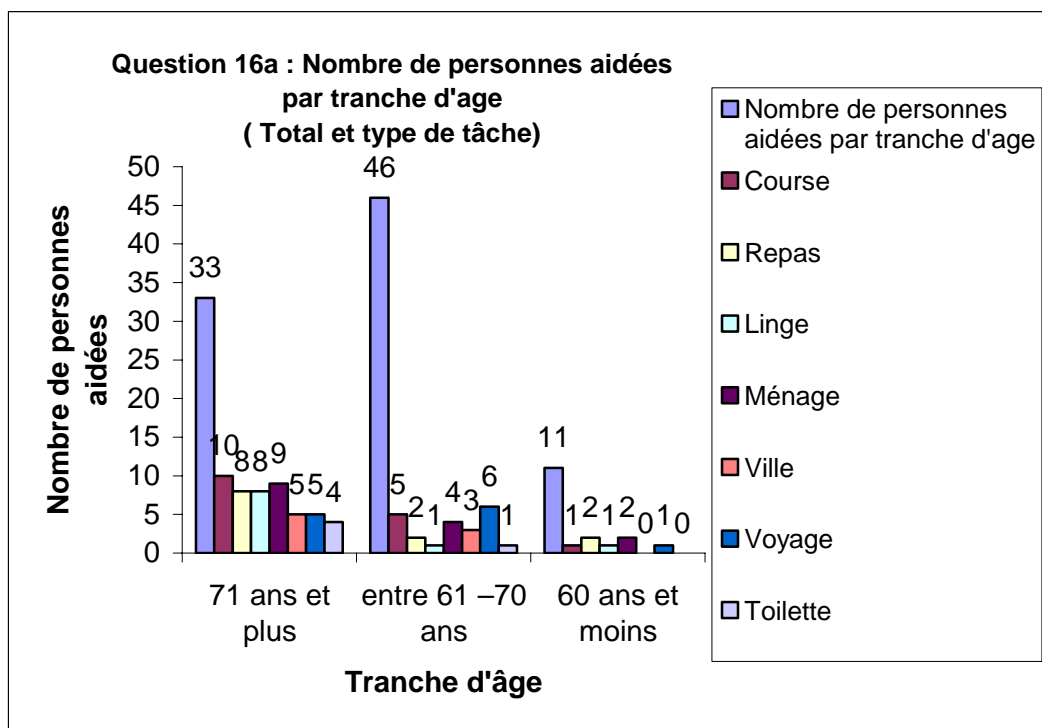


Sur une question qui pouvait légitimement susciter des réticences, signalons d'emblée le fort taux des réponses. Seules 3 à 4 personnes n'indiquent pas de réponses aux différentes rubriques. Une exception, les 25 non réponses à la rubrique « voyager au pays », sont le fait de personnes qui ne voyagent que rarement ou jamais au pays, et donc ne se sentent pas concernées.

Il n'y a pas de grandes différences dans les réponses selon la nature des gestes. L'autonomie reste globale pour des personnes dont l'âge moyen, rappelons-le, tourne autour de 68 ans. Plus de 80 % des intéressés disent être autonomes pour accomplir leurs gestes quotidiens. Selon les tâches, cela varie entre 81 et 94 %. Les tâches où ils se font le plus aider : faire ses courses (18 % des réponses), le ménage (17 %) et préparer ses repas (16 %). Idem pour une activité plus occasionnelle comme voyager au pays (18%). L'aide apportée est nettement moins fréquente pour laver son linge (12 %) et se déplacer en ville (10 %). Très rares sont ceux qui sollicitent une aide pour se laver (6 %).

Quand on a besoin d'aide, on fait appel d'abord aux amis et à la famille, quand celle-ci est sur place. De ce fait, ce sont les amis qui y répondent le plus fréquemment. Ils donnent surtout un coup de main pour faire les courses et préparer les repas dans près de 10% des cas. La famille intervient de temps à autre. Elle est moins fréquemment sollicitée pour une aide régulière sauf pour faire les courses (4 %) et se déplacer en ville (4 %). Les aides familiales apportent une aide régulière principalement pour faire le ménage (6 %).

3.5. Les plus anciens se font le plus aider dans leurs gestes quotidiens

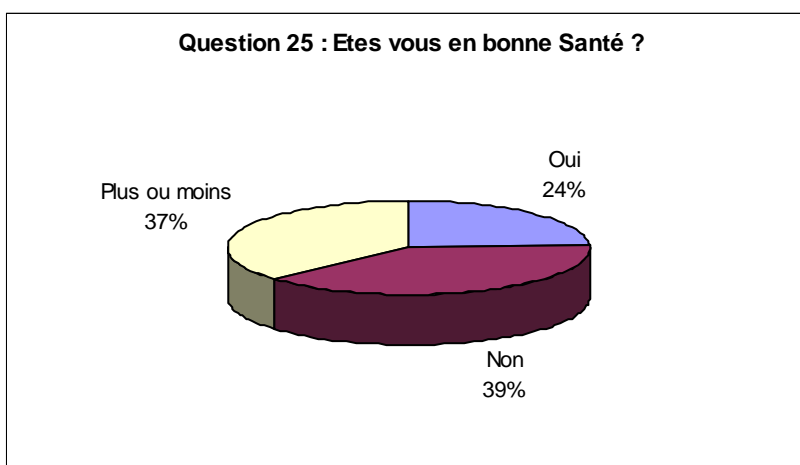


Les plus de 70 ans sont ceux qui se font proportionnellement le plus aider. 30% se font aider pour les courses, 27% pour faire leur ménage, 24% pour laver leur linge ou faire les repas et 5% pour les autres gestes. Pour les plus jeunes, c'est à dire les sexagénaires et les quinquagénaires, seule une infime minorité recourt à une aide extérieure.

Il faudrait rester prudent dans l'analyse de ces données et les motivations de recourir à telle aide plutôt que telle autre. En particulier, il faudrait mesurer plus finement, dans quelles conditions se fait l'appel à une aide familiale payée (on connaît ou non les procédures ...). Il faudrait aussi apprécier plus précisément le biais introduit par la proportion des personnes handicapées, indépendamment de l'âge et des ressources, pour analyser la répartition entre les différents intervenants possibles.

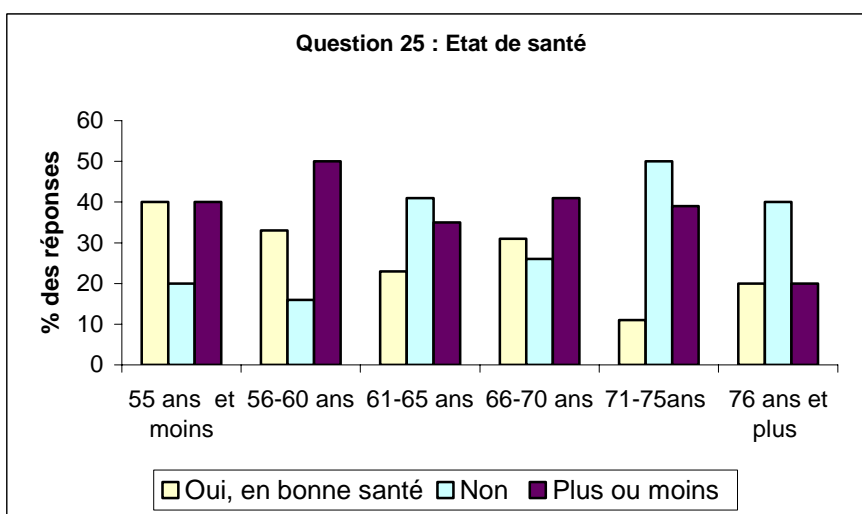
4. LE VIELLISSEMENT OU L'USURE DE LA VIE

4.1. Seul un quart des migrants se dit en bonne santé



La santé devient un souci majeur pour ces migrants vieillissants. Seul un quart d'entre eux (24%) affirme être en bonne santé. A l'opposé 39% d'entre eux se disent être en mauvaise santé et près d'un tiers (37%) répond être « en plus ou moins bonne santé ».

4.2. Celle-ci se dégrade avec l'âge



En croisant la répartition par tranche d'âge et le jugement sur sa santé, on constate que 36% des moins de 60 ans déclarent être en bonne santé contre 18% en mauvaise santé et 45% en plus ou moins bonne santé. L'état de santé devient préoccupant au delà. 36% des sexagénaires juge être en bonne santé contre près de la moitié (41%) se déclarant être en mauvaise santé. Parmi les septuagénaires, seuls 15% disent avoir la santé contre 54% le contraire et 30% l'être plus ou moins.

| Question 28a Age et types de maladie | | | | | | | | |
|--------------------------------------|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------|----------------------|-------------------|
| Age ↻ Type maladie ↻ | Moins de 55 ans | 55-59 ans | 60-64 ans | 65-69 ans | 70-74 ans | 75 ans et plus | Personnes concernées | %personnes sur 90 |
| Non réponse | 0 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 4 | - |
| Vieillessement | 5 | 5 | 8 | 21 | 11 | 13 | 63 | 73% |
| Maladies spécifiques | 3 | 1 | 14 | 19 | 16 | 11 | 64 | 74% |
| Dépression | 3 | 0 | 2 | 4 | 6 | 1 | 16 | 19% |
| Nombre par groupe d'âge | 5 | 6 | 17 | 29 | 18 | 15 | 90 | - |

Interrogés sur les maladies pour lesquelles ils sont allés chez le médecin, les enquêtés disent en grande majorité (73% environ) souffrir des effets du vieillissement. La même proportion (74%) dit être touchée par l'une ou l'autre maladie spécifique (74%). Un tiers des enquêtés précise souffrir des deux types de maladies simultanément. L'état dépressif concerne 19%. Notons enfin que 8 enquêtés sur 86, soit 9% disent souffrir à la fois des difficultés dues au vieillissement, de maladies spécifiques et de dépression.

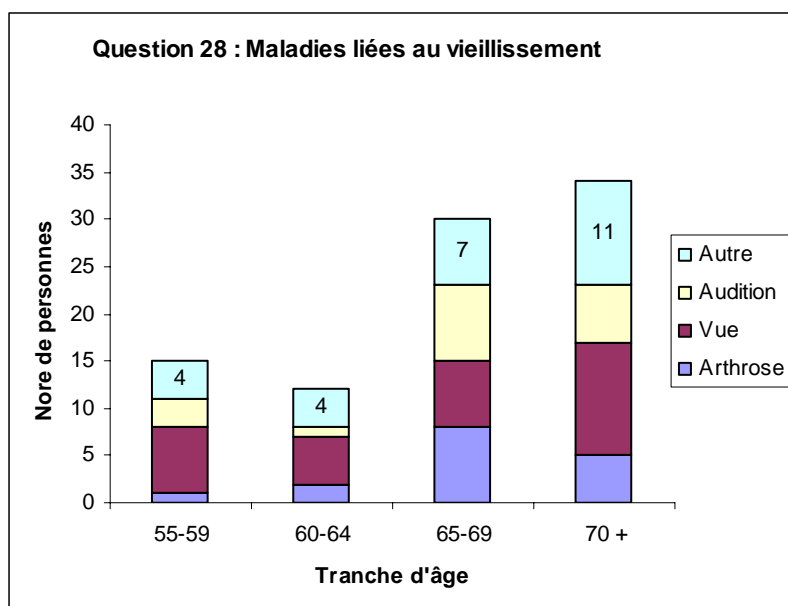
4.3. Hypertension et problèmes de vue viennent au premier rang des maladies.

Ces deux maladies affectent chacune 31 migrants soit presque un tiers des migrants vieillissants. Diabète, problèmes d'audition viennent loin derrière touchent respectivement 20 et 18 migrants. 16 migrants ont des problèmes d'arthrose et autant souffrent de dépression. Le cholestérol cité 6 fois et le cancer 1 fois, n'affectent qu'une infime minorité.

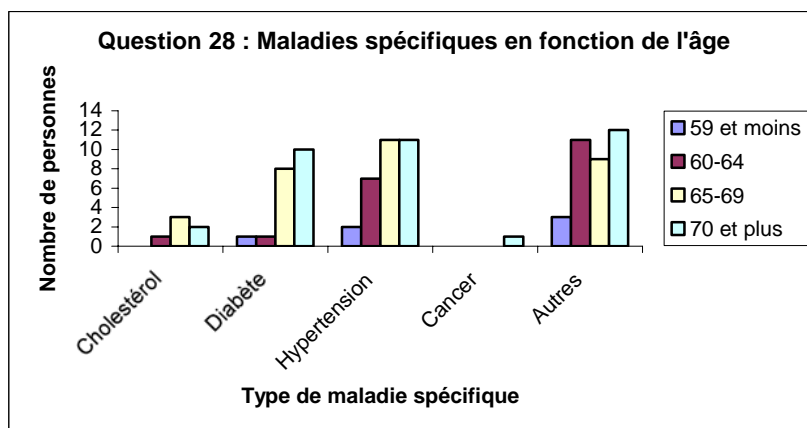
4.4. Le vieillissement, un mot qui évoque l'usure de la vie.

Interrogés sur le vieillissement, 31% des patients qui déclarent en souffrir ne donnent aucune réponse précise quand on leur propose de lister les déficiences qui lui sont associées, comme l'arthrose, les problèmes de vue et d'audition. En revanche, ils évoquent pêle-mêle différentes affections dont certaines comme l'hypertension sont l'objet des questions suivantes. Au vu de leurs commentaires, se dessine une perception commune du vieillissement comme un état de santé général qui se dégrade, avec son cortège de douleurs et d'handicap.

Le vieillissement semble toucher tous les âges sans distinction. Il est relativement plus évoqué dans la tranche des moins de 60 ans qu'au delà de cet âge.



Les maladies spécifiques semblent également concerner tous les âges sans distinction. Pour l'ensemble des groupes d'âge le taux de prévalence relatif de ce type de maladies est grosso modo le même.

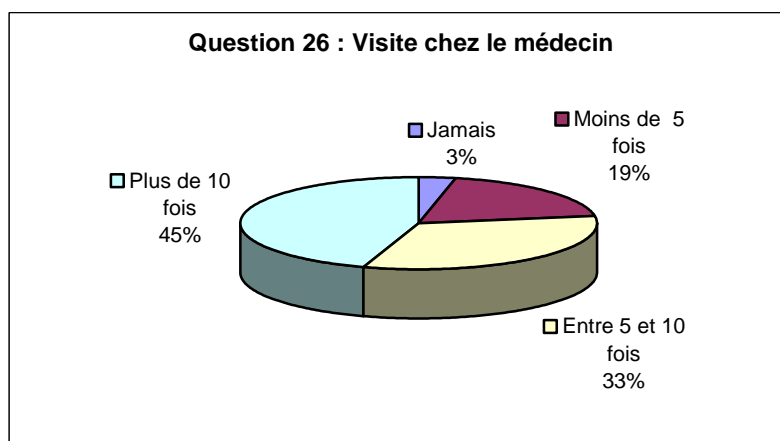


4.5. La maladie, une compagne quotidienne pour une majorité de ces travailleurs vieillissants

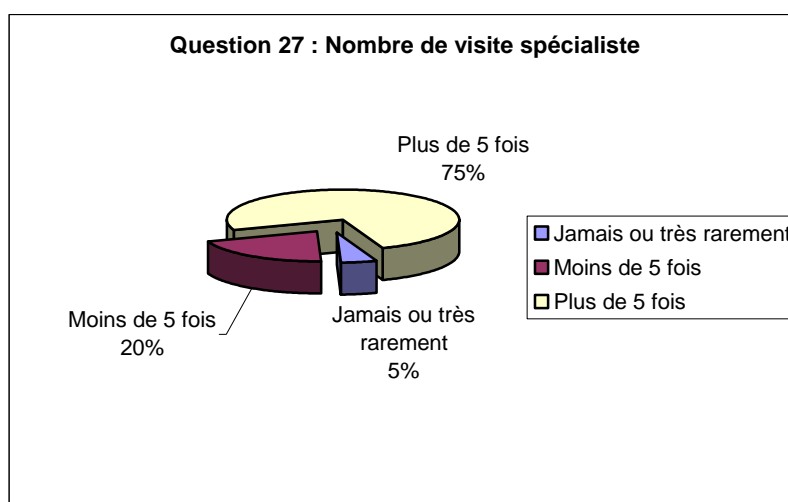
Plus de la moitié des migrants interrogés, soit 51 personnes déclare être atteint de souffrances diverses autres que celles citées ci dessus. A l'exception d'un ancien doté d'un humour qui l'autorise à répondre en riant qu'il a « mal au derrière » les témoignages témoignent d'une certaine usure physique certaine.

Les maladies cardiaques sont citées en premier (10 personnes) avec les rhumatismes (9). Ensuite sont cités l'asthme, les problèmes de dos et d'estomac, cités 6 fois chacun. Puis les problèmes de fatigue. En outre, 6 d'entre eux ont été opérés (hanche, yeux, poumons, prostate, prothèse de hanche). 2 sont accidentés du travail et deux sont en invalidité.

4.6. Des visites régulières chez le médecin



Tous les migrants sauf 3 exceptions disent voir un médecin plus ou moins régulièrement, qu'ils soient ou non en bonne santé. Ce qui frappe, c'est le nombre élevé de ceux qui consultent fréquemment. Près de la moitié d'entre (45 %) voit un médecin plus de 10 fois par an. Un tiers (33 %) consulte assez souvent, entre 5 et 10 fois et moins d'un cinquième (19 %) s'y rend rarement, soit moins de 5 visites par an.



On note un fort taux de non réponse sur la fréquence des visites chez le spécialiste. Toutefois trois quarts des migrants (75%) qui consultent le spécialiste le voient plus de 5 fois par an.

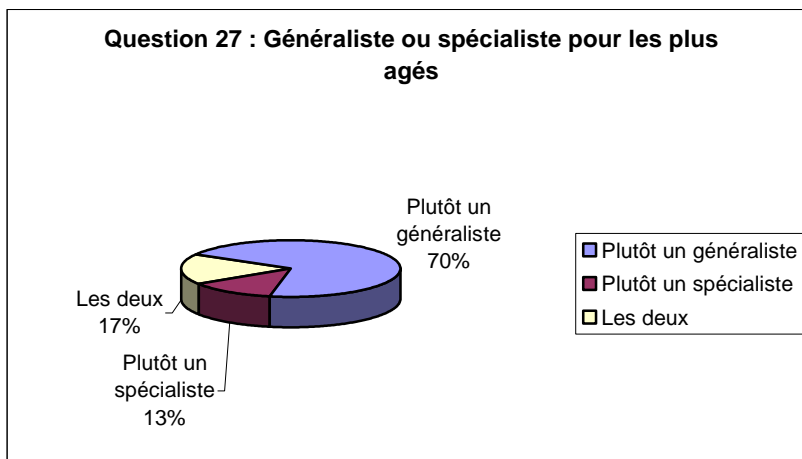
4.7. La fréquence des visites médicales s'accroît avec l'âge.

| Question 26 b : Fréquence des visites médecin selon l'âge | | | | | | | | | | |
|---|------------------|----|------------|----|-----------|----|-------------|----|---------------------------|-----|
| Age ↻ | 59 ans et moins- | | 60- 64 ans | | 65-69 ans | | 70 et + ans | | Total Citations fréquence | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Non réponse | 1 | | - | | - | | - | | 1 | |
| Jamais ou très rarement | - | - | 1 | 33 | 2 | 66 | - | - | 3 | 100 |
| Réguliers 0-10 fois | 3 | 7 | 7 | 15 | 17 | 38 | 19 | 41 | 46 | 100 |
| Fréquents +10 fois | 4 | 10 | 6 | 15 | 15 | 38 | 15 | 38 | 40 | 100 |
| N /population totale | 12% | | 19% | | 32% | | 37% | | 100% | |

La comparaison est éloquent au sein du groupe consultants « réguliers » c'est à dire ceux qui font au maximum 10 visites par an et plus encore au sein du groupe consultants « fréquents » (29%), c'est à dire qui font plus de 10 visites annuelles.

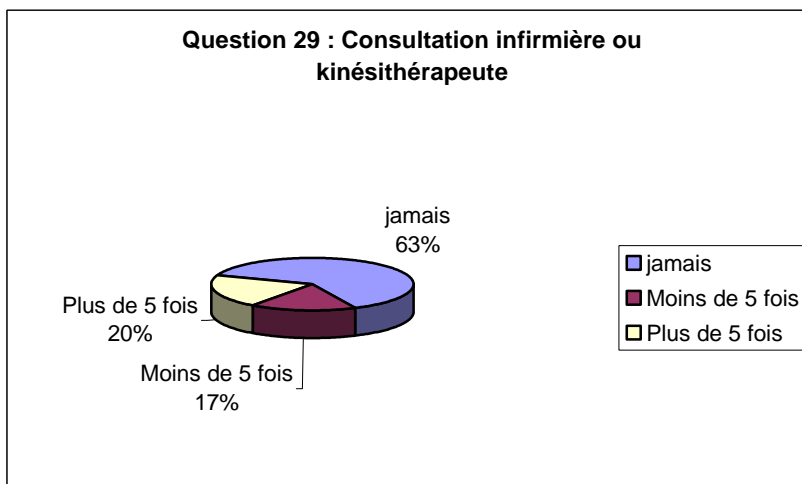
Ainsi le groupe des consultants de moins de 65 ans, soit 31% des migrants, consulte relativement moins que les autres groupes d'âge puisqu'il forme 22% des consultants réguliers et 25% des consultants fréquents. Le groupe des 65-69 ans, soit 32% des migrants, forme 38% des consultants réguliers et 38% des visiteurs fréquents. Ils consultent donc davantage que les autres groupes d'âge. 47% d'entre eux sont des visiteurs fréquents. Enfin les septuagénaires et les octogénaires, 37% des enquêtés, comptent pour 41% des visiteurs réguliers et 38% des consultants fréquents. 44% d'entre eux sont des consultants fréquents.

4.8. Les patients s'adressent en priorité au médecin généraliste, mais les plus âgés choisissent de plus en plus de recourir aux spécialistes.

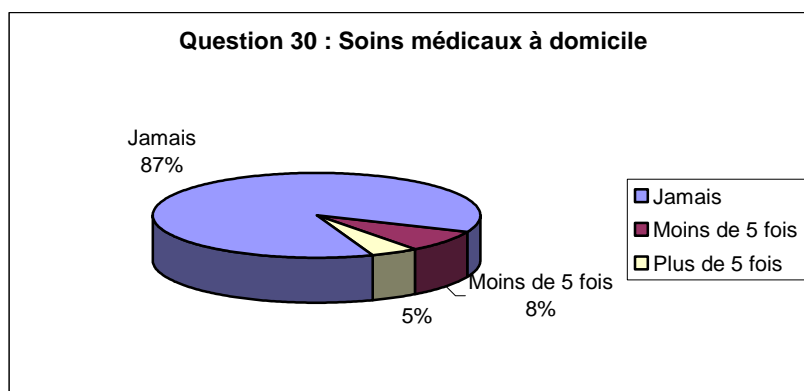


La grande majorité des migrants, 70%, consulte de préférence un généraliste, 13% va plutôt chez un spécialiste et 17% consultent l'un et l'autre. En affinant les résultats par tranche d'âge, on voit que dans tous les groupes, on consulte toujours plus les généralistes que les spécialistes. Mais on observe que les patients à partir de 65 ans recourent aux spécialistes dans une proportion plus grande que pour les groupes moins âgés.

4.9. Peu de visites chez les infirmières et les kinésithérapeutes et un recours encore plus faible aux soins médicaux à domicile

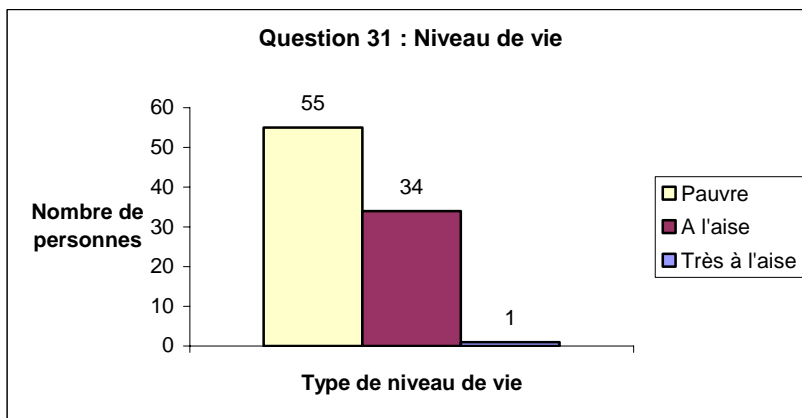


Près des deux tiers des migrants (63%) n'ont jamais recours à une infirmière ou à un kinésithérapeute. Encore plus nombreux (87%) sont ceux qui ne font jamais appel aux soins à domicile. Il est difficile d'interpréter les raisons en l'absence de réponses argumentées des uns et des autres.

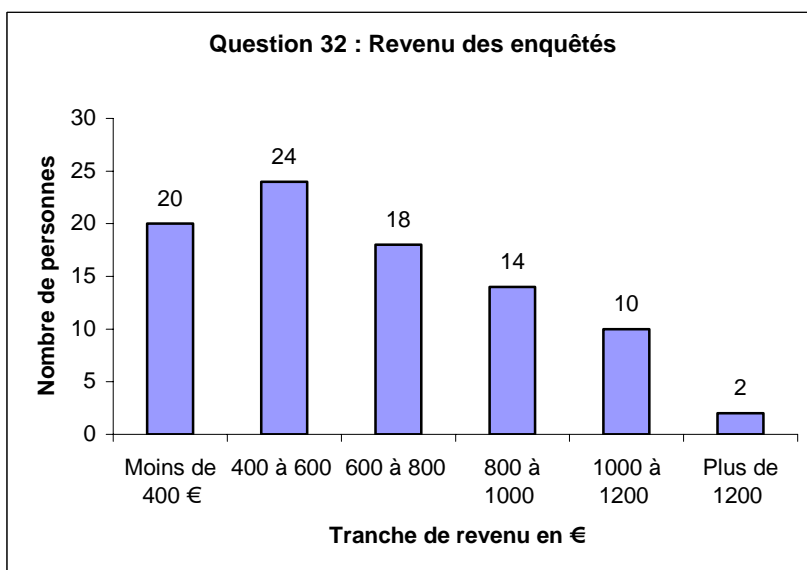


5. DES REVENUS MODESTES ECORNES PAR LES TRANSFERTS AUX FAMILLES

5.1. Des revenus modestes : la moitié dispose moins de 600 euros par mois



61 % des personnes rencontrées se déclarent pauvres et 38% des personnes interrogées déclarent vivre à l'aise. Seul un retraité du bâtiment de 79 ans, dont les revenus se situent au sommet de la fourchette des revenus des personnes interrogées se déclare très à l'aise.

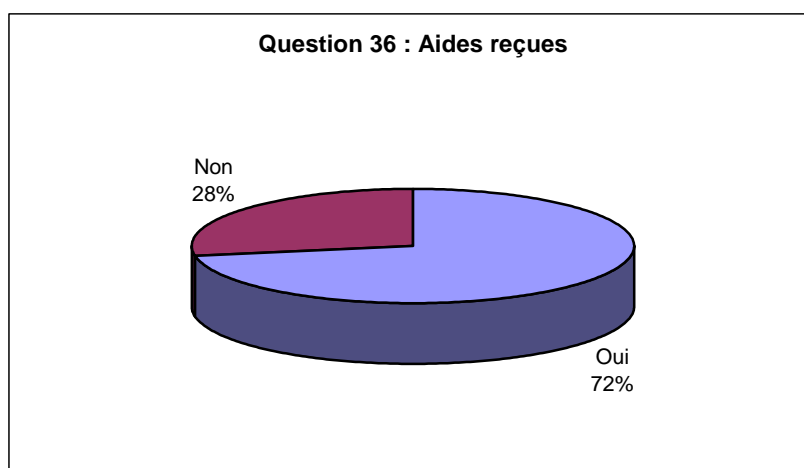


Sur cette question sensible des revenus, il faut noter que toutes les personnes ont accepté de répondre à l'exception de deux personnes âgées de 70 et 80 ans. La moitié des migrants interrogés (50 %) déclare un revenu de moins de 600 euros mensuels. Un gros tiers, 36 %, se situe entre 600 et 1000 euros et seulement 14 % ont un revenu supérieur à 1000 euros. Le revenu moyen est de 668 euros. Peu qualifiés, leur salaire reste faible pour ceux qui travaillent et par voie de conséquence le montant de la pension pour les retraités.

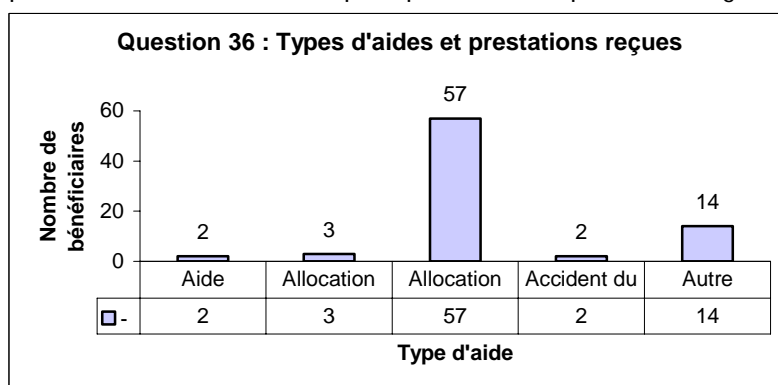
| Question 32 : Les revenus des retraités et des non retraités | | | | | | | | |
|--|-------------|--------------|-----------|-----------|------------|-------------|--------------|-----------|
| Revenus euros€ Retraite ou non | Non réponse | Moins de 400 | 400 à 600 | 600 à 800 | 800 à 1000 | 1000 à 1200 | Plus de 1200 | TOTAL |
| Non réponse | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Pas encore | 0 | 8 | 5 | 2 | 1 | 1 | 2 | 19 |
| Oui | 2 | 11 | 19 | 16 | 13 | 9 | 0 | 70 |
| TOTAL | 2 | 20 | 24 | 18 | 14 | 10 | 2 | 90 |

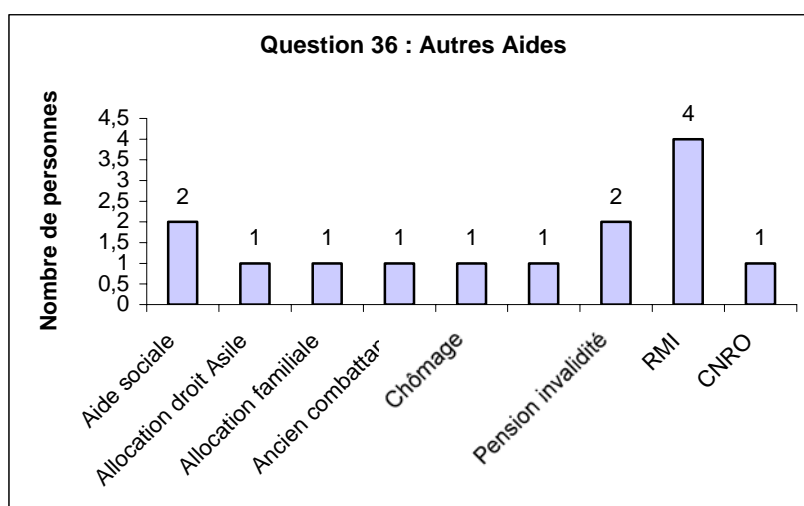
Un constat mérite l'attention : Plus de deux non retraités sur trois (68%) déclarent des revenus inférieurs à 600 euros, mais ce n'est le cas que d'une petite moitié des retraités (45,7%). Faute de données plus précises, la retraite pour un public précaire est l'occasion d'une légère hausse de revenu. On peut se demander par exemple en quoi la part des petits revenus (trois non retraités au RMI, d'autres en invalidité ou au chômage ou femme au foyer parmi les non retraités) contribue fortement ou à la marge dans le faible niveau de ressources moyen des non retraités.

5.2. L'APL est l'aide la plus fréquente



Les aides reçues et certaines prestations de dépenses supplémentaires (APA, aide ménagère...) viennent compléter leurs faibles revenus pour plus de trois quarts des migrants (72%).





L'aide sociale la plus fréquente est l'Allocation personnalisée au logement (APL). 57 personnes en bénéficient sur 68 ayant répondu à l'enquête. Parmi elles, la totalité des personnes en habitat isolé et 33 des 35 résidents en foyer.

| Question 36b Aide sociale et type de logement | Répartition population selon type logement | Total réponses | APL | Aide ménagère domicile | APA | RAT | Autre Aide sociale |
|---|--|----------------|-----------|------------------------|----------|----------|--------------------|
| Non réponse | 2 | 1 | 1 | - | 1 | - | - |
| Isolé | 23 | 16 | 15 | - | - | - | 3 |
| En colocation | 4 | 3 | 2 | - | 2 | - | 2 |
| En foyer | 46 | 35 | 33 | 2 | - | 2 | 4 |
| En famille | 9 | 8 | 4 | - | - | - | 1 |
| hôtel | 4 | 3 | 2 | - | - | - | 2 |
| maison de retraite | 2 | 2 | - | - | - | - | 2 |
| TOTAL | 88 | 67 | 57 | 2 | 3 | 2 | 14 |

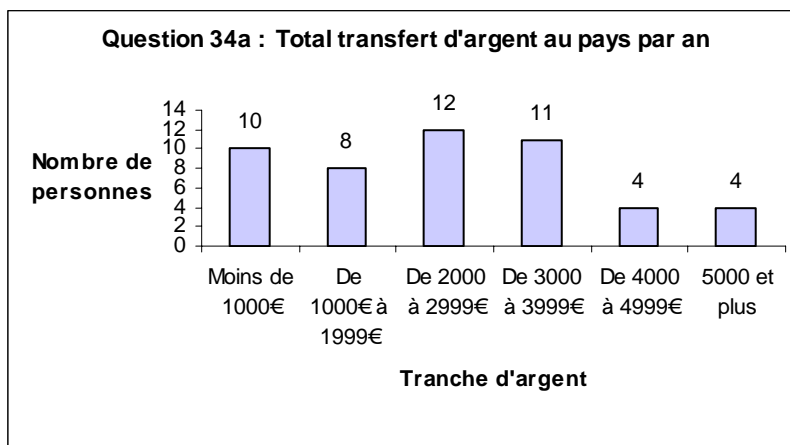
Les bénéficiaires de l'APL se répartissent différemment selon les tranches de revenu. C'est dans la tranche des 600-800 euros qu'ils sont les mieux représentés. (25% des bénéficiaires et 20% de la population). Inversement on ne trouve que 16% de bénéficiaires dans la tranche des moins de 400 euros mensuels soit 23% de la population.

En comparaison de l'APL, peu nombreux sont ceux qui bénéficient d'une autre aide sociale : 2 personnes perçoivent l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et 1 l'aide ménagère à domicile.

14 personnes bénéficient d'autres aides sociales : 4 sont Rmistes, (revenu mensuel inférieur à 400 euros), les autres se dispersant entre les titulaires d'une pension d'invalidité, d'une rente pour accident du travail, RAT, et d'une allocataire droit d'asile. Par ailleurs 5 migrants déclarent toucher une retraite complémentaire modeste, dont une d'ancien combattant. On verra ultérieurement que l'obtention de ces aides sociales n'est pas forcément aisée.

5.3. Une partie conséquente de ces revenus est envoyée à la famille restée au pays

Seules 60% des personnes interrogées ont accepté de préciser le montant de leurs transferts. A partir des 49 réponses fournies on évalue le montant global des transferts au pays à près de 130 000 euros, par an. Cela représente en moyenne un envoi annuel de 2 617 euros par personne, soit 218 euros mensuellement.



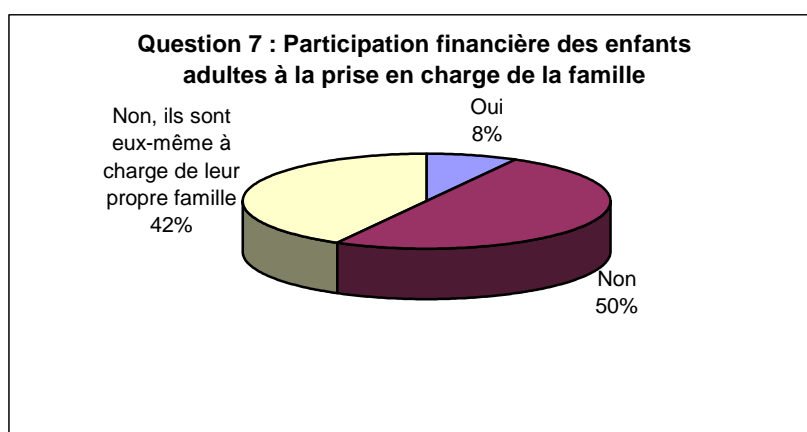
| Question 34 b: Revenus et transferts au pays . Montant transfert/Montant revenu en % (Fourchette estimée du taux d'effort) | | | | | | | |
|--|-----------|-------------|-------------|--------------|-------------|------------|----------------------------------|
| € Montant Transferts Annuels ↻ | - 1000 | 1000 - 1999 | 2000 - 2999 | 3000 - 3999 | 4000 - 4999 | 5000 + | TOTAL Nbre personnes transférant |
| € Montants Transferts Mensuels ↻ Revenus mensuels ↴ | - 83 | 83 -166 | 166-250 | 250 -333 | 333- 416 | +416 | |
| Moins de 400 € | - | 4 (20-40%) | 3 (41-62%) | - | - | - | 7 |
| 400 et 600 € | 1 | 3(14-28%) | 4(27- 41%) | 5(41- 62,5%) | - | - | 13 |
| 600 et 800 € | 6(10-14%) | 1 | 3 | 3(41-55%) | 1 | 1 | 15 |
| 800 et 1000 € | 2 | - | 1 (16-31%) | 2 | 2 (41-52%) | 1 | 8 |
| 1000 et 1200 € | 1 | - | 1 (16-21%) | 1 | 1 | 1 (34-41%) | 5 |
| Plus de 1200 € | - | - | 0 | - | - | 1 | 1 |
| TOTAL € | 10 | 8 | 12 | 11 | 4 | 4 | 49 |

Si l'on croise les tranches de revenu avec les sommes envoyées, on constate que l'effort consenti peut être évalué grossièrement dans une fourchette de 10 à 50% des revenus mensuels selon les niveaux de ressource. Une première estimation montre qu'un petit tiers environ envoie plus de 40% de son revenu à sa famille au pays, un autre tiers en envoi entre 20 et 40% et un troisième tiers moins de 20%.

Ainsi les plus pauvres, dont le revenu mensuel est inférieur à 400 euros envoient entre 80 et 250 euros à leur famille chaque mois. Ceux qui gagnent de 400 à 600 euros se situent pratiquement tous dans la fourchette d'envoi de 80 à 330 euros. Ceux disposant d'un revenu de 600 à 800 euros se répartissent entre deux moitiés, les uns envoyant 10% à 20% de leur revenu en moyenne, l'autre moitié envoyant de 250 à 330 euros soit plus du tiers de leur revenu. Enfin une minorité au revenu mensuel supérieur à 800 euros, en transfère entre 10% et 40%.

| Question 33. Destinataires Envois réguliers | | | | | | |
|---|-----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|
| Envois réguliers à | En France | | Au pays | | Total | |
| | N Envois | N bénéficiaires | N envois | N bénéficiaires | N envois | N bénéficiaires |
| 1 Femme | 3 | 3 | 44 | 46 | 47 | 49 |
| 2 Père-Mère | - | - | 6 | 8 | 6 | 8 |
| 3 Enfants | 4 | 6 | 47 | 265 | 51 | 271 |
| 4 Autres membres famille | - | - | 8 | 12 | 8 | 12 |
| 5 Autre bénéficiaire | - | - | - | - | - | - |
| Total | 7 | 9 | 105 | 331 | 112 | 340 |

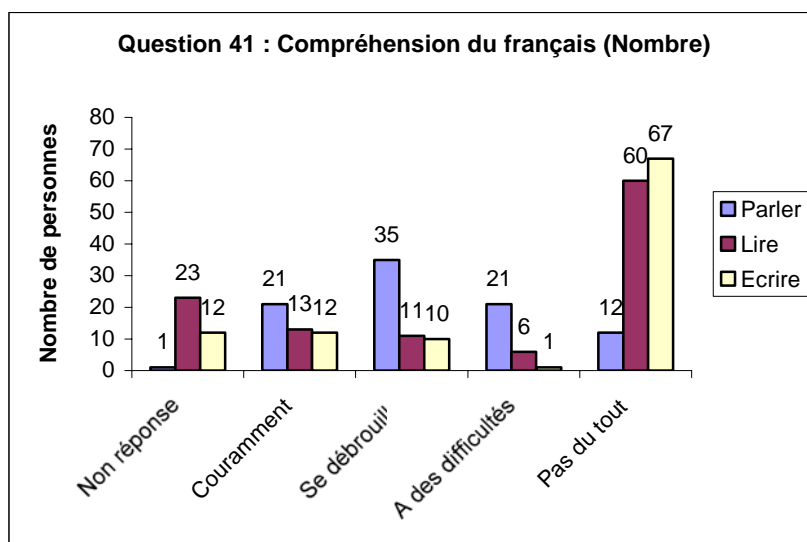
Ces transferts se font en direction des familles restées au pays, à l'exception de quelques envois très minoritaires pour ceux qui ont des proches en France. Au total, les transferts de ces 49 migrants au revenu généralement modeste, aident à vivre quelque 340 personnes dont 80% d'enfants.



L'enquête révèle que les sommes envoyées sont d'autant plus importantes pour les familles bénéficiaires, que celles-ci ne peuvent compter que dans quelques rares cas (6%) sur une participation financière des enfants adultes. Ces derniers ayant soit leur propre famille à charge ou vraisemblablement peu de ressources, ne peuvent jouer le rôle de relais.

6. L'ACCES DIFFICILE AUX DROITS SOCIAUX

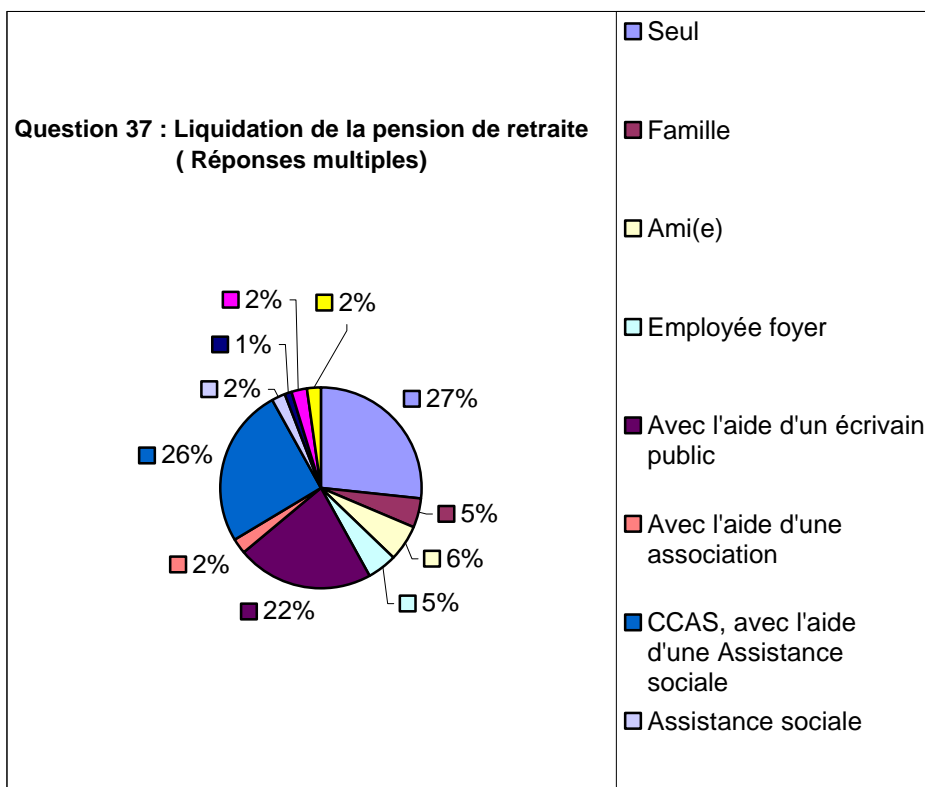
6.1. Comprendre le français et l'écrire n'est pas à la portée de tous les migrants



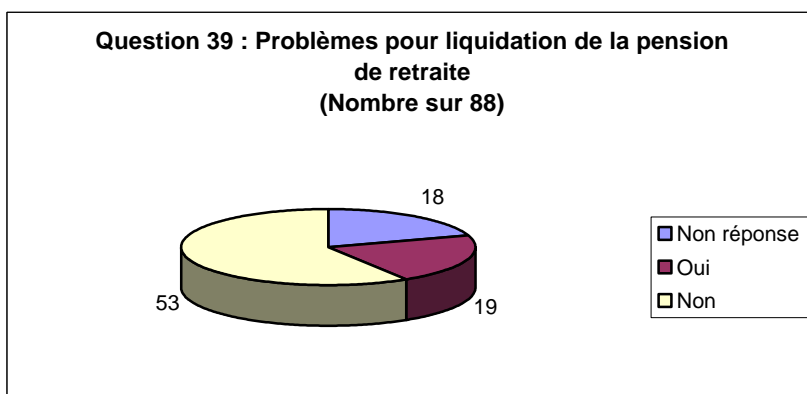
Faire des démarches administratives passe par une connaissance minimale de la langue française. C'est le premier obstacle à surmonter pour une minorité. 63% des migrants déclarent parler sans difficulté ou se débrouiller pour se faire comprendre. Mais un quart (24%) s'exprime avec difficulté et 13% disent ne pas parler du tout la langue française.

Parler ne suffit pas. Comprendre et remplir un document reste compliqué pour la majorité d'entre eux. Seuls 26% des migrants de l'enquête lisent et 24% écrivent couramment ou se débrouillent. Lire un document reste difficile pour 7% d'entre eux et impossible pour 67%. Les trois quarts (74%) ne peuvent rédiger en français.

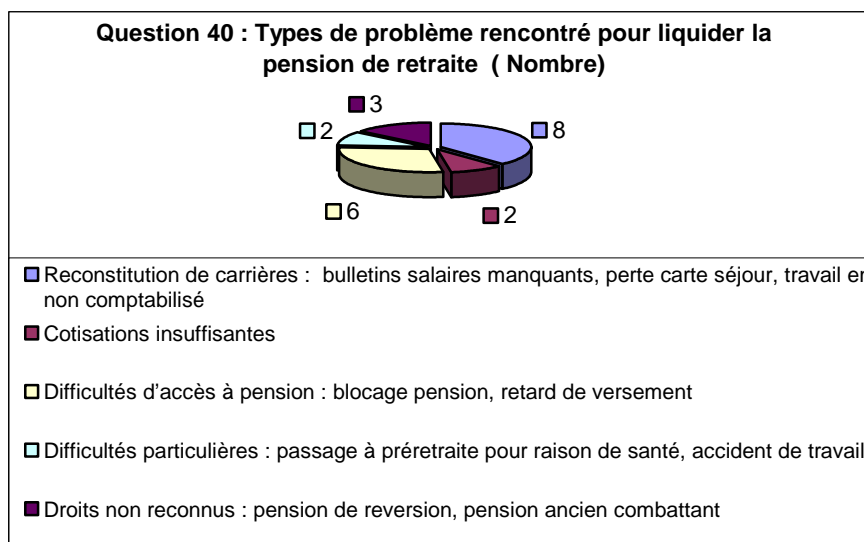
6.2. Recourir à une aide extérieure est donc utile pour liquider sa pension de retraite



28% des intéressés se sont débrouillés seuls pour faire les démarches en vue de liquider leur pension de retraite. Mais 32% ont bénéficié de l'appui d'une personne ou d'une structure sociale spécialisée comme le CCAS. 28% se font aider par un écrivain public, 11% ont fait appel à leurs proches, soit à leur famille soit à des amis et 5% par un salarié du foyer où ils résident.



25% des migrants interrogés disent avoir eu des problèmes particuliers pour liquider leurs droits à la retraite.



6.3. Obtenir sa retraite : un parcours du combattant pour un migrant sur quatre

Les réponses à l'enquête illustrent ce que l'on savait déjà sur les difficultés rencontrées par certaines catégories de salariés. Ainsi il n'est pas évident de rassembler toutes ses fiches de paye, de réunir « les papiers ». Il y en a toujours qui manquent. Cette difficulté est évoquée par 8 personnes. Cette situation est source parfois de fortes critiques. L'un d'eux, ancien militaire précise : « on me demande des fiches de paye de 1970, normalement tu gardes les papiers 5 ans, pourquoi ils demandent ceux de 1970, ce n'est pas normal. Pour l'armée, je vais demander le reçu d'électricité de 1962 ». Un autre se retrouve sur la même critique : « J'ai eu des problèmes pour obtenir la retraite car on demande des bulletins de paye de 10 ans en arrière, plus des certificats de travail de mes patrons ; mais je ne les ais pas retrouvés, certains étant décédés ou perdus de vue. Donc je n'ai pas pu obtenir ces papiers, c'est pour cela que j'ai une très petite retraite ».

Il n'est pas facile de reconstituer sa vie de travail. Un ancien ouvrier du bâtiment de 73 ans qui est arrivé en France en 1954 dans l'armée française pour laquelle il a combattu jusqu'en 1962 avant de travailler dans différents métiers donne son exemple : « j'ai travaillé en Algérie chez des français mais cela n'a pas été pris en compte ». Un de ses compatriotes de 72 ans arrivé en 1953 s'était fait aider d'un ami pour liquider sa retraite. Il ne comprend pas ce qui se passe : « on m'a bloqué ma pension retraite ». Avec moins de 400 euros par mois, il « fait ses courses et prend ses repas au Restaurant du cœur ». Un troisième compatriote qui vient de prendre sa retraite et qui s'est fait aider pour liquider sa pension par une personne qui travaille au foyer où il réside s'étonne : « ils tardent à traiter le dossier donc à payer ». Un autre retraité de 66 ans qui s'était fait aider par une assistante sociale au CCAS, en mauvaise santé, rappelle avoir « du justifier sa retraite à 60 ans pour raison de santé ».

Les conséquences sont dramatiques pour des salariés non qualifiés, surtout s'ils n'ont pas assez cotisé. C'est le cas de ce célibataire de 80 ans vivant en foyer qui a déclaré vivre du RMI. Il n'a que 1067 euros par trimestre car « l'assistante sociale m'a dit que je n'avis pas cotisé assez ». Un jeune retraité de 65 ans, maîtrisant bien le français, souligne « il manquait quelques certificats de travail et des bulletins de paie et donc on n'a pris en compte toutes les années travaillées ». Célibataire, il veut surmonter son amertume de « sa petite retraite », en affirmant « rechercher une association qui s'occuperait des personnes âgées ou handicapées ». Il conclut néanmoins « Faut que tout le monde ait une retraite convenable à tous les niveaux, car c'est cela, le plus gros problème ».

6.4. Accéder aux droits sociaux n'est pas à la portée de tous

Certains migrants racontent leurs difficultés avec amertume. Un ancien chauffeur de l'armée française, aujourd'hui SDF, se plaint de ne pas avoir « ma pension à laquelle j'ai droit », faute d'obtenir sa carte d'ancien combattant. Cela fait 18 mois qu'il essaye de rétablir sa situation et qu'il s'est rendu au CCAS mais pour le moment, il juge que « rien n'a été fait par l'administration ». Un autre qui n'est pas encore à la retraite raconte : « Après mon accident du travail, où j'ai subi un traumatisme crânien et la perte quasi totale d'un oeil, mon entreprise n'a fait que renouveler

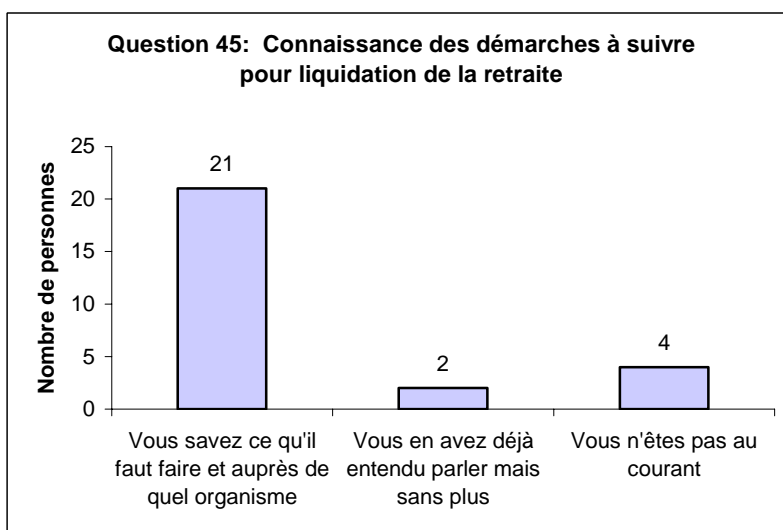
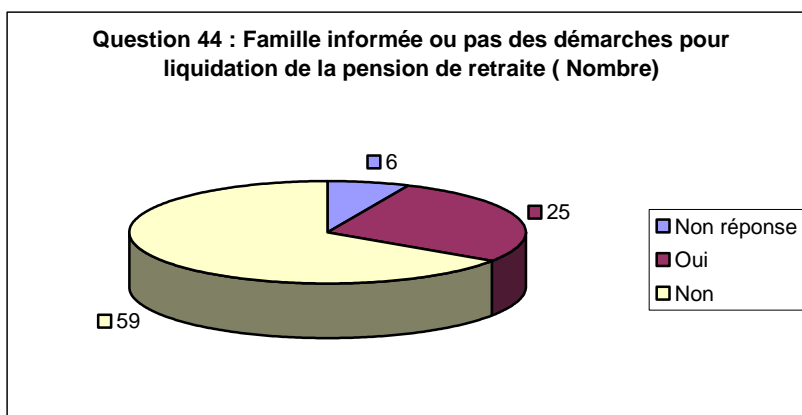
arrêt maladie sur arrêt maladie sans m'octroyer de pension invalidité. Ni une quelconque indemnité. » Il est Rmiste mais a des difficultés pour percevoir cette allocation car « il est sans domicile ». Il passe ses nuits dans un accueil de nuit.

Parfois les difficultés nourrissent un fort ressentiment. Un jeune retraité de l'industrie qui paye dans son foyer un loyer dérisoire de 60 euros mais déclare avoir moins de 600 euros de revenus s'est fait aider par un écrivain public pour liquider sa retraite. Il précise ne pas recevoir sa retraite complémentaire parce que selon lui « l'Etat croit que les Arabes ne savent pas lire donc il les arnaque ». Un conducteur d'engins du bâtiment en retraite depuis moins de 5 ans et en invalidité depuis 20 ans suite à un « contrôle du travail » vit avec 400-600 euros en foyer où une assistante sociale vient le voir pour l'aider à « toucher son complément ». Divorcé, il a en charge un de ses 4 enfants de 18 ans qui ne travaille pas. Cet homme s'insurge carrément « je ne parle pas bien français, je vis comme un con, je peux pas aller les voir, je suis fatigué, j'y arrive pas, je demande rien, j'y connais rien, je laisse tomber ».

Après s'être démenés, certains adoptent une attitude résignée. Cet algérien retraité qui a des revenus de 600 à 800 euros, ne conteste jamais rien. D'après ses voisins de foyer, il lui est même arrivé de rester des mois sans percevoir son RMI ou sa retraite sans le dire, ni s'en plaindre jusqu'il ait puisé tout l'argent qu'il avait sur son compte épargne. Mais c'est une personne pour qui « la loi, c'est la loi, je ne veux rien y changer ».

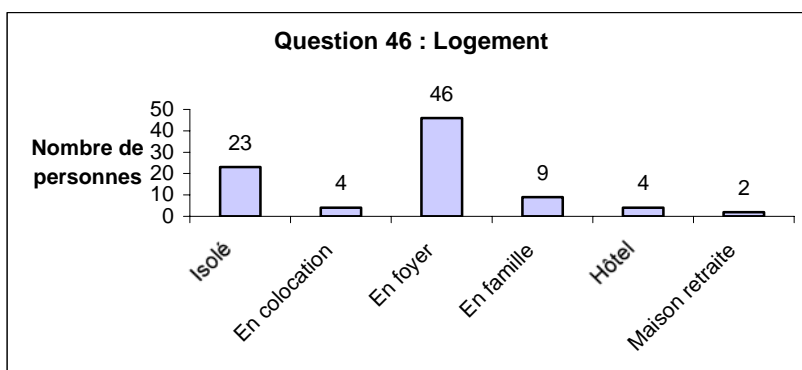
6.5. Seule une minorité des familles connaît les démarches à faire

Pour les pensions de reversion et la couverture médicale de la famille, 70% des intéressés déclarent que leur famille n'est pas au courant des démarches à faire en cas de problèmes Deux tiers ne répondent pas sur le type de démarches à faire et un quart seulement estime savoir ce qu'il faut faire et auprès de quel organisme.



7. LE LOGEMENT : UN MOTIF D'INSATISFACTION POUR LA MAJORITE

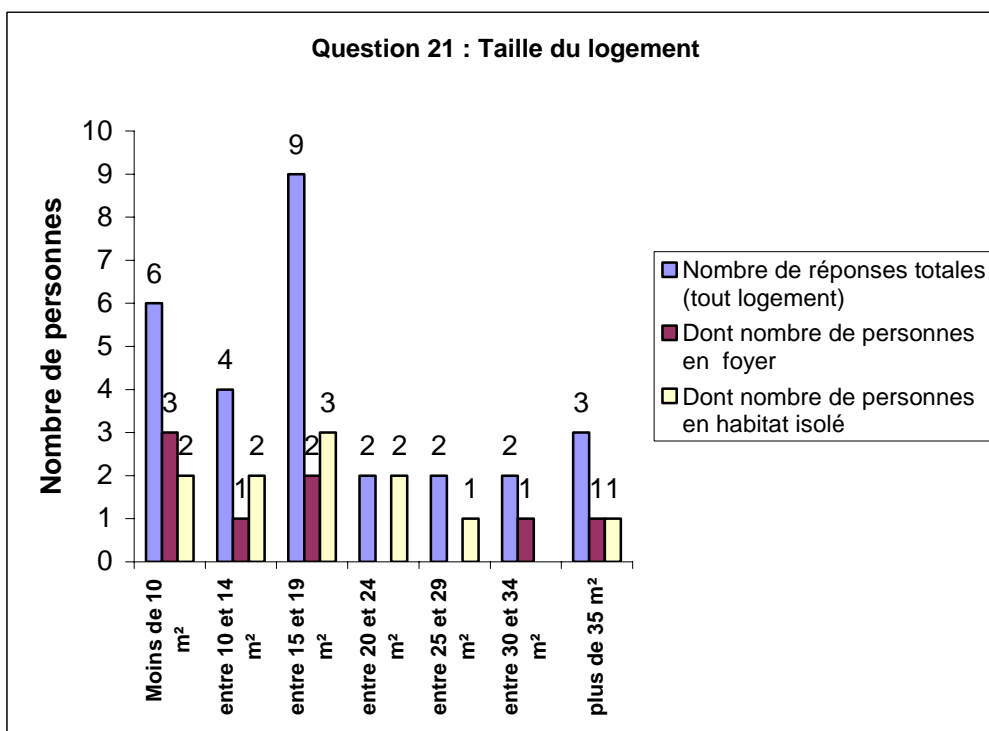
7.1. Plus de la moitié des enquêtés vivent en foyer



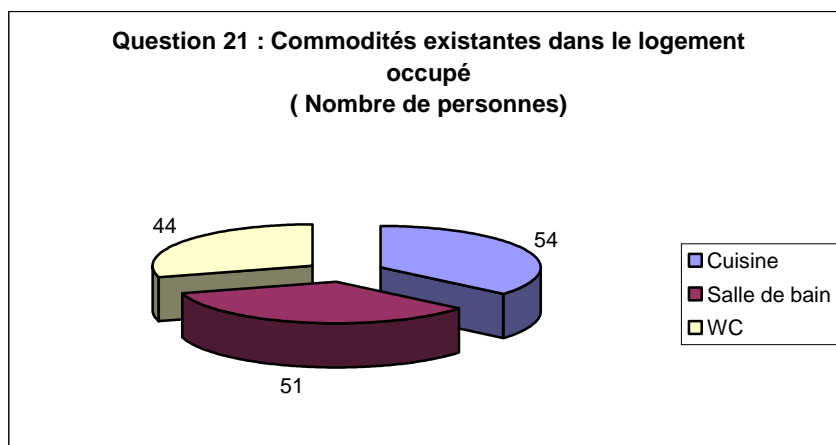
Précisons d'emblée que dans leurs réponses, les résidents en foyer ne distinguent pas si le logement doit s'entendre comme une chambre ou comme une unité de vie.

Plus de la moitié des interviewés (52%) résident en foyer et un cinquième (26%) en habitat isolé. Les autres vivent en famille (10%), ce terme devant être compris au sens large d'amis du même village, en colocation et hôtels, (5% chacun). Deux personnes sont en maison de retraite.

7.2. Des logements pour célibataires



Schématiquement un tiers des réponses indique des logements de moins de 15 m², un deuxième tiers des logements de 15 à 19 m² et le dernier tiers des logements de plus grande taille.



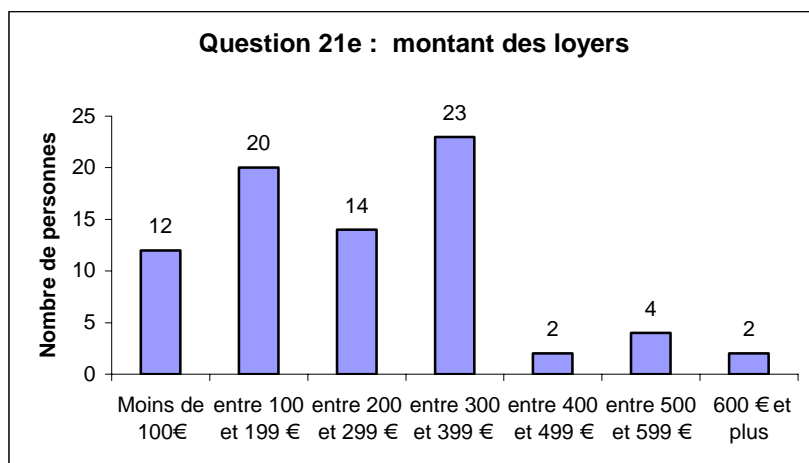
71% des migrants de l'enquête vivent dans un logement d'une seule pièce, les résidents des foyers étant à 84% dans ce cas et ceux en habitat isolé 57%. 17% des migrants disposent de deux pièces. Les commodités sont inégales selon les situations. Si 60% des personnes ont une cuisine, 57% sont équipés d'une salle de bain, moins de la moitié (49%) disposent de WC dans leur logement.

7.3. La chambre comme lieu d'attache

| Question 22 : Usage de la chambre | Ensemble | | Non retraité | | Retraité | |
|-----------------------------------|----------|------|--------------|------|----------|------|
| | N | % | N | % | N | % |
| Non réponse | 3 | | 1 | | 3 | |
| Juste pour dormir | 26 | 30% | 8 | 44% | 18 | 27% |
| Dormir et manger | 35 | 40% | 4 | 22% | 30 | 44% |
| Occupée tout le temps | 26 | 30% | 6 | 33% | 20 | 29% |
| TOTAL réponses | 90 | 100% | 18 | 100% | 68 | 100% |

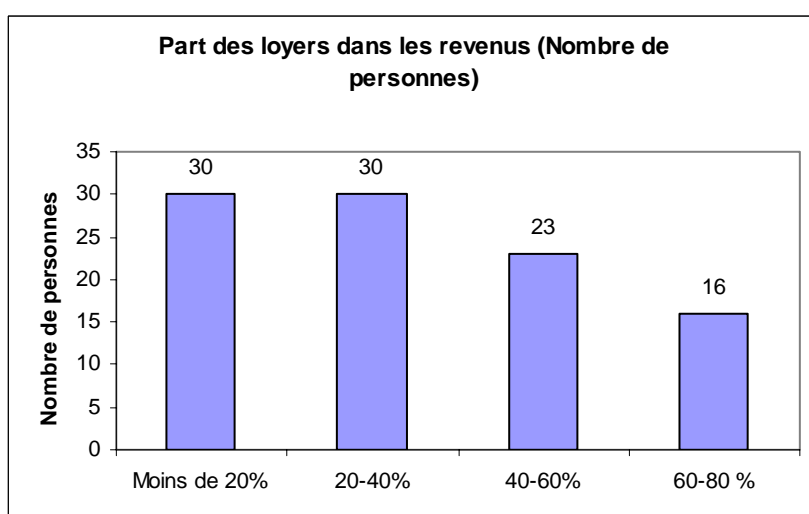
La chambre est un lieu où l'on passe une partie importante de sa journée. 30% des personnes l'utilisent juste pour y dormir et 40% pour y dormir et manger. 30% enfin y sont quasiment en permanence, souvent en raison d'un handicap de santé. On observe des variations selon que l'on est ou non retraité. Pour les non retraités le mode d'occupation principal est d'y dormir et pour les retraités d'y dormir et d'y manger.

7.4. Des loyers modestes mais qui pèsent sur les revenus



Question 21f Le poids des loyers dans les revenus

| Loyer ↻ | Moins de 100€ | 100 à 199 € | 200 à 299 € | 300 à 399 € | 400 à 499 € | 500 à 599 € | 600 € et plus | TOTAL |
|--------------------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|----------|
| Revenus ↻ | | | | | | | | |
| Moins de 400 euros | 3 | 4 | 1 | 3 | 1 | 1 | 1 | 20 |
| Entre 400 et 600 euros | 5 | 6 | 4 | 7 | - | - | 1 | 24 |
| Entre 600 et 800 euros | 4 | 3 | 4 | 5 | - | 1 | - | 18 |
| Entre 800 et 1000 euros | - | 4 | 1 | 5 | 1 | 1 | - | 14 |
| Entre 1000 et 1200 euros | - | 2 | 4 | 3 | - | - | - | 10 |
| Plus de 1200 euros | - | - | - | - | - | 1 | - | 2 |
| TOTAL | 12 | 20 | 14 | 23 | 2 | 4 | 2 | - |



Selon les déclarations des intéressés, le loyer représente une part plus ou moins importante des dépenses. Calculé à partir des données exploitables, il est difficile de savoir si les réponses concernent le loyer net, avec APL comprise ou non. Nous pouvons sous cette réserve importante estimer que 30% des migrants dépense jusqu'à 20% de ses revenus pour se loger, 30% entre 20 et 40% de son revenu, 23% entre 40 et 60% et 16% au delà.

7.5. Seule une minorité se dit satisfaite de son logement

| Question 23. Satisfaction de son logement (réponses multiples) | Nb. réponses | % |
|---|-----------------|------|
| Non réponse | 2 | |
| Oui | 14 | 16 |
| Logement trop petit | 49 | 56 |
| Inconfortable | 24 | 27 |
| Vétuste | 14 | 16 |
| Insalubre | 20 | 23 |
| Mal situé | 5 | 6 |
| Bruyant | 18 | 20 |
| Loyer cher | 51 | 58 |
| TOTAL réponses. | 88 | 100% |

Sur cette question, la quasi totalité des personnes interrogées a exprimé son avis. Si une minorité de migrants se dit satisfait de son logement (16%), les autres expriment plusieurs critiques. Plus de la moitié des personnes critique le coût élevé du loyer (58% des réponses) ou sa trop petite superficie (56%). Ensuite l'habitat est jugé inconfortable (27%) ou encore insalubre (23%) ou bruyant (20%). Seule une petite minorité (6%) dit que son logement est mal situé.

7.6. Les résidents des foyers entre l'envie de partir et le maintien sur place

L'enquête confirme ce que l'on pouvait connaître des foyers. La très grande majorité des résidents disposent d'une pièce avec les commodités attenantes.

Les résidents sont très critiques sur leurs conditions de logement comme on a déjà pu le constater. La principale critique porte sur le loyer, reprise par les deux tiers d'entre eux, avec 29 des 46 réponses enregistrées. 33 des 35 résidents en foyer déclarent dans une réponse précédente bénéficier de l'APL. Ensuite vient la taille jugée trop petite pour la moitié des résidents. L'insalubrité est dénoncée ensuite par un quart d'entre eux puis la vétusté et enfin le caractère bruyant des foyers.

7.7. L'habitat en hotel meublé, des situations disparates

23 interviewés sont concernés. Ils décrivent leur appartement comme de petite taille, en majorité entre 8 et 16 m² sauf un locataire chanceux qui déclare vivre dans 45 m². Quasiment tous ont les commodités. La majorité y passe une bonne partie de la journée soit qu'ils affirment y « passer tout leur temps » ou qu'ils mangent sur place.

Les loyers y sont plus chers qu'en foyer. Sur les 21 réponses données, 6 personnes déclarent un loyer de moins de 200 euros, et 6 autres entre 200 et 300 euros. C'est donc 9 personnes sur 21 qui déboursent 300 euros et plus pour se loger à comparer aux deux tiers de résidents en foyer déboursant moins de 200 euros mensuels.

Au vu de ces prix, ce qui ressort comme première critique est leur taille jugée exiguë, leur vétusté, et parfois leur caractère bruyant ou le fait qu'ils soient mal situés. Une seule réponse témoigne

explicitement sa satisfaction. Il est donc logique de lire que deux tiers d'entre eux espèrent quitter les lieux, soit dans une proportion inverse que leurs collègues résidents en foyers.

7.8. La colocation, une situation marginale

Le faible nombre de réponses ne permet pas de tirer des enseignements assurés sur ce type d'habitation. Les critiques rejoignent les précédentes sur son caractère trop petit et cher. Deux personnes indiquent que leur loyer dépasse les 300 euros.

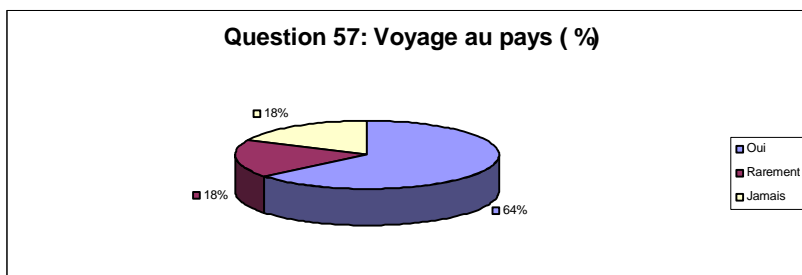
7.9. Le logement « en famille », un choix minoritaire.

Ce type de logement concerne un quart des migrants de notre enquête. Les critiques sont là encore les mêmes dans ces deux cas que pour les autres modes de logements.

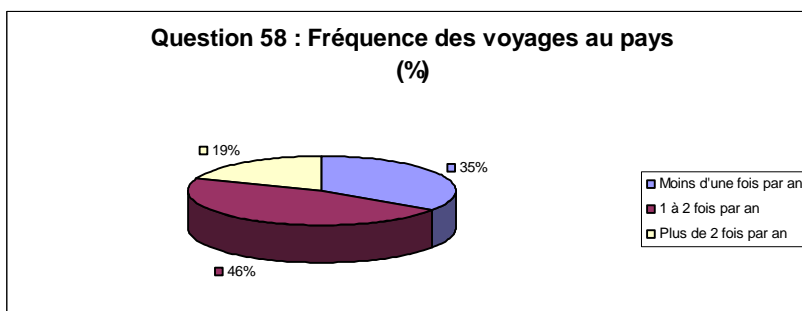
8. UN TERRITOIRE DE VIE A CHEVAL SUR DEUX PAYS

Nous avons constaté précédemment l'importance des liens avec la famille restée au pays. Celle-ci peut vivre ou survivre grâce à l'importance des transferts. Il s'agit de saisir ici d'autres formes de liens des migrants avec leur pays, certains réels comme les allers-retours, d'autres qui touchent davantage au symbolique comme l'assurance rapatriement, d'autres enfin peu connus comme la participation des migrants au développement de leurs pays.

8.1. Des allers-retours fréquents



Dans leur grande majorité, (64%), les migrants de l'enquête gardent le contact avec leur pays d'origine par des allers retours réguliers. Cela prend la forme d'un à deux voyages par an (46%), parfois moins, (35%) parfois plus (19%). Seul un tiers (36%) ne s'y rend jamais ou qu'occasionnellement.



Comment expliquer ce choix ? En croisant différentes données, on remarque que certains facteurs jouent un rôle important dans cette décision. La question des ressources vient à l'esprit en premier lieu. Un premier constat : 28 des 36 migrants qui y vont rarement ou jamais, sont des personnes qui doivent vivre avec moins de 600 euros mensuels. Ces moyens limités se cumulent avec un état de santé fragile pour expliquer la faible mobilité des septuagénaires et octogénaires de l'enquête.

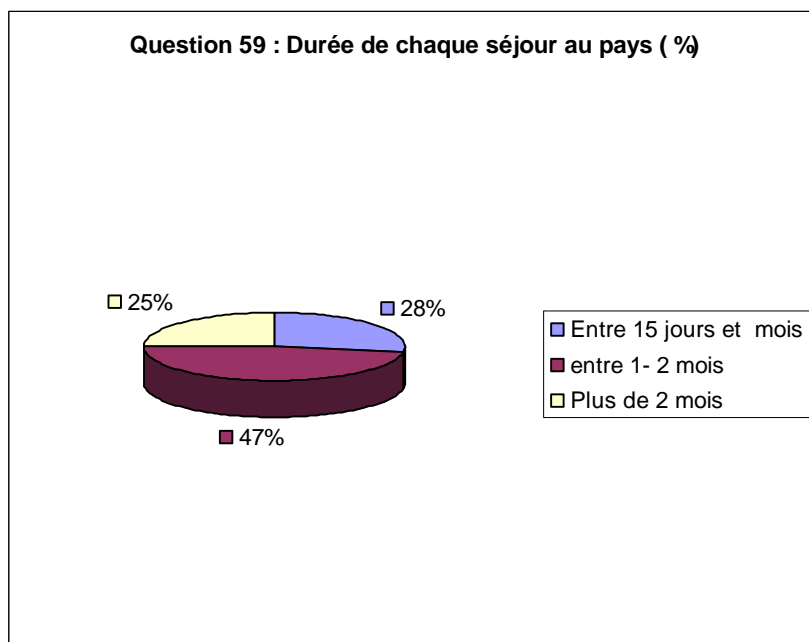
Les retraités mettent-ils à profit leur temps libéré pour se déplacer plus souvent que les non retraités ? 43 des 70 retraités (70%) voyagent au pays, soit dans une proportion comparable aux 15 sur 19 non retraités (79%) qui se déplacent. Le fait d'être à la retraite ne paraît pas changer les habitudes en la matière.

Le lien familial permet de comprendre le choix de retourner de temps au pays. Ainsi 14 des 16 qui ne vont jamais au pays n'envoient pas d'argent au pays. On comprend également que les migrants mariés aient des relations plus fréquentes avec le pays d'origine que leurs collègues divorcés. Enfin il faudrait ajouter comme dernier élément d'éclairage la situation politique du pays. Certains algériens de l'enquête disent qu'ils ont pratiquement rompu avec leur pays en raison de leur choix pendant la guerre d'indépendance ou parce qu'ils ont choisi de rester à l'écart, au moins pour le moment, d'un pays qu'ils ont quitté dans la situation troublée des années 90.

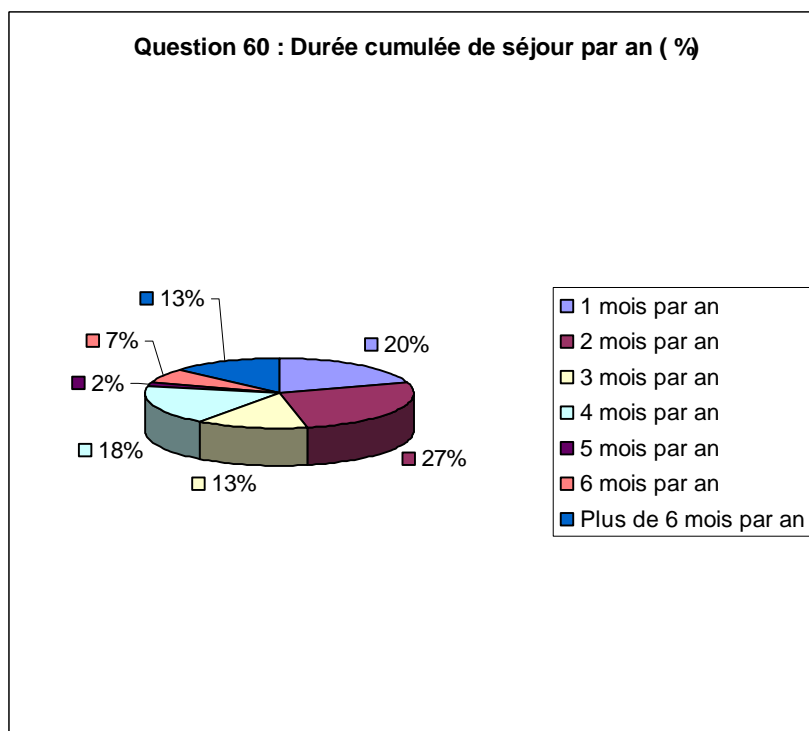
En définitive, la pratique des allers retours réguliers est une pratique courante pour ces migrants de la première génération. L'histoire de cycles migratoires différents selon les nationalités rend compte de comportements différents. Ainsi l'ancienneté de l'immigration algérienne en France

explique l'importance d'immigrés âgés en son sein et par là contribue à distendre la fréquence des contacts réguliers avec le pays d'origine. C'est ce que suggère l'enquête malgré le nombre limité des personnes interrogées. Ainsi si la totalité des marocains (9) et la quasi totalité des tunisiens (12 sur 14) font des allers et retours fréquents, ce n'est pas le cas des algériens (50 sur 63).

8.2. Deux territoires de vie



Lors de chaque déplacement, la moitié (47%) des migrants séjourne entre un à deux mois, 28% n'y reste en moyenne qu'un mois au plus et un quart (25%) prolonge son séjour au delà de deux mois. Ils y restent chaque année plus ou moins longtemps. On peut distinguer deux formules dominantes de séjour. La première recouvre des séjours de 1 à 4 mois par an, c'est le fait de 78% des migrants avec une prévalence de 2 mois. La seconde se caractérise par des séjours prolongés, d'au moins six mois au pays, c'est le choix d'un cinquième (20%) d'entre eux.

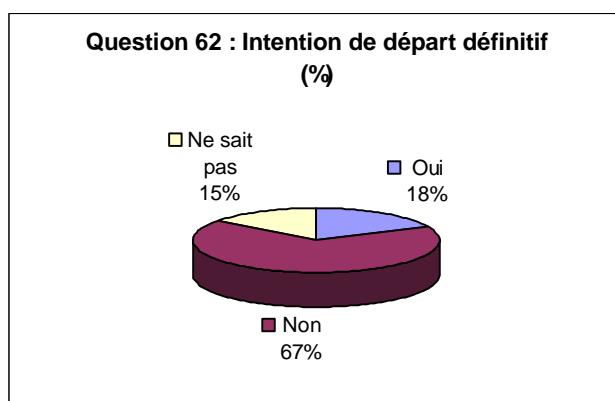


On peut esquisser une typologie des séjours au pays. D'abord le groupe des migrants qui ne vont pas au pays chaque année soit 18% des personnes interrogées. Ensuite un deuxième groupe (21%) comprenant des migrants faisant un séjour annuel d'un mois par an. Un troisième groupe (37%) séjournant deux à trois mois par an en un ou deux séjours. Enfin ceux qui font un ou deux déplacements par an pour un séjour au pays de 4 mois ou plus, certains y demeurant la moitié de l'année au pays soit 34%.

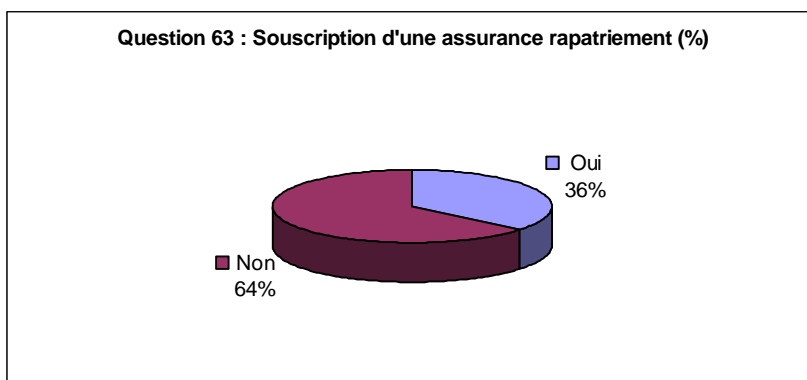
| 60b Modes de présence au pays | | | | |
|---|-----------------|---------------|----------------|-------|
| Durée moyenne chaque séjour ➡ Durée cumulée par an de séjour ⤴ | Moins 1 mois | 1 à 2 mois | Plus 2 mois | Total |
| 1 mois par an | 8 | 4 | | 12 |
| 2 mois par an | 3 | 13 | | 16 |
| 3 mois par an | | 5 | | 7 |
| 4 mois par an | 1 | 4 | 4 | 9 |
| 5 mois par an | | | 1 | 1 |
| 6 mois par an | | | 2 | 2 |
| Plus de 6 mois par an | | | 8 | 8 |
| TOTAL réponses croisées. | 14 | 26 | 15 | 56 |

Habités à des déplacements réguliers, organiser leurs voyages ne posent pas de difficultés particulières pour deux migrants sur 3.

8.3. L'idée du retour portée par une minorité

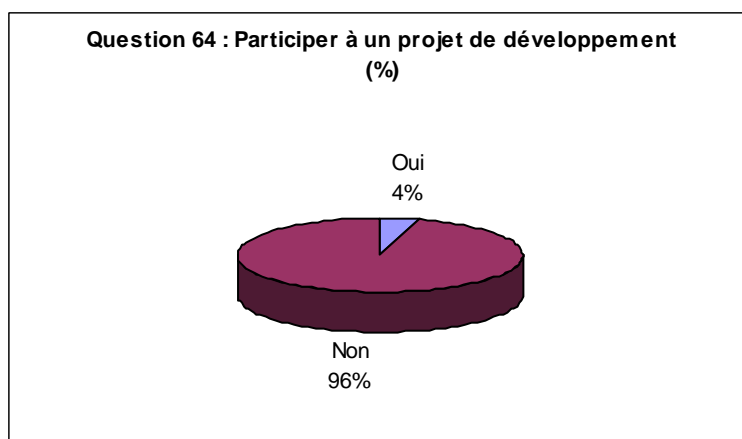


Le retour, il y a quelques années, pouvait être vécu comme un mythe pour la première génération de migrants. Il apparaît avec cette enquête que l'attachement à son pays se manifeste peut-être davantage par des visites régulières au pays que par la volonté d'y finir ses jours. Moins d'un migrant vieillissant sur cinq (18%) envisage un retour définitif sur la terre qui l'a vu naître. De manière symbolique, l'idée d'une assurance rapatriement, qui pose la question du lieu où l'on veut être après la vie, ne préoccupe guère plus d'un maghrébin sur trois, (36%). Si les migrants vieillissants semblent choisir d'occuper deux territoires de vie, la terre d'exil se mue au fil du temps en terre de repos éternel pour la majorité d'entre eux. C'est une réalité qui s'impose au pays d'accueil.

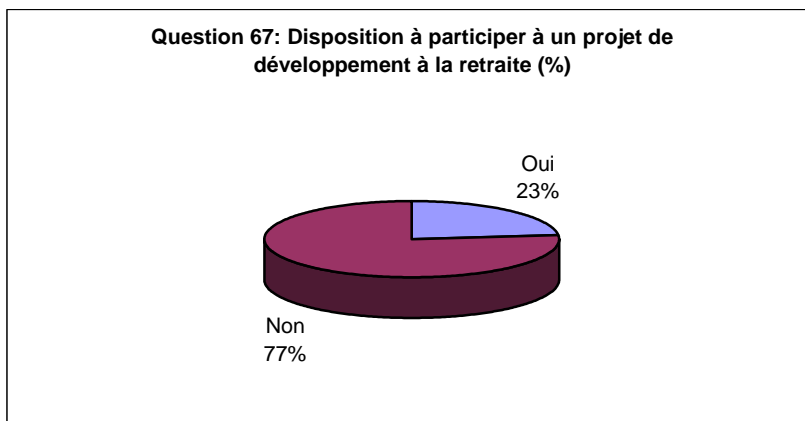


8.4. Les transferts d'argent aux familles priment sur le développement du pays

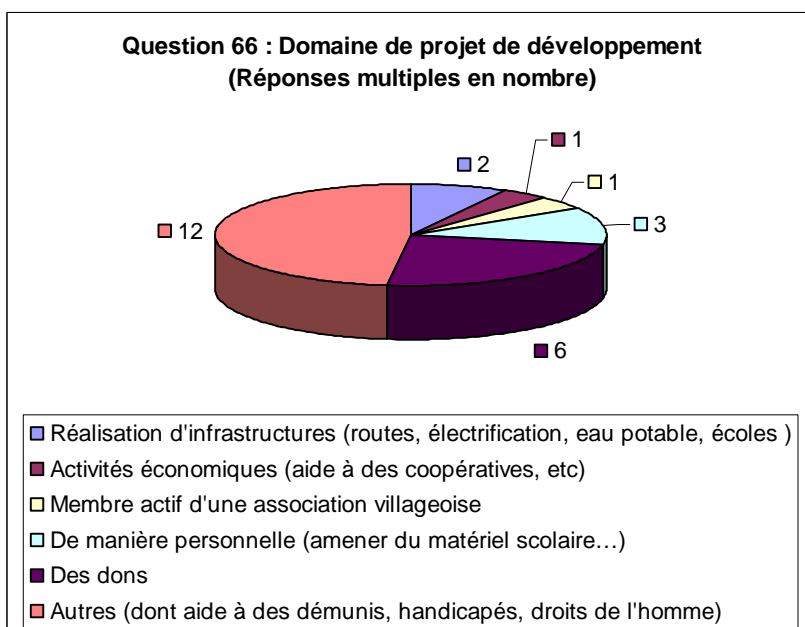
Les trois quarts des migrants de l'enquête font vivre leurs familles au pays par des envois d'argent réguliers et souvent au prix de grands sacrifices et de privations en particulier au niveau du logement. Pour eux, le lien avec le pays d'origine est pensé d'abord comme le soutien financier à leurs familles. Ce lien s'est forgé tout au long de leur vie et reste naturellement leur priorité et leur horizon en fin de vie active. La question de participer à un projet de développement effleure à peine dans leurs réponses. Moins d'un sur vingt participe à cette forme d'aide à leur pays. Cela ne veut pas dire un refus massif, les réponses étant partagées. Une majorité de 77% n'en voit pas l'intérêt, peut-être parce qu'ils le perçoivent comme un effort supplémentaire en plus du transfert d'argent à leurs familles. Une minorité, un quart d'entre eux, (23%) se dit disponible pour une nouvelle forme de solidarité plus étendue.



Les idées ne manquent pas et recourent l'approche portée par des ONG (Organisation Non Gouvernemental) de développement. Elles touchent au domaine social comme les propositions faites par quatre interviewés d'aide aux personnes en difficulté, aux personnes âgées et aux personnes handicapées par exemple, ou aux plus démunies. Pour deux migrants cela passe par le don d'argent à ses propres enfants ou petits enfants. Mais la vision peut être aussi plus prospective, comme créer des emplois, « améliorer les choses pour les enfants et les générations futures » ou développer les droits de l'homme.



Plus précisément, 16 personnes interrogées s'investissent dans des opérations de développement social ou économique. 4 participent à un projet collectif de développement local. Les autres par leurs dons essentiellement font un travail d'aide sociale autour d'eux.



Ainsi une minorité de migrants dont la vie n'a guère été facile et ne l'est pas forcément pas plus aujourd'hui, bien au contraire, assume une solidarité avec d'autres personnes plus démunies ou au service de développement de leur pays. Cette disponibilité, cette ouverture qui donne du sens à leur vie de retraité change l'image dans laquelle on confinait ces migrants vieillissants. Il ne s'agit pas seulement de personnes défavorisées aspirant à l'amélioration de leur vie quotidienne. Ils sont comme leurs voisins français de cette génération. Ils aspirent à vieillir dans la dignité.

9. HUIT MIGRANTS SUR NEUF ASPIRENT A MIEUX VIVRE PENDANT LEUR RETRAITE

9.1. Vivre mieux, c'est le souhait de tout immigré comme moi

« Vous aspirez peut-être à « vivre mieux ». Que vous faudrait-il pour pouvoir mieux vivre ? » A cette question ouverte, 81 des 90 personnes interrogées ont répondu. Le sentiment général est celui d'une aspiration à mieux vivre pendant sa retraite. Seule une minorité (10%) se dit satisfaite ou au contraire résignée.

FLORILEGE DE PAROLES IMMIGREES

« Vivre mieux c'est le souhait de tout immigré comme moi. On n'a pas les mêmes droits que les français alors qu'on a travaillé dur toute notre vie et aujourd'hui, on est à la retraite mais on vit moins bien. J'ai été convoqué à une réunion par les impôts qui nous ont dit qu'on aurait 40 euros de moins (de prestation retraite). Déjà qu'on a moins de retraite alors après il nous restera quoi? Je souhaiterais vivre plus décemment, avoir un logement convenable et un peu plus de ressources. A mon âge, c'est difficile de faire ses courses, de se déplacer, j'aimerais avoir une aide à domicile. Je n'ai aucune aide financière pour le loyer car souvent 'y a des contrôles de la CAF et si je pars en Algérie pendant un mois et qu'il ne me trouve pas, (ce qui lui est arrivé), on nous supprime l'APL.»

La citation ci dessus, particulièrement charpentée, concentre plusieurs des récriminations exprimées par l'une ou l'autre des personnes interrogées. Mais quelque soit sa tonalité, elle reflète à sa manière cette aspiration partagée à mieux vivre pendant sa retraite et l'inquiétude de ne point y parvenir. Tous les migrants interrogés aspirent à une amélioration de sa vie de retraité sur un ou plusieurs plans. Maintenir le lien familial et social pour ne pas rester seul, avoir un meilleur logement et de meilleurs revenus, pouvoir bénéficier d'aides sociales principalement d'aides à domicile, être en meilleure santé et être assuré des soins adéquats, autant de domaines importants pour « vivre mieux » pendant sa retraite.

| Question 20. Vous aspirez peut-être à "vivre mieux" (autre logement, plus de ressources, bénéficier d'une aide à domicile, etc). Que vous faudrait-il pour pouvoir vivre mieux? Question ouverte | N Répons | % |
|---|------------------------|-----------|
| Non réponses | 9 | |
| Maintenir le lien familial et social Dont Etre avec sa femme et sa famille Faire venir sa femme en France Trouver une compagne Dont Voir des gens, avoir des contacts, de nouveaux amis, ne pas être seul, être dans une maison de retraite avec d'autres | 27 5 8 3 5 | 33% |
| Avoir un meilleur logement Dont : avoir un logement adapté à son handicap, amélioré, plus confortable, convenable, un autre environnement Dont : Changer de logement pour vivre seul ou avec sa femme ou en raison d'un loyer trop cher ou pour quitter le foyer ou l'hôtel | 27 12 15 | 33% |
| Avoir de meilleurs revenus pour vivre, être à l'aise Dont plus importants Dont plus stables | 26 24 2 | 32% |
| Bénéficier d'aides sociales (aide ménagère, aide à domicile, aide médicale) | 18 | 22% |
| Avoir une meilleure santé, de meilleurs soins | 8 | 10% |
| Garder le contact avec le pays ou y retourner Dont voir plus souvent sa famille | 8 6 | 10% |
| Satisfaction, besoin de rien de plus Résignation ou dégoût de la vie | 8 5 | 10% 6% |

Ces souhaits se recoupent dans la vie quotidienne. On souhaite davantage de moyens pour changer de logement, ou aller voir plus souvent sa famille mais les revenus des retraités sont plus que modestes. On craint de voir sa retraite amputée si on retourne auprès des siens pour ne pas rester isolé. On veut faire venir sa femme mais on devine que ce sera très difficile. Autant de mesures des contraintes qui pèsent concrètement et qui limitent dans une large mesure l'espoir d'améliorations concrètes et légitimes après une vie de labeur.

9.2. Vieillir seul, loin des siens, une inquiétude diffuse

Nous avons déjà noté que le temps de la retraite est ambivalent. Il est à la fois décrit paradoxalement comme celui du temps libre, qui permettrait de resserrer les liens sociaux avec les siens ou ses amis et aussi comme un temps de solitude où la vie semble plus monotone, où l'on ressent plus l'isolement car la famille vous manque. 50% d'entre eux se déclarent plus isolés qu'avant la retraite, 43% disent que leur famille leur manque et 32% que la vie leur apparaît maintenant plus monotone.

Le besoin de se rapprocher de sa famille et d'être chers, l'aspiration à garder des contacts pour ne pas être seul est donc vivace parmi les immigrés vieillissants. En cela leurs attentes ne sont guère différentes de leurs voisins français. Ce souhait d'être proche des siens est cité par 27 personnes sur 81 (33%) en réponse à la question « que vous faut-il pour vivre mieux ». Ceci est d'autant plus remarquable que la question suggérait plus des réponses pratiques du type besoin d'un autre logement, de meilleurs revenus ou d'une aide à domicile.

Pouvoir couler ses vieux jours avec sa femme en la faisant venir ici est le souhait le plus fréquent. Il est formulé explicitement par 8 migrants. D'autres aspirent à vivre près de sa famille au pays ou à la voir fréquemment. Les difficultés de faire venir ses proches en France ne sont pas ignorées. Il faudrait avoir des revenus plus importants pour bénéficier du « regroupement familial » souligne l'un d'eux. Il faudrait aussi « trouver un autre logement car au foyer les couples sont interdits » souligne un deuxième tandis qu'un troisième pense d'abord à obtenir « la nationalité française » pour surmonter l'obstacle.

Retourner au pays est l'autre voie pour être en famille exprimée dans 4 réponses mentionnées. Cela permettra « de voir mes enfants qui sont petits » précise l'un d'eux. Mais choisir n'est pas forcément aisé. Ainsi un retraité comorien sur le point de prendre sa retraite, dit être tiraillé entre la pression de sa famille pour le faire revenir au pays et son envie de « voir ses petits enfants de 6 et 10 ans » dont il est séparé suite à son divorce en cours.

En résumé, ici ou au pays, ce souhait est identique, ne plus vieillir seul. 3 divorcés et 1 veuf aspirent ainsi à trouver « une femme pour ne plus vivre seul ». Le désir est le même, celle d'une présence affective. Mais en contrepoint, deux veuves apportent une réponse plus vaste que le cercle familial. L'une précise que l'important est de « voir plus de gens » l'autre aspire à « garder le contact avec les amis et de s'en faire d'autres aussi ». Une troisième femme retraitée de 69 ans qui aide avec sa retraite ses 5 enfants et leurs familles installées au pays, mais souhaite pas elle-même y retourner aspire « à avoir beaucoup de contacts, c'est à dire pouvoir voir tous les gens qu'on aime ». Cette demande d'une présence affective peut se reporter sur la personne qui peut apporter des soins chez ceux qui sont diminués physiquement comme nous le verrons ultérieurement.

Une impression générale se dégage à la lecture de ces réponses, celle d'une inquiétude diffuse de devoir finir ses jours dans la même solitude qu'ils ont du affronter pendant leur vie de travailleurs émigrés. Elle apparaît plus vivement ressentie que durant la vie active. Il n'est pas toujours aisé d'y répondre. Car cette aspiration à une vie affective et relationnelle interfère avec d'autres questions comme les soucis financiers ou de santé, les possibilités d'accès aux droits sociaux ou la relation avec le pays d'origine qui a pu évoluer au fil des ans. L'ensemble forme un écheveau difficile à démêler, qui rend délicat les arbitrages à faire à ce tournant de leur vie.

9.3. Une forte aspiration à de meilleurs revenus

De meilleurs revenus pour pouvoir mieux vivre, est une aspiration majeure au même titre que le maintien du lien social ou d'un logement plus adéquat. Elle est citée explicitement par près d'un tiers des personnes interrogées (32%).

Cette demande d'un meilleur revenu est récurrente. Chacun le dit à sa façon : un revenu stable, plus de revenus, plus de « maille » ajoute un retraité du bâtiment de 61 ans, un peu plus d'argent « pour acheter ce que j'aime » avoue une veuve retraitée, plus de ressources pour faire venir ma famille ajoutent deux autres personnes. Ou encore pour changer de logement précise un retraité. Un célibataire en préretraite attend avec confiance « l'an prochain sa retraite à taux plein, qui le mettront plus à l'aise ».

Certains migrants ne croient pas trop à l'éventualité de meilleures ressources, comme ce retraité qui rêve de gagner au loto. Résigné, un retraité déclarant entre 600 et 800 euros voudrait bien « augmenter mes ressources si possible mais la loi c'est la loi ». Un accidenté du travail regrette de n'avoir pas autant de ressources que quand il était salarié. Une vieille dame de 71 ans qui mendie dans la rue sait que sans régularisation, elle ne pourra toucher de retraite. C'est parfois aussi la fin d'un rêve, celui du retour au pays. Ainsi plus d'un migrant sur le point de prendre sa retraite craint « qu'on lui divise par deux sa retraite, s'il retourne au pays pour vivre en famille » C'est aussi le cas d'un retraité de l'industrie qui « aimerait vivre en Algérie en famille mais sans qu'on lui réduise sa retraite ».

9.4. L'aspiration à un logement plus adapté, plus confortable

| Question | 24. Pensez-vous rester dans votre logement, | Ensemble population | | Foyer % | Isolé % | Famille % | Colocation % | Hôtel % |
|-----------------|--|------------------------|-----|------------|------------|--------------|-----------------|------------|
| | | N | % | | | | | |
| Non réponse | | 4 | | | | | | |
| Oui | | 41 | 48 | 62 | 38 | 33 | 17 | 0 |
| Non | | 45 | 52 | 38 | 62 | 66 | 83 | 100 |
| TOTAL réponses. | | 86 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Une majorité de migrants, on l'a vu, exprime de fortes critiques sur son logement actuel. Mais cela ne signifie pas que l'on pense pouvoir loger ailleurs. Ainsi la moitié des migrants pense qu'elle va

rester là où elle habite malgré les critiques énoncées sur son habitat. C'est le cas des résidents en foyer qui souhaitent y demeurer pour 62%. A l'inverse, la majorité de ceux qui vivent dans d'autres types de logement souhaitent le quitter. C'est le cas de 62% vivant en habitat isolé, de 66% vivant en famille, de 83% vivant en colocation et même de la totalité de ceux vivant en hôtel, lieu provisoire par excellence.

Changer d'habitation, est une aspiration centrale partagée par un tiers des personnes. L'une d'elle évoque sans plus de précision le souhait d' « une belle maison ». Mais généralement les raisons sont précisées. Cela peut tenir à « l'insalubrité de l'immeuble actuel et à un mauvais voisinage (les personnes sont alcooliques) » ou pour habiter dans un « quartier plus propre ». On peut vouloir aussi quitter le foyer dont la chambre est jugée vétuste, insalubre. Une veuve qui souffre de rhumatisme voudrait fuir l'humidité de son logement en ville. Un retraité de 76 ans en foyer voudrait enfin « avoir un logement plus grand et pouvoir y vivre seul ». Trois handicapés souhaitent vivre dans un autre logement. Logée au 7ème étage, une femme a du mal à sortir de chez elle, c'est le cas d'un handicapé vivant dans son fauteuil au 6ème étage.

On peut aspirer simplement à « un logement » comme cet ancien combattant de l'armée française sans pension car son statut n'est pas reconnu, qui habite une chambre d'hôtel avec son épouse et un ses fils. C'est aussi ce que demande cette femme de 50 ans qui vit en hôtel avec son mari et ses enfants et qui souhaiterait « pouvoir se sentir chez elle ».

Le foyer ne convient pas à tous car « les couples y sont interdits » précise un résident, divorcé, qui cherche à se remarier. Un de ses collègues résident, père de 3 enfants, qui envoie 200 eus par mois à sa famille, et se contente de moins de 400 euros, voudrait « un plus grand logement pour faire un regroupement familial ». Pouvoir faire venir sa femme et vivre ici pour ses vieux jours est une demande qui transparaît dans 8 entretiens.

Mais souligne un interviewé, qui a moins de 400 euros de revenus pour changer de logement, « il faut plus d'argent ». En effet la réalité s'impose. Il lui est difficile de trouver un logement plus grand, plus confortable, ne serait-ce que pour faire venir sa femme ou simplement vivre mieux, sans avoir à rogner sur sa faible retraite d'ouvrier non qualifié ou sur ses transferts au pays.

9.5. Vivre sa retraite ici ou au pays

9 personnes (10%) estiment que c'est mieux de retourner au pays pour sa retraite. Ils sont nettement minoritaires comparés aux 28 personnes, (31%) qui pensent que ce choix est « compliqué », et aux 17 personnes (19%) qui indiquent les raisons de demeurer ici et 9% qui préfèrent vivre ici en faisant des allers retours réguliers. Cela donne une image assez claire des préférences, même s'il ne faut pas considérer les prises de position comme des indicateurs absolus des choix réels opérés. Mais il est vrai que l'absence de liens familiaux, les habitudes prises ici expliquent des relations qui se distendent avec le pays de départ, et se vivent sur un autre mode avec des allers retours. On assiste là à la construction d'un espace de vie transnational. On mesure aussi dans ces réponses, les difficultés précises évoquées en matière de pertes de revenus et de couverture sociale inégale, qui sont peut-être susceptibles d'être aménagées dans le cadre de politiques bilatérales renouvelées.

| Question 55 : La retraite au pays est-ce compliqué ? réponses multiples | N rép | % |
|---|-------|------|
| Non réponse, pas d'avis et refus de répondre | 13 | |
| C'est mieux là bas | 9 | 10 % |
| Car c'est mon pays | 1 | |
| Car j'ai ma famille où c'est mieux si on a de la famille | 7 | |
| Car le loyer est cher ici | 1 | |
| C'est compliqué là bas | 28 | 31 % |
| Oui sans précision | 5 | |
| Pbs de papiers, de sécurité sociale | 2 | |
| Si on est malade et besoin de soins | 5 | |
| La retraite est amputée ou mal versée | 9 | |
| Vie trop chère | 1 | |
| Pbs de sécurité pour eux au pays | 4 | |
| On n'a pas la même mentalité que là bas | | |
| C'est mieux ici | 17 | 19 % |
| N'a plus d'attache au pays | 6 | |
| On a nos habitudes ici | 8 | |
| On est plus libres | 2 | |
| C'est mieux sans précisions | 1 | |
| C'est aussi compliqué dans les deux pays | 4 | 4 % |
| On se sent étranger, immigré, dans les deux pays | 2 | |
| Pas de bonnes conditions de vie dans les 2 cas | 1 | |
| Oui sans précision | 1 | |
| Préfère vivre ici et faire des allers-retours de temps en temps | 8 | 9 % |
| C'est le pays des vacances | 2 | |
| Les enfants ne veulent pas vivre là bas | 1 | |
| J'y vais pour voir mes enfants, la famille | 3 | |
| Quand tu vis ici tu ne peux pas vivre pour de bon là bas préfère rester ici et là bas | 2 | |

VIVRE SA RETRAITE AU PAYS D'ORIGINE ? Florilège de paroles immigrées

1 - C'est mieux. C'est la meilleure solution de vivre dans son pays, dans sa famille pour quelqu'un qui a la retraite. Si on est célibataire on reste ici, sinon c'est mieux de rester avec sa famille. Quand on des parents ce n'est pas compliqué de vivre au pays. C'est quand même mon pays.

2- C'est la même chose ici et là bas.

3- C'est compliqué là bas pour les « papiers ». La Sécurité sociale est mieux en France. Il vaut mieux rester ici si on est malade à cause des médicaments et des soins. Là-bas, pas d'aide pas de soin. Pas de soins médicaux adaptés. C'est compliqué là bas, je préfère rester en France.

4 - On perdrait la majeure partie de sa retraite là-bas. Ici c'est dur car il ne faut pas quitter la France pour recevoir la totalité de la retraite. Je perdrai la moitié de la retraite en Tunisie à cause du taux de change et des impôts. J'aimerais pouvoir toucher ma retraite en Algérie mais je ne sais pas si c'est possible. Ce n'est pas compliqué si on a suffisamment d'argent, mais avec mes moyens et du fait qu'on nous enlève une partie de la retraite, je ne peux pas me permettre d'y vivre définitivement.

5 - Il est difficile de quitter le pays où on a vécu la plus grande partie de sa vie pour se retrouver dans notre pays où l'on se sent étranger. On a perdu tout contact. On est toujours un étranger ici et là-bas. On est considéré comme un immigré dans les deux pays.

6- On a pris l'habitude de vivre ici. J'ai l'habitude en France et la liberté. Ici on a nos droits qui ne sont pas bafoués et je me suis habituée aux mœurs. Je me verrai mal retourner dans mon pays où je n'ai personne. On est trop habitué à vivre ici mais c'est bien d'y aller de temps en temps pour voir la famille.

7- On peut faire des allers retours. Mes enfants ont préféré faire leurs études ici et y aller seulement en vacances. Je préfère vivre en France et y retourner de temps en temps quand je veux.

8- Les Algériens qui sont là, ils ne peuvent retourner en Algérie pour de bon. Ils aiment la France, et faire des allers retours, rester ici et en Algérie. C'est impossible autrement. Pour d'autres la situation n'est pas stable au pays, et depuis la guerre certains ne peuvent y retourner, craignant les représailles.

9.6. Des suggestions pour améliorer des conditions de vie des retraités

31 personnes ne se sont pas exprimées sur cette question. Il est possible qu'elles aient eu le sentiment de s'être déjà exprimées au long du questionnaire ou lors d'entretiens précédents. Inversement certains migrants ont pensé qu'il était utile de s'exprimer face à des enquêtrices considérées un temps comme des assistantes sociales attentionnées. Si l'on additionne ces «non réponses» avec les celles qui ont dit n'avoir pas de suggestions particulières, ce sont 41 des 90 personnes interrogées, soit un peu moins de la moitié du panel qui n'ont pas exprimées de suggestions particulières.

En regroupant par grandes rubriques les réponses des 49 autres, on vérifie qu'elles reprennent largement les aspirations formulées au fil de l'entretien. On voit ici que l'appel à suggestions provoque une forte réponse sur la question du montant des retraites avec 16 personnes. Elles sont jugées insuffisantes « c'est le gros problème » dit l'une d'elles. Une critique forte aussi sur la fiscalisation des retraites au pays et les conséquences du taux de change qui «amputent» leur montant. Cette situation apparaît dissuasive pour 5 des migrants qui freinent un choix éventuel de vivre leur retraite au pays ou du moins pénalisent fortement les intéressés.

La question d'une demande de revenus plus conséquents pour vivre à l'aise, rejoint la précédente pour poser comme un préoccupation centrale, déjà mise en valeur dans un chapitre antérieur, celle des niveaux de ressources jugé globalement faibles ou insuffisants.

Toute aussi préoccupante aux yeux des migrants interrogés, la question du logement. Elle cristallise de façon emblématique et symbolique, les difficultés autour de l'arbitrage financier fait entre l'envoi d'argent là bas aux familles et les sacrifices faits ici par les migrants. Mais au delà, cet «écartèlement » nourrit une demande générale d'un meilleur habitat « digne » qui exprime également une demande de reconnaissance pour les années d'effort passé. Autant qu'une demande légitime de confort pour des hommes qui vieillissent, il faut entendre dans leurs propos l'aspiration à un logement « convenable » où l'on pourrait passer sa vieillesse avec sa femme. La dimension humaine du logement comme cadre de vie rejoint là un souci déjà exprimé de pouvoir vivre en famille avec ses proches ou du moins sa compagne ne serait-ce que pour «garder le moral».

De même les suggestions concernant des aides sociales accrues ou d'un suivi médical renvoient, au delà d'une demande sociale de moyens plus conséquents, à une forte attente vis à vis de la société d'accueil, et à un appel de signes que celle-ci doit renvoyer pour montrer qu'elle «s'occupe d'eux». L'Etat dit l'un d'eux «doit s'occuper mieux de nous». On en attend des réponses appropriées, personnalisées selon les diverses situations, car «on n'est pas tous pareils». Cette demande « d'Etat » s'exprime aussi dans la demande de reconnaissance des services rendus par les anciens combattants qui se jugent délaissés. Comme elle est présente aussi dans la demande de sanctions contre le racisme.

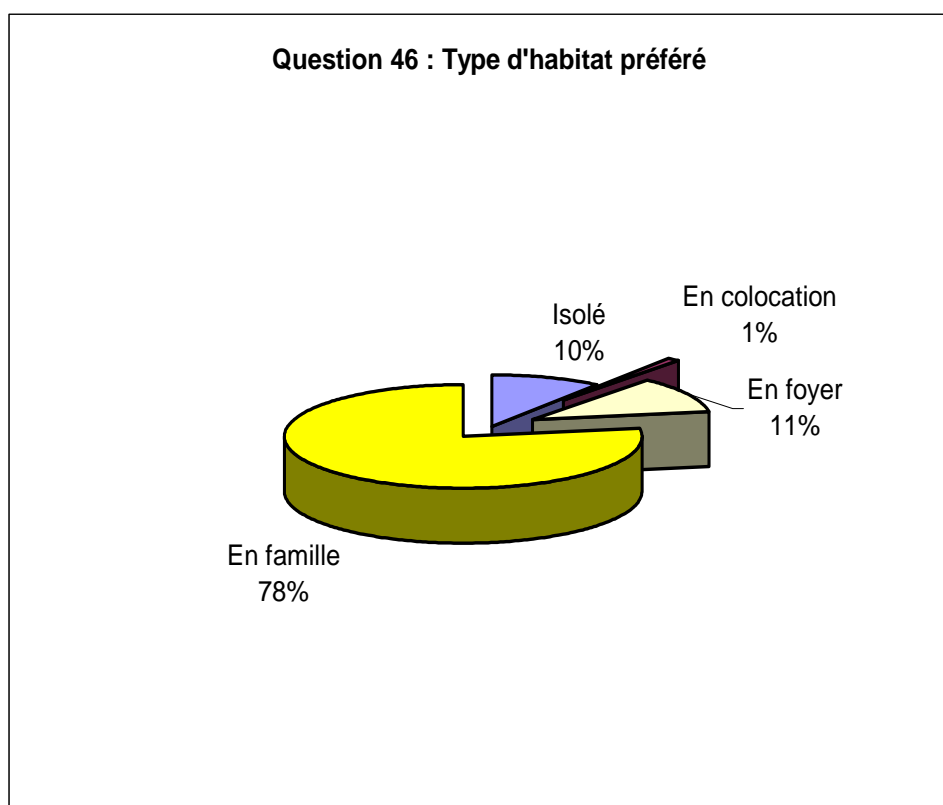
| Question 56 Suggestions pour améliorer les conditions de vie des retraités. Réponses multiples | N Rép | Précisions apportées dans les réponses |
|--|-------|---|
| Non réponses | 31 | |
| Pas de suggestions particulières | 10 | Dont 1 seul « tout va bien » et 1 «chacun fait comme il veut, je suis libre » |
| Des retraites convenables sans amputation | 16 | 9 retraites meilleures, car « c'est le gros problème » . 1 Retraite convenable « pour vivre ici avec famille ou au Pays » 1 « réévaluer le minimum vital pour les retraités selon les catégories de famille » 5 pbs de législation sur les retraites dont 1 « Pouvoir retourner au pays sans nous enlever une partie de la retraite C'est dur car on ne peut faire venir la famille ici et on ne peut pas vivre avec elle définitivement, on est obligés de faire des va et vient » dont 1 : « il faudrait des meilleures retraites surtout pour ceux qui habitent au Maroc » dont 1 : « avoir les mêmes droits qu'on a en France en particulier pour les personnes âgées qui n'ont pas ou très peu de retraite » |
| Plus de revenus pour être à l'aise | 12 | 2 «c'est ce qui manque le plus» 8 plus de moyens en général 1 « pour améliorer son niveau de vie surtout si on a des enfants» 1 «des revenus stables pour bien vivre et être bien logé » |
| Disposer d'un logement convenable | 12 | 6 avoir un logement adapté (confortable, plus grand, chauffé, «digne », etc..)) 1 «maison pour vivre avec sa femme» 3 un loyer moindre 1 changer la literie 1 ne veut pas de maison de retraite |
| Améliorer les aides sociales et la couverture des soins | 8 | 3 améliorer les aides financières 3 avoir de meilleurs soins ici 1 améliorer le remboursement des médicaments 1 avoir une assistante sociale qui s'occupe de moi |
| Répondre au besoin d'une présence familiale | 4 | 1 pour rester ici et garder le moral 1 associé à une demande de respect et de tolérance 1 vivre avec sa femme |
| Des demandes particulières | 6 | 3 situation administrative : 2 «avoir les papiers pour la retraite » et 1 «être régularisée» 2 demandes religieuses : «être enterrée au pays» et «faire le pèlerinage» 1 «pouvoir sortir, bouger bricoler» |
| Des observations générales adressées à l'Etat | 5 | 1 pour des améliorations adaptées aux personnes «car on n'est pas tous pareil» 1 ce sont des questions «politiques» (augmenter les revenus et avoir des logements) 2 Considérer les anciens combattants délaissés «à la hauteur des sacrifices faits» 1 « l'Etat doit s'occuper mieux de nous et sanctionner les racistes» |

10. UNE RESIDENCE DE RETRAITE ADAPTEE : LA VISION DES MIGRANTS VIEILLISSANTS

10.1. L'aspiration majeure des migrants retraités : passer ses vieux jours en famille

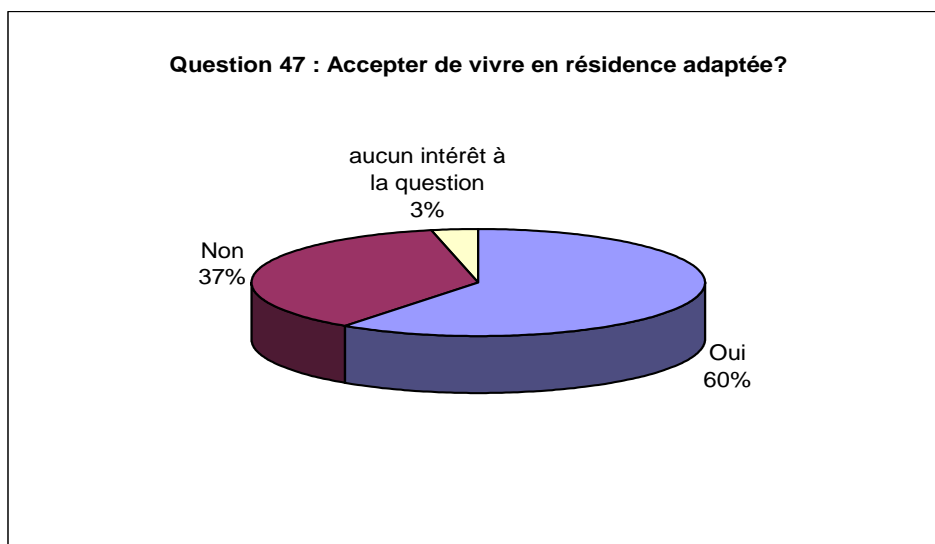
C'est à quoi rêvent 77% des personnes interrogées et, en particulier, les résidents en foyer qui forment la moitié des migrants de cette enquête. Ils n'imaginent pas d'emblée l'éventualité de vieillir dans un logement loin de leur famille.

Cette aspiration à vieillir en famille est confortée a contrario par ceux qui privilégient pour leurs vieux jours un autre habitat que les maisons de retraite. Ainsi 8 des 12 des résidents en foyer préférant demeurer en foyer ou passer en habitat isolé lorsqu'ils seront «âgés ou fatigués» sont des personnes seules (célibataires, divorcés ou veufs). Il en est de même pour les 5 personnes préférant demeurer en habitat isolé. Ce sont tous des personnes «sans famille».



10.2. Près de 2 migrants sur 3 acceptent toutefois le principe d'aller en résidence de retraite adaptée

Même s'ils aspirent fondamentalement à passer leur retraite auprès des leurs, 60% des migrants interrogés accepteraient d'aller dans une résidence où l'on assure les services des soins, des repas et du ménage. Le rapprochement de ces deux réponses est une première indication sur l'écart entre leur aspiration profonde à vieillir auprès des leurs et leur acceptation d'une résidence qui les en maintient éloignés.



10.3. Contre 37% qui ne sont pas intéressés par cette offre

L'aspiration à vieillir en famille est la première motivation pour refuser l'éventualité de passer ses vieux jours en maison de retraite. Parmi les personnes qui ne sont pas intéressées par une maison de retraite c'est le premier motif refus avancé par 34% des personnes. Elles ne conçoivent pas de vieillir sans leur femme et leur famille. D'autres raisons proches de la première sont aussi avancées. 22% veulent retourner au pays pour vieillir et pour eux, être dans une maison de retraite n'a pas de sens. Au total 56% des migrants vieillissants déclare faire le choix de leur famille et de leur pays plutôt que d'envisager de finir leurs vieux jours en maison de retraite loin des leurs.

L'existence de contraintes supposées motive 16% des refus d'une maison de retraite parce qu'ils veulent «se sentir libre» et rester «maîtres de leur vie». 16% également sont réticents à changer de lieu de vie pour aller en maison de retraite car cela les amènerait à rompre avec leurs habitudes et leurs amis. Seuls 9% admettent l'hypothèse d'aller dans ce type de maison de retraite s'ils perdent ultérieurement leur autonomie.

| Question 49. Raisons du refus d'une résidence adaptée Question ouverte Réponses multiples | Nombre | % | Précisions apportées dans diverses réponses |
|---|--------|-----|--|
| Non-réponse | 56 | | |
| Veut vivre en famille et avec ses amis | 11 | 34 | « Je refuse car j'ai de la famille ». « N'imagine pas pouvoir y vivre avec sa famille et ses amis ». « Préfère vivre avec son mari et s'occuper de ses petits enfants ». « La personne sans famille va dans ce genre de résidence ». « Espère faire venir sa femme en France » |
| Veut rentrer au pays | 7 | 22 | « Si perte d'autonomie retourne au pays » « Préfère vivre au pays ». « Si malade et vieux il rentre » |
| Préfère l'indépendance | 5 | 16 | « Préfère être indépendant, libre, maître de sa vie ». « Je vois à la télé, c'est bien mais moi je n'accepte pas ». « A besoin d'être libre et pas encadré » |
| A ses habitudes | 5 | 16 | « Ne veut pas changer de foyer ». « S'est habitué à son foyer ». « Est bien là où il est ». |
| Pas pour le moment | 3 | 9 | « Est autonome, d'accord pour y aller quand sera dépendant ». « Pour le moment non, mais si tu es fatigué, ça dépend ». |
| Refus nourriture non hallal | 1 | 1 | « Je ne veux pas manger ce qu'ils font » |
| Total des réponses | 32 | 100 | |

Quelle est pour les migrants de l'enquête la représentation des maisons de retraite adaptées ? Les réponses recueillies à travers plusieurs questions centrées sur l'image des résidences adaptées sont éclairantes. Elles permettent de cerner précisément la vision des migrants concernant les publics potentiels auxquels ce type d'habitat est censé s'adresser. Elles explicitent également leurs attentes concernant le cadre de vie et les services proposés dans ces résidences. Elles révèlent enfin les exigences formulées pour qu'ils s'y sentent à l'aise.

10.4. Les maisons de retraite, c'est « une maison de vieux, pour des gens fatigués qui ne peuvent plus assumer les tâches du quotidien »

Cette perception ressort dans 6 à 8 réponses aux différentes questions sur la définition des maisons de retraite. C'est « pour ceux qui n'arrivent plus à marcher » précise l'un d'eux. Un autre ajoute « pour ceux qui ont des dépendances fortes ». C'est une maison « pour manger, dormir et prendre des médicaments » complète un troisième migrant. Cette vision pessimiste motive bien des réticences. Un retraité commente « c'est bien, ils ont tout mais j'espère ne pas aller là » tandis qu'un autre affirme « quand je serai vraiment dépendant, je préfère mourir digne qu'aller dans une maison de retraite ». Elle est parfois associée à l'idée d'une mort loin des siens comme le dit un des interviewés : « pour nous, celui qui va là, c'est celui qui va mourir ». Un de ses compatriotes parle de « mourir » pour rejeter l'idée d'y habiter auquel fait écho un autre commentaire : « c'est un endroit de fin de vie pas très plaisant ».

| Question 52 Que pensez-vous des maisons de retraite question ouverte. | Nbre réponses | Précisions apportées dans diverses réponses |
|---|---------------|---|
| Non-réponse | 9 | |
| Publics concernés | | |
| pour des personnes isolées | 11 | «pour des sans familles », 1 « ces maisons sont indispensables quand on est « vieux et seul ». 1 « C'est mieux que rien » ajoute un autre. 1« c'est pour des gens qui n'ont pas de maison » 1 « quand les familles ne veulent plus les prendre en charge ». 1 exprime la «peur d'être coupé de sa famille et abandonné s'il y rentre». 1 ne se sent pas concerné car « vit avec sa femme ». I est prêt à y aller « si sa femme peut y résider » |
| pas pour des musulmans | 9 | expriment leur rejet car c'est « haram et la nourriture n'est pas hallal ». « Mettre ses parents en maison de retraite, c'est la honte ». « Ce n'est pas dans nos pratiques pour nous musulmans, mais pour des français isolés, abandonnés oui ».» 1 «Ce n'est pas bien sauf entre musulmans » 1 «j'ai refusé la proposition du médecin car aucune n'est valable ou adaptée aux immigrés » |
| pour des personnes âgées et fatiguées | 6 | « c'est pour des gens «fatigués» 1 « pour ceux qui ne peuvent plus assumer les tâches du quotidien » 1 « c'est pour manger, dormir, prendre des médicaments ». 1 « c'est pour « des personnes en forte dépendance ». «C'est bien, ils ont tout, mais pour le moment je ne suis pas intéressé ». 1 « C'est bien, c'est une aide, mais j'espère ne pas aller là ». 1 «Quand je serai vraiment dépendant, je préfère mourir digne qu'aller dans une maison de retraite |

10.5. Les résidences de retraite : «une maison de fin de vie pour les vieux délaissés, sans famille»

C'est la première réponse qui vient quand on demande de définir une maison de retraite. Ces maisons sont indispensables quand on «est vieux et seul» et que votre famille ne veut plus vous prendre en charge précisent certains. Mais ce qui domine est la peur «d'être coupé, d'être abandonné» par sa famille si on fait le choix d'y entrer.

| Question 53 Comment définissez-vous une maison de retraite Question ouverte | Nbre rép | % | Précisions apportées dans diverses réponses |
|---|----------|----|---|
| Non-réponses | 48 | | |
| Publics concernés | | | |
| Personnes isolées | 9 | 22 | « Pour les sans famille ». « Une maison pour les vieux délaissés » « Quand c'est la fin de vie pour des personnes seules » |
| Personnes âgées, fatiguées, impotentes | 8 | 20 | « C'est une maison de vieux ». « Pour ceux qui n'arrivent pas à marcher » « pour ceux qui ont des dépendances fortes » |
| Pas pour des musulmans | 2 | 5 | Pas bien « sauf entre musulmans ». «Aimerait vivre dans les mêmes conditions entre musulmans » «Pour nous celui qui va là c'est celui qui va mourir » |

10.6. Les résidences de retraite ne seraient pas « adaptées aux musulmans »

Cette séparation potentielle avec leur famille est mal vécue par plusieurs migrants car elle n'entre pas dans leurs codes culturels. «Chez nous, on n'a pas cela. Il y a ma femme et mes enfants, ceux qui vont en maison de retraite sont rejetés par la famille. C'est pour les français, pour nous c'est pas bien, tu peux pas laisser ton père comme ça. Celui qui va à la maison de retraite, c'est celui qui va mourir». « Mettre ses parents en maison de retraite, c'est la honte » ajoute un autre.

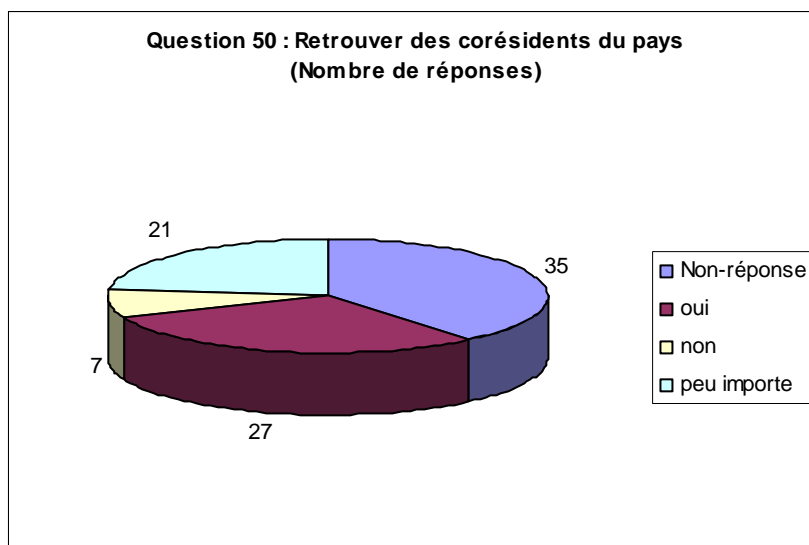
Pour éviter cette coupure familiale 5 migrants demandent explicitement à pouvoir entrer en maison de retraite avec leurs femmes. Cette sollicitation recoupe les aspirations au regroupement familial déjà repérées dans cette enquête. Maintenir le lien avec sa famille explique la demande de pouvoir faire des allers et venues réguliers pour «voir les enfants » restés au pays.

Autre réserve qui peut motiver leur refus des résidences est la crainte de devoir manger une nourriture non halal. Ainsi 10 d'entre eux aspirent à disposer d'une pièce où ils pourront faire leur cuisine. Elle légitime parallèlement les demandes de disposer de salles de prière dans ces résidences formulées par 8 migrants.

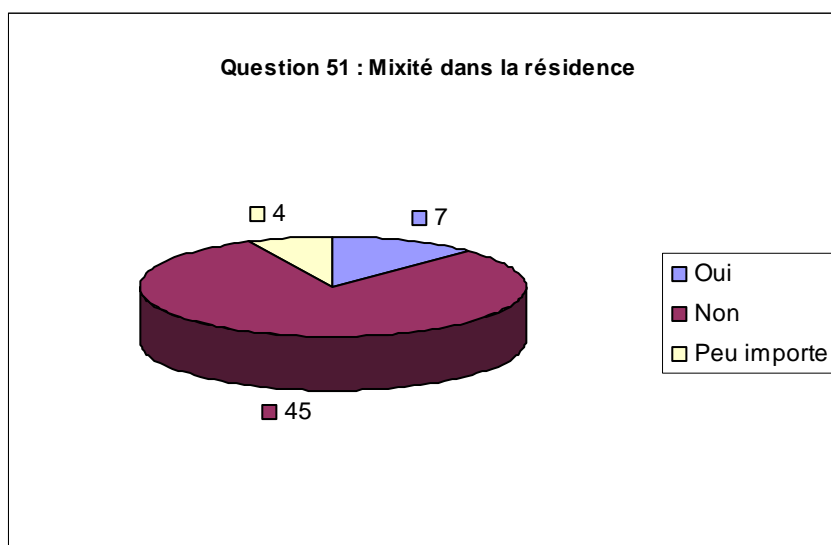
Ces demandes sont-elles acceptables pour les gérants de résidences? Interrogé sur sa vision d'une maison de retraite idéale, un migrant en doute: « c'est difficile à définir, car les immigrés ont des coutumes et cela va être difficile à respecter leurs racines et leurs coutumes ». Un autre migrant plus catégorique dit avoir refusé la suggestion d'un médecin d'aller y vivre car «aucune maison n'est valable pour les musulmans »

10.7. Pouvoir vivre en résidence avec des compatriotes mais sans exclusive, dans des résidences mixtes.

Les deux questions suivantes permettent de cerner avec qui ils accepteraient de cohabiter au sein d'une maison de retraite adaptée, c'est à dire dans une communauté de vie différente de leur actuelle communauté de migrants isolés. Elles n'ont été posées qu'à ceux qui avaient répondu positivement à l'option de vivre dans ce nouveau type d'habitat. La moitié (49%) aimerait se retrouver avec des personnes originaires de leur pays, et 38% ne retiennent pas ce critère dans leur choix. On le voit, l'envie de cohabiter avec d'autres personnes originaires de son pays n'est pas posée en termes exclusifs.



Les réponses sont plus tranchées sur la question de la mixité. Celles ci sont acceptées par 80% des personnes acceptant d'aller dans une maison de retraite adaptée.



10.8. Les résidences adaptées: un endroit calme et tranquille où «l'on se sent à l'aise comme chez soi»

Un endroit calme, tranquille, c'est ainsi que les 12% des migrants définissent une maison de retraite : «un endroit tranquille pour finir ses jours et être à l'abri des besoins urgents» dit une personne, un endroit «calme, où il y a moins de difficultés» ajoute une autre, un endroit «pour être au calme et se soigner» commente une troisième. Ce besoin de calme et de tranquillité concourt à créer un cadre d'accueil agréable où l'on peut se sentir «comme chez soi» et «garder son intimité» cité par 9 personnes, un lieu où l'on peut être avec sa femme, accueillir sa famille (9 réponses) ou ses amis (4 citations). Cette atmosphère paisible et conviviale est présentée par 38% des interrogés comme leur exigence pour se sentir à l'aise.

| Question 53 Comment définissez-vous une maison de retraite | Nbre rép | % | Précisions apportées dans diverses réponses |
|--|----------|-----|--|
| Question ouverte | | | |
| Non-réponses | 48 | | |
| Cadre de vie | | | |
| Endroit calme et tranquille | 5 | 12 | « Un endroit tranquille pour finir ses jours et être à l'abri des besoins urgents ». « Un endroit pour être au calme et se soigner » « c'est calme » |
| On s'occupe de vous | 6 | 15 | « Cela sert à dormir ». « Un endroit d'accueil pour loger des personnes, leur faire à manger ». « On les fait manger et tout cela ». « Une aide pour tout le monde » |
| Lieu de vie familial | 1 | 2 | « un lieu de vie familial » |
| Un endroit de fin de vie pas très plaisant | 8 | 20 | « C'est un garage ». «un mouiroir». « un endroit de fin de vie pas très plaisant » « Il faut vivre les uns avec les autres » « C'est une prison : pas de liberté, d'indépendance » |
| Loyer trop élevé | 2 | 5 | « L'esprit des maisons de retraite est trop commercial » « c'est trop cher » |
| Total réponses multiples | 41 | 100 | |

10.9. Les résidences adaptées: un endroit «où l'on s'occupe de vous»

C'est un lieu «d'accueil pour loger des personnes, leur faire à manger», où «l'on est aidé», où l'on apporte «une aide pour tout le monde» et où l'on attend «de la gentillesse et de l'humanité». Et où «il suffit de payer, c'est tout, c'est bien». Ce sont là les termes de 15% des migrants qui voit dans les résidences un lieu d'aide à la personne résidente. Une réponse résume cette approche d'une maison de retraite idéale : « un endroit qui ressemble à une maison familiale et à un hôpital ». Elle fait écho à cette autre définition plus crue: «un endroit mieux que le foyer et la maison de retraite française ».

| 52 Que pensez-vous des maisons de retraite Question ouverte. | Nbre réponses | Précisions apportées dans diverses réponses |
|--|---------------|--|
| Non-réponse | 9 | |
| Vision du cadre de vie | | |
| vision positive : on s'occupe de nous dans un lieu de convivialité | 4 | 1 «C'est un endroit calme où il y a moins de difficultés » 1 «On s'occupe de nous » contredit par un autre. « il suffit de payer, c'est tout, c'est bien » « Quand elle est bien organisée, une maison de retraite peut être un lieu de convivialité, un nouveau chez soi » |
| vision positive : intérêt pour y aller | 4 | 4 manifestent leur intérêt : « Si on n'exige rien de moi et qu'on me laisse tranquille, cela ne me dérange pas d'y aller » «C'est bien mais je sais pas les papiers à remplir ». « Ma demande a été refusée car j'ai du mal à obtenir la retraite ». « les places sont rares » |
| vision négative : Absence d'autonomie | 4 | 3 «Ils prennent tout notre argent ». « Je connais des personnes à qui on a tout pris ». « Je préfère gérer mon argent moi-même ». Il y a de bonnes ou mauvaises maisons où on peut bloquer et prendre l'argent des gens » 1 «Je préfère avoir ma liberté et aller où je veux » 1 « c'est une vie de prisonnier» |

10.10. Mais elles sont perçues comme des lieux sans autonomie

La maison de retraite idéale est perçue comme un lieu où l'on «est libre de tous ses mouvements», «où l'on peut partir et revenir pour voir ses enfants», «où l'on reste quand on veut, la résidence reste ouverte». Ces commentaires apparaissent dans 4 à 5% des réponses dans les diverses questions. Mais à l'inverse, une autre minorité de même importance critique des lieux où «l'on mène une vie de prisonnier», où «il n'y a pas de liberté, d'indépendance». C'est pourquoi l'un d'eux précise « je préfère avoir ma liberté et aller où je veux ». D'autres sont critiques «parce qu'ils bloquent et prennent tout notre argent » dans certaines résidences. «Je préfère gérer mon argent moi-même» conclut un interviewé.

10.11. Et parfois comme un «lieu de fin de vie pas très plaisant »

C'est un «garage» dit un migrant, un «mouroir» ajoute un autre, où il «faut vivre les uns avec les autres» précise un troisième. «Je veux mourir chez moi, même si je n'ai pas de famille ici» dit un dernier pour justifier son refus d'aller dans ce type de résidence.

10.12. Des «exigences» pour se «sentir à l'aise comme chez soi» dans une maison de retraite

Les réponses recueillies renvoient également à l'absence de confort dans les logements actuels et à la quasi-impossibilité d'y accéder. Les exigences d'un confort minimum sont évoquées par 36% des migrants. Elles sont précises concernant la chambre avec en priorité des chambres individuelles, propres, sans bruit et dotées d'un minimum d'équipements. Un retraité aimerait même «avoir un balcon ensoleillé». Ensuite, 22% des réponses se réfèrent aux services offerts par une telle résidence avec en premier lieu, la possibilité de pouvoir cuisiner et donc par là de nourriture halal. Une assistance administrative (5 personnes) est également bienvenue comme l'assurance d'être soigné si besoin est (4 personnes) et plus largement la demande que «l'on s'occupe de moi».

Certains rêvent d'avoir un ascenseur qui marche ou a défaut, peu de marches à monter (2 cas), profiter d'espaces verts ou passer du temps dans un petit jardin (1 cas), avoir une cafétéria (2 cas) une télévision arabe (1 cas) dans la résidence qui devrait être proche des commerces (2 cas). Huit personnes demandent une salle de prières. Ces commodités et les services attendus devraient être proposés à des loyers réduits adaptés à leurs ressources précisent 4 réponses car «il faut des moyens pour payer».

| Question 48 Se sentir à l'aise comme chez soi dans résidence suppose ... question ouverte réponses multiples | Nb rép | % | Précisions apportées dans diverses réponses |
|--|--------|-----|--|
| Non-réponse | 31 | | |
| Une atmosphère conviviale et de liberté | 33 | 38 | 9 se sentir comme chez soi, pouvoir « garder son intimité » 9 pouvoir être avec ma femme, pouvoir accueillir ma famille 6 vivre dans la tranquillité 4 accueillir des amis ou « avoir des personnes agréables pour garder le moral » avec qui « je peux passer le temps » préfèrent vivre entourées de personnes de même culture et religion 3 avoir la liberté d'aller et venir 1 souhaite de la « gentillesse et surtout de l'humanité |
| Une chambre avec un minimum de confort | 25 | 36 | veulent chambre individuelle indépendante, chambre calme sans bruit, chambre propre, avec minimum de confort dont 2 avec espace cuisine, 2 avec salle d'eau et toilettes, 2 avec eau chaude 2 un accès facile (handicap) |
| Divers services offerts | 19 | 22 | 10 veulent pouvoir faire leurs repas (souci halal précisé) pour une assistance administrative et « que l'on s'occupe de moi » 4 veulent pouvoir avoir « de bons soins médicaux » |
| Diverses commodités | 7 | 8 | une salle de prière, cafétéria 1 jardin dans résidence 2 résidence bien située « pour pouvoir faire les courses » |
| Un loyer réduit | 4 | 5 | 2 Pas trop cher et 2 gratuit |
| Total réponses (multiples) | 87 | 100 | |

| Question 54 Que serait une maison de retraite idéale adaptée aux retraités migrants comme vous Question ouverte. | Nbre rép | % | Précisions apportées dans diverses réponses |
|---|----------|-----|--|
| Non-réponse | 26 | | |
| Cadre résidentiel | | | |
| Environnement | 10 | 11 | espace vert , un jardin avec des fleurs 1 pouvoir aller à la campagne endroit tranquille et calme. 1 endroit propre 2 bien situé avec une épicerie et un restaurant un lieu agréable pour être à l'aise |
| Type de chambre | 9 | 10 | chambre avec balcon ensoleillé 2 chambre confortable avec chauffage chambre indépendante 2 chambre pour pouvoir cuisiner 2 pour pouvoir y vivre avec sa femme |
| Services offerts | 29 | 33 | 10 avoir des repas hallal 8 salles de prières 1 télévision arabe 3 « bien manger » dont 1 restaurant 3 aides domicile ménage 4 soins personnalisés |
| Loyer | 4 | 5 | 1 pas trop cher « il faut des moyens » pour payer « c'est pour les pauvres » |
| Voisinage | 7 | 8 | 3 avec sa femme 1 être avec ses amis français 1 avec des voisins de même culture générale 1 un lieu de vie agréable avec des gens de même langue et de même religion 1 pour la mixité 1 une maison uniquement pour femmes |
| Liberté de mouvement | 4 | 5 | 1 « Etre libre de tous mouvements » 1 « tu restes quand tu veux, la résidence reste ouverte » 1 « voir ses enfants , pouvoir partir et revenir » 1 « je suis libre, là bas moins de liberté » |
| Vision générale | 5 | 6 | « mieux que le foyer et la maison de retraite française » « endroit qui ressemble à une maison familiale et un hôpital » 1 « un endroit où chacun puisse vivre sa vie librement sans restriction et que ce soit calme » «Difficile à définir l'immigré a des coutumes et cela va être difficile de respecter leurs racines et leurs coutumes » 1 je ne veux pas aller dans une résidence. Je veux mourir chez moi-même si je n'ai pas de famille ici |
| Avis général sans précision | 19 | 22 | 1 c'est bien c'est pas bien. Ne veut pas en entendre parler. Refuse l'idée 11 pas d'avis |
| Total réponses multiples | 89 | 100 | |

10.13. Au total, une vision très contrastée des maisons de retraite

Que pensent au final les migrants des maisons de retraite? A la question que pensez-vous des maisons de retraite, 81 personnes sur 90 ont répondu, soit le taux de réponse le plus élevé aux différentes questions sur l'image qu'ils se font des résidences adaptées pour personnes vieillissantes. Un quart des migrants interrogés (27%) a un avis positif auxquels s'ajoutent les 9% exprimant un avis positif général mais considèrent qu'ils ne sont pas concernés soit parce qu'ils ont une famille auprès de qui ils veulent habiter ou qu'ils ne sont pas encore dépendants.

Ces opinions favorables restent cependant minoritaires face à la moitié (47%) qui récusé ce type de résidence parfois en des termes très net, « je n'en veux pas », ou refusant même d'en parler. Enfin

un cinquième (21%) n'a aucune idée sur la maison de retraite idéale, certains faute d'en avoir entendu parler. 3 migrants étant partagés à partir d'échos divergents sur les services fournis, le blocage éventuel des revenus et le degré de liberté existant.

| 52 Que pensez-vous des maisons de retraite Question ouverte. | Nbre réponses | % | Précisions apportées dans diverses réponses |
|---|---------------|------|---|
| Non-réponse | 9 | | |
| Appréciation générale | | | |
| C'est bien, plutôt favorable | 21 | 27% | |
| C'est bien mais par pour moi | 7 | 9% | |
| ce n'est pas bien | 31 | 47% | |
| Cela dépend | 3 | 4% | |
| aucune idée | 16 | 21% | Souvent faute d'en avoir entendu parler ou vu de près |
| Total appréciations générales | 78 | 100% | |

Que pensez-vous des maisons de retraite ? Florilège de paroles immigrées

1 Chez nous, on n'a pas cela. Il y a ma femme et mes enfants, ceux qui vont en maison de retraite sont rejetés par la famille. C'est pour les français, pour nous c'est pas bien, tu peux pas laisser ton père comme ça. Celui qui va à la maison de retraite, c'est celui qui va mourir.

2 Ca doit être un endroit où il y aurait de la tranquillité pour finir ses jours et être à l'abri des besoins urgents.

3 Une maison de retraite est un endroit où on s'occupe de moi.

4 Il faut vivre les uns avec les autres. L'esprit des maisons de retraite est trop commercial.

5 C'est pas mal pour les vieux qui n'ont pas de famille, c'est normal qu'ils aillent à la maison de retraite, c'est mieux que rien. Ils leur donnent à manger, ils s'occupent d'eux, c'est normal.

6 Pour le moment moi, je n'ai pas besoin de la maison de retraite, je veux vivre avec ma femme et mes enfants et si ma femme elle va mourir je vais me marier, je prends une autre femme qui s'occupe de moi, c'est normal parce qu'un homme, il lui faut une femme et une maison sans femme c'est pas une maison. C'est juste ou pas ?

7 Le jour où je serai vraiment dépendant, je préfère disparaître qu'être une gêne pour les autres, je préfère mourir digne, car dans ma culture, les maisons de retraites sont trop dégradantes.

8 Je ne souhaite pas vivre en maison de retraite, je sais ce que c'est, j'ai un ami qui y habite. Ils lui prennent tout son argent et il ne lui reste que 70 euros par moi. Il ne me restera plus rien pour envoyer de l'argent à ma famille en Algérie. En plus mon ami n'est pas libre de faire ce qu'il veut. Non je refuse les maisons de retraite. Je préfère le foyer.

2EME PARTIE : SYNTHESE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

11. CONCLUSION

11.1. DES HOMMES QUI ASIPIRENT A VIEILLIR DIGNEMENT

11.1.1. Une première génération de travailleurs migrants au seuil de leur vie active

1 - Ils sont arrivés jeunes en France, près des deux tiers avaient alors moins de trente ans. Aujourd'hui l'âge de la retraite sonne pour ces travailleurs vieillissants. Avec 68,5 ans d'âge moyen, ils seront quasiment tous retraités en 2006. Entre temps, une vie de travail s'est écoulée pour ces 90 migrants, où les femmes ne forment qu'un quart des effectifs. Venus souvent avec leur époux, la moitié d'entre elles s'est retrouvée veuve depuis, ce qui n'est le cas que de deux hommes sur 69.

2 - 80% sont là depuis 30 ans au moins, soit avant la fermeture de 1974 qui a filtré ensuite au compte goutte les nouveaux arrivants. C'est une page de l'histoire de l'immigration algérienne qui se tourne avec ces derniers témoins de la première génération venue du pays et qui reste aujourd'hui dominante au sein de l'immigration maghrébine à Marseille. Les personnes interviewées dans l'enquête en sont le reflet, avec 70% d'Algériens, 16% de Tunisiens et 10% de Marocains.

3 - Au cours d'une longue vie de travail, ils ont pérégriné en France longtemps, parfois plus de 10 ans pour 3/4 d'entre eux, avant de se retrouver finalement à Marseille, devenu leur port d'attache et leur domicile. Ils ont été rejoints au fil des ans par d'autres arrivés récemment directement de leur pays. Ils ont ajouté une nouvelle page à la tradition d'accueil de cette ville ouverte sur la méditerranée. Entre temps, tous sont devenus marseillais. Ils y résident depuis 16 ans en moyenne et se retrouvent dans les quartiers du centre ville. 51% habitent le 1er arrondissement et 39% les 2° et 3° arrondissements.

4 - Généralement peu qualifiée (51% BTP, 7% femmes de ménage) cette première génération de migrants a travaillé dur pour subvenir aux besoins de leur famille. Les deux tiers ont des familles de 4 enfants et plus, un tiers a encore des mineurs à charge.

11.1.2. La perspective s'éloigne de finir ses jours près des siens

5 - Ils vivent modestement avec une petite retraite : La moitié dispose de moins de 600 € mensuels et même moins de 400 € pour 22,7%. Seul un gros tiers a entre 600 et 1000 € et 14% au dessus. Rien d'étonnant que 61% se déclarent pauvres. Ces faibles ressources découlent de leurs faibles revenus du travail passé marqué par les bas salaires, les phases d'intérim et parfois de chômage, quand ce n'est pas l'invalidité. 46% estiment que leur revenu a baissé avec la retraite, même si celui s'annonce désormais plus stable.

6 - Avec ces faibles ressources, ils hésitent à retourner finir leurs vieux jours au pays par crainte de les voir amputées par divers mécanismes. Inversement le regroupement familial reste hors de portée, car soumis à des conditions de ressources de plus en plus élevées et dissuasives. Dans les deux cas, la contrainte financière pèse lourd pour faire obstacle à leur choix légitime de se rapprocher de leur famille. Elle éclaire d'un jour nouveau la force de leurs revendications, d'une retraite convenable sans amputation pour améliorer leurs conditions de vie. Elle est portée par 32% des personnes de l'enquête. L'aspiration de toute une vie d'exil, qui donnait du sens à une vie d'efforts et de sacrifices, l'espoir légitime de finir leurs vieux jours auprès des leurs, se dérobe pour une grande partie d'entre eux.

7 - Cette tension entre leur souhait d'être avec les leurs et les contraintes qui le freinent ou le rangent au ciel des utopies, est mal vécue par les migrants de l'enquête. Autant ils acceptaient leur exil provisoire pendant leur vie de travail, autant ils subissent la perspective de sa prolongation indéterminée. Le statut de migrant assumé pendant sa vie active, car il était source de revenus, devient un statut assigné avec la réduction des marges de manœuvre lors du passage à la retraite. La retraite espérée comme une rupture avec le statut migratoire devient un tournant difficile à négocier et s'annonce plus comme une mutation d'un statut appelé à se prolonger.

11.1.3. Vers une vie entre deux rives

8 - Pour d'autres migrants, le choix semble moins ardu. Certains au seuil de leur retraite restent acquis à l'idée du retour définitif, mais ils ne sont qu'une minorité de 18%. Inversement, pour d'autres, l'ancienneté de leur vie ici, l'absence de liens familiaux directs pour les veufs et divorcés et les célibataires qui vivent seuls, ou des raisons plus politiques pour les harkis, ont contribué à distendre les liens avec le pays d'origine. 18% des personnes interrogées ne rentrent jamais au pays où ils n'envoient déjà plus d'argent.

9 - Un constat ressort cependant avec force : le temps de la retraite s'annonce comme un temps du questionnement sur le futur lieu de vie possible. Et cela vaut pour la majorité des migrants au delà des différents itinéraires personnels et des diverses mobilités durant leur vie active. Quatre grands types d'appréciation ressortent. Une minorité de 10% des personnes interrogées dit que « c'est mieux de vivre leur retraite là bas ». Un autre groupe de 19% pense au contraire que c'est mieux ici. Pour un troisième groupe, 31%, « c'est compliqué là bas » tandis que 28% enfin préfèrent vivre en France, quitte à faire des allers et venues régulières. Ils ont pris « des habitudes » en France. Ils sont sensibles, l'âge aidant, aux perspectives de meilleurs soins, d'un suivi médical régulier et moins onéreux qu'au pays.

10 - Quelque soient leurs interrogations ou leurs préférences qui ne concordent pas forcément avec les comportements réels, on pressent dans leurs réponses que la majorité des migrants vieillissants ne repartiront pas comme ils avaient pu le rêver pendant leur vie active. Ils continueront de rester à cheval sur deux territoires de vie, quitte à multiplier la fréquence ou la durée de leurs passages au pays. C'est au demeurant ce qu'ils font déjà. 37% d'entre eux passent d'un à trois mois chaque année au pays et 34% y séjournent quatre mois et plus. Seuls les plus pauvres qui ont moins de 600 euros, souvent les plus âgés, ne s'y rendent jamais.

11.1.4. Les conditions de logement cristallisent les difficultés financières des retraités

11 - La contrainte des transferts demeure, pour ces retraités toujours chargés de famille au pays où les grands enfants apportent rarement leur part, faute de ressources personnelles. Ces envois représentent une partie substantielle de leurs revenus : 218 € en moyenne pour des revenus moyens de 600 €. Schématiquement, un tiers des enquêtés envoie plus de 40% de ses revenus, un tiers entre 20 et 40% et le dernier tiers moins de 20%. Leur pouvoir d'achat amenuisé des retraités les oblige à des arbitrages plus délicats.

12 - Les travailleurs migrants acceptaient des conditions de confort minimum pour se loger contre un faible loyer. Ce choix emblématique symbolisait leurs efforts consentis pour sauvegarder l'aide à leurs familles. Avec des revenus moindres, le dilemme resurgit plus aigu, d'autant plus que le logement occupe désormais une place centrale dans leur nouvelle vie de retraité. La chambre devient un lieu de vie où il passe une bonne partie de sa journée. Près de la moitié, 44%, y dorment et y mangent, et 29% l'occupent tout le temps.

13 - Cette situation exacerbe des critiques qu'une moitié de migrants concentre sur leur exigüité et le montant du loyer. 16% seulement se disent satisfaits de leur logement. Les autres aspirent à en changer. Mais cela ne signifie pas qu'ils peuvent passer à l'acte et déménager : 48% d'entre eux et 62% des résidents en foyer, pensent rester à demeure, le plus souvent faute de moyens. Le loyer avait été la principale variable d'ajustement des budgets des actifs. Il le demeure plus encore pour les retraités, rendant problématique leur acceptation de dépenses plus fortes pour se loger.

11.1.5. Le vieillissement ou l'usure d'une vie de travailleurs

14 - La santé devient un souci majeur. 51% sont préoccupés de leur état de santé. Un quart des migrants se dit en bonne santé mais seulement 15% des septuagénaires. L'enquête révèle l'usure des corps et la liste est longue des douleurs évoquées. Les trois quarts déclarent souffrir des effets du vieillissement, principalement la vue, et de l'une ou l'autre maladie spécifique, en premier lieu d'hypertension. Les visites chez le médecin sont régulières, 45% consultent dix fois par an. Avec l'âge, le recours aux spécialistes devient plus fréquent. Pour autant, seule une minorité fait appel aux infirmières et aux kinésithérapeutes et encore plus faiblement à l'assistance médicale à domicile. L'enquête n'a pas permis d'en connaître les raisons. Manque d'information sur les possibilités offertes, gêne financière, pudeur, sont peut-être des causes probables de cet évitement.

15 - Plus de 80% des personnes interrogées sont autonomes dans l'accomplissement de leurs divers gestes quotidiens. Toutefois, les septuagénaires recourent plus volontiers à une aide extérieure, entre 24 à 30% selon les services, courses, ménage, linge et repas. Seule l'aide sollicitée pour la toilette du corps reste exceptionnelle. La famille ou les amis interviennent pour donner un coup de main. Le recours à l'aide familiale payée principalement pour assurer le ménage demeure cependant le fait d'une minorité. Moins de 7% seulement y recourent sans que l'on puisse en connaître précisément les raisons.

11.1.6. L'importance de maintenir un lien social fort à défaut d'un rapprochement des familles

16 - La retraite est légitimement le temps du repos évoqué dans 80% des réponses. Il est aussi celui du temps libéré, pour se promener, visiter sa famille si elle est proche et resserrer les liens en voyant ses amis au café et à la mosquée. Mais l'enquête fait ressortir aussi la vie repliée et les activités réduites pour d'autres, parfois en raison de leur handicap. On avoue que la vie paraît plus monotone pour 32%, une pointe d'ennui pour ceux qui reconnaissent « ne rien faire ou pas grand chose » et le regret de ne pas sortir, se divertir, souvent parce qu'ils sont seuls ou n'ont pas d'amis.

17 - On comprend aisément l'importance pour ces hommes qui vieillissent de pouvoir maintenir des liens familiaux quand leurs familles sont en France ou à défaut de garder et de tisser des liens sociaux de proximité avec leur entourage de tous les jours à l'échelle du quartier. Cette aspiration est citée par un tiers de migrants dans un trio de tête à égalité avec celle d'un meilleur logement et de meilleurs revenus. Ils sont présentés comme trois atouts pour vivre mieux sa retraite. Ne pas être seul, voir des gens, se faire des nouveaux amis, faire venir sa femme en France si possible, autant de souhaits exprimés au fil de l'enquête. On en saisit l'intensité chez ces personnes âgées, pour qui il est crucial qu'à l'isolement loin de leur famille, qu'ils deviennent perdurer, ne s'ajoute la solitude. Solitude morale à laquelle fait parfois écho la misère, comme en témoigne cette veuve de 70 ans qui reconnaît crûment mendier dans la rue. Maintenir des liens sociaux de proximité est ressenti encore plus indispensable pour des migrants tenus éloignés de leur famille. En saisir l'importance devient une des clés de lecture pour comprendre leur vision des maisons de retraite.

11.1.7. L'accès aux droits sociaux comme axe central d'une politique d'accompagnement

18 - Les difficultés de maîtrise de la langue française sont le lot d'une majorité. Elles compliquent sérieusement leurs démarches administratives. Seule une minorité, 28%, s'est débrouillée seule pour liquider la retraite, la majorité se fait aider. Ils recourent volontiers à un écrivain public plus ou moins désintéressé, à des personnes qu'ils côtoient au foyer par exemple ou encore à des associations. L'enquête fait ressortir le rôle stratégique du Centre communal d'action social, CCAS, de Marseille, depuis la greffe en novembre 2000 d'un pôle information ressources sur son service « espace aînés ». 28% des migrants y recourent sachant qu'ils seront compris dans leur langue pour liquider leur retraite et s'orienter dans leurs démarches. Ils bénéficient de son fonctionnement en interface avec les autres institutions comme un levier pour s'adresser plus aisément et faire valoir leurs droits sociaux.

19 - La liquidation de la retraite reste malgré tout un parcours du combattant pour un migrant sur quatre. Cotisations insuffisantes, reconstitution incomplète des employeurs successifs, difficultés de gestion du dossier sont les principaux obstacles cités. Cette situation débouche parfois sur des niveaux de ressources insuffisants, des inégalités de droits. Cela entraîne parfois déception, colère et résignation. Ajoutons que les familles, surtout celles restées au pays, semblent particulièrement démunies pour faire valoir leurs droits sociaux en cas de décès du cher de famille.

20 - L'accès aux autres droits sociaux est par nature plus éclaté en raison de la palette des aides sociales existantes, de la diversité de leur mode de financement et de leurs conditions d'accès. L'aide personnalisée au logement est l'aide la plus étendue. 88% des intéressés en bénéficient dont la totalité des personnes en habitat isolé et des résidents en foyer sauf deux d'entre eux. A contrario, peu de personnes bénéficient des autres aides sociales ou des prestations liées à des dépenses supplémentaires comme l'aide personnalisée d'autonomie ou l'aide ménagère à domicile.

21 - Il est difficile en l'absence de données précises dans l'enquête de connaître les raisons de leur faible pénétration dans le public migrant. On devine néanmoins l'importance d'une information plus

large sur les droits, d'en maîtriser la complexité et de connaître les raisons d'éventuelles réticences des bénéficiaires potentiels.

11.2. LES VISIONS D'UNE MAISON DE RETRAITE ADAPTEE

11.2.1. Une vision nourrie de la crainte du rejet et de l'abandon

22 - L'aspiration majeure des migrants retraités est de passer ses vieux jours en famille. 77% disent préférer habiter avec leur famille quand ils seront vieux et fatigués. Ce choix « naturel » est conforté indirectement par ceux qui préfèrent demeurer en foyer ou en habitat isolé. Ce sont en majorité des personnes sans famille. Interrogés précisément sur leur refus d'une résidence adaptée, la réponse la plus fréquente est la volonté de privilégier la famille pour un tiers d'entre eux et de rentrer au pays pour 22%. Viennent ensuite la volonté de garder sa liberté, le poids des habitudes dans l'habitat actuel, avancés par 16%. Dans leurs propos s'exprime plus une identité de migrant qui s'attend à un « retour » sur les privations d'une vie que celle de personne vieillissante.

23 - La vision des maisons de retraite s'identifie à celle des publics qu'elles sont censées accueillir. Les migrants ont une vision d'une maison pour les vieux délaissés sans famille. Ce motif invoqué en premier s'enracine dans la préférence donnée au cadre familial. Il révèle inversement une peur non exprimée de l'abandon et de la coupure pour ceux qui accepteraient d'y entrer. A ce titre, on heurte les codes sociaux des pays d'origine où la honte rejailit sur celui qui met ses parents à l'écart. Une telle option est donc difficilement acceptable pour les migrants vieillissants.

24 - Une seconde image se superpose, celle de maisons qui ne sont pas faites pour des musulmans car elles ne permettent pas de respecter les interdits religieux en matière de nourriture notamment. Enfin selon les enquêtés, ce sont des maisons de vieux pour gens fatigués qui ne peuvent plus assumer les tâches du quotidien selon l'un d'eux. L'image est une image repoussoir. Celle de personnes dépendantes, à laquelle les migrants de l'enquête relativement autonomes dans leur vie quotidienne, refusent de s'y identifier et entendent garder leur indépendance et leur liberté de mouvement.

25 - Au travers de ce triple prisme s'expriment de façon nette les réserves les plus courantes à l'égard des maisons de retraite. Elles témoignent d'une inquiétude diffuse de leurs auteurs de passer leurs vieux jours loin des leurs, sans figure familière pour les entourer alors que les ennuis de santé s'annoncent. Elles expriment en creux une demande de reconnaissance silencieuse pour ce qu'ils ont fait de leur vie. C'est au sens fort, une quête d'hommes et de femmes qui entendent vieillir dans la dignité.

11.2.2. Qui n'interdit pas de formuler des exigences précises

26 - Parallèlement à leurs réserves, ils sont 60%, soit deux migrants sur trois, à accepter le principe de vivre dans une maison de retraite adaptée avec divers services proposés à la clé. Le paradoxe n'est qu'apparent si l'on admet que le passage à la retraite est un temps de remise en question sur le sens de sa vie de migrant. Ce sens initial porté par une vie d'hommes se dérobe. C'était l'espoir d'en finir avec le statut de migrant pour un retour près des siens et de préférence dans son pays. Les perspectives s'inversent avec de nouveaux obstacles qui s'amoncellent et des contraintes accrues entre lesquelles il est difficile d'arbitrer. Comment choisir la vie près des siens si c'est au prix d'une réduction encore plus marquée de son niveau de vie. Comment rendre compatibles le souhait d'un cadre de vie plus agréable en particulier d'un meilleur logement et des moindres ressources. Autant d'exemples d'apories qui alimentent le risque de non choix successifs entre des exigences contradictoires. Faute d'avoir une vraie prise sur son environnement, le migrant peut donc rationnellement à la fois récuser les maisons de retraite adaptées et avancer des exigences précises sur les maisons de retraite idéales même s'il ne s'avoue pas personnellement concerné pour le moment.

27 - Leurs exigences d'une maison de retraité adaptée portent sur les publics, le cadre de vie et son environnement et les services proposés. Ils envisagent favorablement l'idée de se retrouver entre maghrébins mais sans exclusive. Ils plébiscitent à 80% l'idée d'une mixité hommes-femmes, plusieurs souhaitent pouvoir y vivre avec leur femme de façon autonome. On n'est plus dans le modèle de l'actuelle communauté de migrants isolés.

28 - Le cadre de vie fait l'objet de jugements précis. Une maison de retraite idéale doit refléter une atmosphère conviviale et de liberté. Elle doit offrir à la fois un espace d'autonomie, pour soi et éventuellement sa femme, un espace de convivialité ouvert sur l'extérieur, où l'on peut

rencontrer ses amis et un espace de liberté où l'on peut partir et revenir. L'ambiance doit être calme, tranquille et agréable. Les chambres indépendantes doivent disposer d'un minimum de confort et d'espace. Une cafetaria avec télévision arabe seraient les bienvenues. L'environnement doit rappeler la campagne, facilitant les promenades tout en étant bien situé avec épicerie proche et restaurant précise l'une des réponses. Une telle résidence devrait faciliter la confection ou le service de repas hallal et disposer d'une salle de prière. Elle devrait permettre d'accéder à des aides à domicile et à des soins personnalisés. En résumé ce serait un cadre de vie qui ressemble à une maison familiale et à un hôpital pour reprendre une des formules avancées par l'un des enquêtés, et quelque chose qui soit « mieux que le foyer et la maison de retraite française » précise un autre.

29 - Le coût d'une telle résidence adaptée aux personnes vieillissantes n'est qu'à peine mentionné comme par inadvertance par une infime partie des personnes interrogées qui le souhaitent « pas trop élevé ».

11.3. ELEMENTS D'UNE STRATEGIE D'OFFRE DE RESIDENCE ADAPTEE

11.3.1. Favoriser le vieillissement dans la dignité des migrants, un double enjeu

30 - Proposer aux migrants vieillissants une telle résidence est un enjeu à la fois économique et financier mais aussi socioculturel. Le premier enjeu se réfère à des personnes à revenu réduit, qui se sentent pauvres. On a déjà décrit la place du loyer comme variable d'ajustement dans les ressources résiduelles du migrant après les transferts aux familles. Cette réalité appelle du logeur un montage financier qui assure comme aujourd'hui le versement de l'APL et la recherche de financements extérieurs potentiels ou avérés, destinés à réduire le coût du loyer pour une clientèle potentielle aux moyens limités.

31- Le deuxième enjeu est de répondre à l'attente de personnes isolées qui ont besoin de maintenir des liens sociaux de proximité avec leur voisinage comme pendant leur vie active. Il s'agit non de compenser le moins mal possible des liens familiaux distendus par l'éloignement mais de parier sur la résilience de ces personnes âgées, pour en atténuer la souffrance qui en résulte, et ce, à une période de leur vie où ces liens sociaux sont plus nécessaires que jamais dans leur vie réelle et dans leur imaginaire.

11.3.2. Une politique de communication calée sur l'image d'une SONACOTRA familière et attentive

32 - Les réactions des migrants interrogés montrent que l'idée d'une maison de retraite adaptée à leurs vieux jours en France ne leur est pas familière. Ils n'ont que des échos partiels des maisons de retraite sur lesquels ils projettent leurs aspirations et leurs réserves ou même leur franc rejet devant ce que certains perçoivent comme un oxymore.

33 - En revanche, la SONACOTRA dispose d'atouts réels pour proposer une telle résidence pour autant qu'elle se prête à maintenir un dialogue confiant avec les intéressés. Un discours fondé sur sa proximité avec ses résidents et leurs structures de représentation et exprimant sa volonté de poursuivre en la faisant évoluer sa fonction d'accueil des migrants et attentive à leurs besoins.

34 - Il paraît utile au vu des attentes exprimées de réfléchir à une politique de communication adaptée. Elle devrait pouvoir porter sur l'offre d'une maison d'accueil confortable, agréable et conviviale, l'offre d'un lieu de vie interculturel ouvert sur l'extérieur, aux échanges et plus spécialement avec le quartier, son environnement immédiat. L'offre aussi d'un lieu d'humanité selon le vœu d'une vieille dame où « l'on s'occupe de vous avec attention et gentillesse », « tout en respectant votre indépendance ». On imagine volontiers, l'utilité de valoriser des lieux de sociabilité et de rencontres en son sein ou proches, comme des cafés, de prendre des initiatives aux moments clés comme l'Aid, ou l'assurance de rituels religieux en fin de vie.

11.3.3. Pour une maison de retraite lieu d'écoute et d'accompagnement social

35 - Le migrant retraité dispose de revenus modestes frôlant parfois le seuil de pauvreté. Ses difficultés sont multiformes à la fois pour se loger, être assuré de soins de qualité, compléter sa retraite par l'accès aux droits sociaux. L'ensemble forme un tout car il concerne la même personne. L'expérience positive du CCAS de Marseille et de son pôle d'information ressources, son action de formation de « sentinelles sociales » pour une meilleure détection des besoins, montre l'intérêt d'un dispositif d'accompagnement en réseau entre les différentes institutions et associations

concernées. Cette stratégie peut ainsi contribuer à resserrer le maillage de l'appui dans une approche à la fois intégrée et personnalisée de l'accès aux droits. Autant de pistes à consolider pour une meilleure couverture de l'ensemble des retraités migrants du centre de Marseille et freiner leur éventuelle paupérisation

36 - Incontestablement la SONACOTRA a par son expérience de logeur social un savoir faire propre à renforcer ce réseau. L'idée d'antenne relais au foyer, de personnels formés à l'interculturel, de renforcer l'interface avec les services sociaux existants pour améliorer les formules d'aides sociales en vue de leur plus large diffusion sont des idées à creuser. Ce choix contribuera à asseoir la SONACOTRA comme partie prenante d'une réponse solidaire aux besoins d'une partie de la population migrante marquée par la précarité, celle des migrants vieillissants. Outre son impact pour les résidents il ne peut que consolider son image auprès d'eux.

37 - Par expérience, la SONACOTRA est informée des questions soulevées par les allers et venues de ses résidents, ne serait-ce qu'en terme de gestion des chambres. Elle est aussi sensibilisée aux questions soulevées par le portage et le transfert des droits sociaux lors des séjours à l'étranger. Les rapports du Haut Conseil à l'Intégration, de la CNAV et de l'IGAS ont pointé les dysfonctionnements et suggéré des améliorations nécessaires. Par sa mission de logeur social de personnes à cheval sur deux territoires de vie, la SONACOTRA est concernée directement et indirectement par les effets des dispositions réglementaires actuelles et leur évolution souhaitable. Cela milite pour qu'elle puisse suivre de près ce chantier par des voies appropriées.

11.3.4. Le public potentiel d'une maison de retraite adaptée

38 - L'enquête ne permettait pas d'approfondir cette question faute de disposer des outils et des données nécessaires. Toutefois les réponses ouvertes ont permis d'affiner un diagnostic des migrants vieillissants du centre de Marseille auquel s'adresse ce projet. Il permet d'esquisser dans les grandes lignes une typologie de la clientèle potentielle.

39 - Un premier groupe minoritaire finalement est celui des irréductibles. Généralement âgés, ils ne disposent que de faibles ressources et récusent fermement l'idée de changer de cadre de vie. Leurs liens avec le pays d'origine sont distendus depuis longtemps. Leur présenter l'offre nécessitera du temps et il sera difficile de faire tomber leur prévention.

40 - Un deuxième groupe vivant en foyer, en habitat isolé ou en hôtel a en commun sa pauvreté évidente. Il comprend les sans domicile fixe, les chômeurs, les invalides et ceux qui sont au Smic. L'enjeu est de pouvoir solvabiliser leur demande mais la réponse appelle un appui important d'autres partenaires.

41 - Les autres migrants, la majorité, constituent vraisemblablement un des publics potentiels d'une telle maison de retraite adaptée : **parmi eux, les femmes dans leur majorité**. A partir d'une écoute de leurs demandes et de leurs aspirations, il devrait être possible de bâtir une offre qui en tienne compte au mieux. Elle passe par une information fine s'appuyant sur les atouts et l'expérience d'un logeur familier des migrants. Elle appelle à un dialogue prolongé pour faire tomber leurs réticences en valorisant des éléments novateurs de son offre.

42 - Ceci manifesterait la fidélité de la SONACOTRA à sa tradition d'accueil d'un public migrant et sa capacité de s'adapter à un nouvel enjeu dans l'histoire des migrations, et contribuerait à faire reconnaître l'existence d'hommes et femmes qui entendent vieillir dans la dignité dans une société qui les a longtemps ignorés ou maintenus dans leur seule qualité de force de travail.

ANNEXE 1 : RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE RELATIFS AUX FEMMES MIGRANTES VIEILLISSANTES

Les résultats recueillis dans les témoignages des 21 femmes de l'enquête ne permettent pas de conclure que leurs conditions de vies et leurs aspirations diffèrent fondamentalement de celles de leurs compatriotes masculins. Toutefois leurs réponses apportent quelques touches particulières permettant d'affiner la connaissance des publics migrants vieillissants du centre ville de Marseille et les approches plus ouvertes des femmes à l'idée d'une résidence de retraite adaptée.

Comme leurs compatriotes masculins, elles viennent majoritairement d'Algérie, soit 13 sur 21. La moitié d'entre elles est arrivée avant l'arrêt de l'immigration de 1974. Ce sont alors des jeunes femmes qui rejoignent leurs maris. Depuis cette date, le flux s'est rétréci et ce sont des femmes plus âgées de plus de 35 ans parfois même de 50 ans. Une seule femme de l'enquête, marocaine, est née en France en 1941.

Avec les années, leur statut familial s'est modifié : 11 d'entre elles sont veuves aujourd'hui, 3 sont divorcées et une célibataire se retrouve seule après la mort récente de leur mari. 4 d'entre elles ont tous leurs enfants au pays qu'elles aident comme elles peuvent, tandis que les 15 autres ont des enfants ici. Mais même dans ce cas, les rapports sont parfois distendus car ils n'habitent pas forcément sur place ou sont même dans les pays proches comme l'Italie ou en Espagne pour des études.

Leur rapport au pays d'origine s'est estompé au fil du temps. Comme pour les migrants hommes, certaines, essentiellement les veuves ou les divorcées, ne vont que rarement au pays, faute de moyens ou plus simplement parce qu'elles n'ont plus d'attaches familiales. L'idée du retour définitif s'est également estompée pour 13 de ces femmes, soit dans une même proportion que pour les hommes et seule une minorité de femmes a souscrit une assurance-rapatriement.

Ce sont des femmes dont la moitié a exercé plus ou moins régulièrement un métier non qualifié d'employée dans les services (3 réponses) ou de femmes de ménage (6 réponses). L'autre moitié est restée sans profession comme mère au foyer. Comme pour leurs compatriotes hommes, elles déclarent des faibles revenus, moins de 600 € mensuels pour la moitié d'entre elles. Il est difficile au vu des réponses de l'enquête de pouvoir interpréter exactement ces déclarations. Toutefois on peut distinguer deux groupes principaux partant de leur propre appréciation. Un premier groupe de 7 femmes, quasiment composé de veuves ou divorcées, estime « être pauvre », avec moins de 600 € ou même moins. Un deuxième groupe deux fois plus important, soit 12 femmes sur 21 déclarent « vivre à l'aise ». Il comprend à la fois les femmes mariées avec plus de 800€ de revenus déclarés et les autres veuves ou divorcées aux revenus moindres autour de 600 €.

Les années passant, les soucis de santé deviennent plus préoccupants. Plus de la moitié des femmes contre un tiers des hommes dit être en plus ou moins bonne santé. Elles ont moins nombreuses à se dire franchement en bonne ou mauvaise santé. Un tiers d'entre elles se plaignent soit de problèmes de vue, soit d'hypertension ou d'arthrose ou de diabète.

Comme leurs compatriotes hommes, elles éprouvent de grandes difficultés pour faire valoir leurs droits sociaux. En premier lieu en raison de leur insuffisante maîtrise du français pour une majorité d'entre elles : 12 ne le parlent pas ou avec difficulté, 4 le lisent et 2 l'écrivent. Elles sont donc davantage pénalisées dans leurs démarches administratives au regard des 69% d'hommes qui le parlent ou se débrouillent. On retrouve comme pour les hommes, l'importance de structures d'appui et d'accompagnement social, associatives ou institutionnelles comme le CCAS, auquel un tiers des femmes s'adressent. Les autres utilisent le réseau familial, les écrivains publics ou réussissent à se débrouiller seules.

Les femmes vivent relativement plus en habitat isolé, 12 sur 21. C'est le cas de 11 des 15 veuves ou divorcées, les 3 autres vivant en foyer et 1 en maison de retraite. La majorité des femmes mariées, 4 sur 6, vivent naturellement en famille sauf une dont le mari a été expulsé.

Les femmes migrantes de l'enquête disent dans les mêmes proportions que les hommes soit à 71%, que le cadre familial demeure une solution préférable pour les personnes âgées. Cette préférence normative est aussi bien le fait des femmes mariées que de 10 des 14 veuves ou divorcées. On retrouve là un trait commun des migrants comme des nationaux, l'aspiration à maintenir un lien affectif avec les siens au moment du troisième âge.

Les femmes migrantes de l'enquête ont une vue très différenciée des maisons de retraite en général. Invitées à donner leur avis, un tiers en rejette le principe pour des raisons diverses avancées également par les hommes, à savoir des réticences culturelles, ou la gestion des revenus « confisquée ». Un tiers reconnaît que cela est utile pour les personnes âgées et dépendantes, et le dernier tiers n'a pas d'idée sur la question.

L'enquête permet cependant de percevoir plus précisément leurs attentes et aspirations. En effet alors que seule une moitié d'hommes, 51%, en accepte l'idée, les femmes plébiscitent à 90% (17 sur 21) l'hypothèse d'aller en résidence adaptée avec services. C'est là un enseignement majeur de l'enquête.

Une telle maison devrait être un cadre ouvert : plus de la moitié des femmes migrantes disent accepter l'idée d'une maison commune avec des retraités français « c'est mieux d'être mélangée » déclare une femme interrogée. Elles sont très majoritairement favorables à une maison mixte avec toutefois un peu plus d'avis réservé par rapport aux réponses fournies par les hommes.

Elles expriment dans leurs réponses leur vision d'une tel lieu de vie : Leurs exigences pour s'y sentir à l'aise mentionnent d'abord la recherche d'un cadre tranquille préservant leur autonomie avec une chambre à soi (8 réponses sur 21) puis celle d'un lieu convivial où on peut discuter avec des amis, où on se sent comme en « famille » (7 réponses). Les demandes de services (cuisine halal) ou de commodités ne viennent que bien après, portées par deux ou trois d'entre elles. Leur idéal de résidence adaptée est en définitif un lieu ouvert où l'on vit avec ceux qui vous sont chers, la famille ou les amis, un lieu bien équipé où l'on s'occupe de vous avec « humanité et gentillesse », un lieu où on se sent indépendant et à l'aise.

ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE VIEUX RETRAITES MIGRANTS

Nom de l'enquêteur _____ Date _____ Lieu d'enquête _____

Préambule

Je suis XX, et je travaille pour l'association Migrations et Développement, qui a son bureau dans le 16ème arrondissement à Marseille.

Migrations et Développement est une association qui accompagne les immigrés pour réaliser des projets dans le village. Je voudrais vous poser quelques questions pour savoir si la retraite se passe bien, si vous êtes satisfait ou pas de votre vie, maintenant que vous êtes à la retraite, si vous avez toujours des contacts avec votre pays. Est-ce que vous acceptez de répondre à mes questions ? Cela va durer une petite heure.

I- QUI ETES-VOUS ?

1. Remplir la case sans poser la question

Homme Femme

2. Quel est votre nationalité ?

Algérie Maroc Tunisie France Autre

3. Quelle est votre situation familiale?

Marié(e) Célibataire Divorcé(e), séparé(e) Veuf(ve)

4. Combien avez-vous d'enfants ? Le nombre

5. Combien vivent ici et au pays ? (Nombre) Ici Au pays

6. Combien sont adultes ? (Nombre) Ici Au pays

7. Vos enfants adultes participent-ils financièrement à la prise en charge de votre famille ?

Oui

Non Non, ils sont eux-mêmes à la charge leur propre famille

8. Quelle est votre année de naissance? (Nombre) | _____ |

9. Depuis quand êtes-vous en France? | _____ | (Donner l'année d'arrivée)

10. Quelle est ou était votre profession?

Ouvrier agricole Ouvrier du bâtiment Ouvrier dans l'industrie

Artisan, commerçant, chef d'entreprise

Employé dans les services (commerce, autre...)

Cadre, profession intellectuelle supérieure

11. Depuis quand êtes vous à la retraite?

Pas encore. Préciser dans combien d'années vous comptez prendre votre retraite :

Vous êtes à la retraite depuis :

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 15 ans
- Plus de 15 ans

12. Dans quel quartier de Marseille vivez vous? _____ Quel arrondissement ?

13. Depuis quelle date ? Précisez....

14. Où habitiez-vous auparavant ? Précisez.....

II - VOTRE VIE QUOTIDIENNE DE RETRAITE

15. Question ouverte:

Maintenant que vous êtes à la retraite, pouvez vous décrire comment passez-vous vos journées en France ? (Par exemple se promener, voir sa famille, ses amis, s'occuper à la maison, participer à une association, autres activités sociales, etc...)

Ce que vous faites plus souvent et ce que vous faites moins souvent :

- le plus souvent :
- le moins souvent :

16. Comment réalisez vous ces différents gestes de la vie quotidienne ?

Poser les questions en ligne (faites vous vos courses sans aide ? avec parfois de l'aide ? avec une aide souvent ?)

| | Sans aide (totalement seul) | Avec de l'aide parfois de : | | | Avec de l'aide souvent de : | | |
|-------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--|------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| | | famille | Autre bénévol e (ami....) | « Aide familial e » payée | famille | Autre bénévole (ami....) | « Aide familial e » payée |
| 1. Faire ses courses | | | | | | | |
| 2. Préparer ses repas | | | | | | | |
| 3. Laver son linge | | | | | | | |
| 4. Faire le ménage | | | | | | | |
| 5. Se déplacer en ville | | | | | | | |
| 6. Voyager au pays | | | | | | | |
| 7. Se laver le corps | | | | | | | |

VOTRE OPINION SUR LA RETRAITE

17. Quels sont pour vous les avantages de la retraite ((1 pour le plus grand avantage, ensuite 2 etc... jusqu'à 6, le moindre avantage)? (on peut ne remplir que 2 ou 3 cases)

- Pouvoir se reposer
- Avoir du temps libre
- Voir ses amis
- Voir sa famille
- Avoir un revenu stable
- Autre

18. Si 'autre', précisez :

19. Vivre comme retraité, présente-t-il pour vous des inconvénients.
(1 pour le plus grand inconvénient, ensuite 2... jusqu'à 5 pour le plus petit inconvénient)? (on peut ne remplir que 2 ou 3 cases)

- La vie paraît plus monotone ?
- Vous vous sentez plus isolé ?
- Votre famille vous manque ? Ou ce n'est plus comme avant ?
- Votre niveau de vie a baissé ?
- Votre santé vous préoccupe davantage ?

20. Question ouverte:

Vous aspirez peut-être à « vivre mieux » (autre logement, plus de ressources, bénéficier d'une aide à domicile etc..) Que vous faudrait-il pour pouvoir vivre mieux? (en terme de confort, de moyens, services, d'aide, de lieux de contact avec vos amis etc.....)

III - VOTRE LOGEMENT

21. Décrivez votre logement: (Mettre 1 dans la bonne case, rien dans les autres)

- Isolé
- En colocation
- En foyer
- En famille

Taille du logement :

Nombre de pièce(s)

Cuisine

salle de b

wc

Loyer par mois:

22. Habituellement, votre chambre vous sert ?

- Juste pour dormir ?
- Dormir et manger?
- Occupée tout le temps ?

23. Etes-vous satisfait de votre logement ?

- Oui
- Non

Si non, préciser :

- Logement trop petit ?
- Inconfortable ?
- Vétuste ?
- Insalubre ?
- Mal situé ?
- Bruyant ?
- Loyer cher ?

24. Pensez vous y rester? Oui Non

IV - VOTRE SANTE

25. Etes vous en bonne santé?

- Oui
- Non
- Plus ou moins

26. Combien de fois voyez vous le médecin par an?

- Jamais
- Moins de 5 fois
- Entre 5 et 10 fois

Plus de 10 fois

27. Voyez vous plutôt un généraliste ou un spécialiste fréquemment ?

Plutôt un généraliste

Plutôt un spécialiste, précisez

Jamais ou très rarement

Moins de 5 fois

Plus de 5 fois

28. Pour quel type de maladie avez-vous été chez le médecin ? Maladies liées au :

Vieillesse : Arthrose , Vue , Audition Autre (préciser) _____

Maladies spécifiques : Cholestérol , diabète , Hypertension , Cancer Autre (préciser) _____

Problèmes de dépression

29. Combien de fois par an allez vous chez l'infirmière, le kinésithérapeute (massages) ?

Jamais

Moins de 5 fois

Plus de 5 fois

30. Combien de fois par an avez-vous eu recours aux soins médicaux à domicile ?

Jamais

Moins de 5 fois

Plus de 5 fois

V - VOTRE NIVEAU DE VIE

31. Quel est votre niveau de vie? Vous vous sentez :

Très à l'aise

A l'aise

Pauvre

32. Quels sont vos revenus mensuels ?

Moins de 400 euros

Entre 400 et 600 euros

Entre 600 et 800 euros

Entre 800 et 1000 euros

Entre 1000 et 1200 euros

Plus de 1200 euros

33. Avez vous des personnes qui sont à votre charge ou à qui vous envoyez de l'argent régulièrement?

Mettre le nombre de personnes dans les cases. Laisser vide si personne.

| | en France | au pays |
|---------------------------------|-----------|---------|
| 1. Femme ou mari | | |
| 2. Père - mère | | |
| 3. Enfants | | |
| 4. Autres membres de la famille | | |
| 5. Autre bénéficiaire | | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

34. Combien envoyez vous en moyenne par an ?

| | en France | au pays |
|-----------------------------|-----------|---------|
| Pour tous les bénéficiaires | | |

35. Recevez-vous une aide sociale ?

Oui Non

36. Si 'oui', précisez : Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- Allocation Solidarité Personne âgée
 Aide ménagère à domicile
 Allocation personnalisée à l'autonomie (APA)
 Allocation logement (APL)
 Accident du travail (RAT)
 Autre. Laquelle ?

VI - VOS DROITS A LA RETRAITE ET AUX AUTRES AIDES SOCIALES

37. Comment avez vous liquidé vos droits à la retraite? Vous pouvez cocher plusieurs cases.

- CCAS, avec l'aide d'une Assistance sociale
 Seul
 Avec l'aide d'une association
 Avec l'aide d'un écrivain public
 Autre

38. Si 'autre', précisez :

39. Avez vous rencontré des problèmes particuliers pour la liquidation de vos droits à la retraite? Oui Non

40. Si 'oui', précisez :

41. Savez vous parler le français ? (Ne pas poser la question)

- Couramment
 Se débrouille
 A des difficultés
 Pas du tout

42. Savez vous lire le français ?

- Couramment Pas du tout
 Se débrouille A des difficultés

43. Savez vous écrire le français:

- Couramment Pas du tout
 Se débrouille A des difficultés

44. Est-ce que vous pensez que votre famille est suffisamment au courant des démarches à suivre pour vous aider à bénéficier de votre pension et d'une couverture médicale, en cas de problèmes ?

Oui Non

45. Savez-vous quelles démarches votre famille doit faire ? et auprès de qui ?

- Vous savez ce qu'il faut faire et auprès de quel organisme
 Vous en avez déjà entendu parler mais sans plus Vous n'êtes pas au courant

VII - VIVRE EN RESIDENCE ADAPTEE AUX RETRAITES IMMIGRES

46. Lorsqu'on est âgé et fatigué, pensez vous qu'il est préférable de vivre ?

- Isolé
 En colocation
 En foyer
 En famille

47. Imaginez que vous avez la possibilité d'habiter une résidence où on s'occupe des soins, des repas, du ménage au lieu de votre résidence actuelle; accepteriez vous d'y aller?

- Oui
 Non
 Ne porte aucun intérêt à la question

48. Si « oui » quelles seraient vos exigences pour vous y sentir à l'aise « comme chez vous » ?
Question ouverte

49. Si "non" ou "ne porte aucun intérêt à la question", pourquoi ? Question ouverte

50. Si oui, aimeriez vous y retrouver des gens originaires de votre pays, ou qui parlent votre langue?

- Oui Non Peu importe

51. Si oui, la mixité (homme/femme) vous « dérangerait » t elle?

- Oui Non Peu importe

52. Que pensez vous des maisons de retraite? Question ouverte

53. Comment définissez vous une maison de retraite? Question ouverte

54. Que serait selon vous une résidence de retraite idéale adaptée aux retraités migrants comme vous ? Question ouverte

55. Est ce compliqué selon vous pour un retraité immigré de vivre sa retraite dans son pays d'origine? Expliquez pourquoi ? Question ouverte

56. Avez vous des suggestions à faire pour améliorer les conditions de vie des retraités aussi bien en France qu'au pays d'origine? Question ouverte

VIII - VOS LIENS AVEC VOTRE PAYS D'ORIGINE

57. Voyagez vous dans votre pays d'origine?

- Oui Rarement Jamais

58. Si "oui" ou "rarement", précisez :

- Moins d'une fois par an 1 à 2 fois par an Plus de 2 fois par an

59. Quelle est la durée de vos séjours là bas?

- Entre 15 jours et 1 mois Entre 1 mois et 2 mois Plus de 2 mois

60. A combien estimez vous la durée annuelle de vos séjours?

- 1 mois par an 2 mois par an
 3 mois par an 4 mois par an
 5 mois par an 6 mois par an Plus de 6 mois par an

61. Quand vous partez au pays, avez vous besoin d'être accompagné dans vos démarches de départ (se déplacer, acheter un billet...)

- Oui Non, je n'en pas besoin

62. Comptez vous un jour rentrer définitivement dans votre pays d'origine?

- Oui Non Ne sait pas

63. Est-ce vous avez souscrit une assurance rapatriement de corps au Pays ?

- Oui Non

64. Participez-vous à un projet de développement dans votre pays d'origine?

- Oui Non

65. Si oui, à titre individuel ou bien au travers d'une association ?

- A titre individuel Par l'intermédiaire d'une association, préciser laquelle_____

66. Si vous participez à un projet de développement, comment et dans quel(s) domaine(s)

- Réalisation d'infrastructures (routes, électrification, eau potable, école etc..)
 Activités économiques (aide à des coopératives, etc..)
 Membre actif d'une association villageoise
 De manière personnelle (amener du matériel scolaire...)
 Des dons
 Autre, préciser_____

67. Si non, maintenant que vous êtes à la retraite, accepteriez-vous si on vous le proposait, de participer à un projet de développement dans votre pays ?

- Oui Non

ANNEXE 3 : LISTES DES PERSONNES CONTACTEES OU RENCONTREES (PROFESSIONNELS, EXPERTS...)

Mr Max Sollari, Directeur Assurance Maladie Action Sociale, Caisse régionale d'assurance Maladie du Sud Est

Mr Joel Marechal, Directeur Assurance Maladie, Caisse régionale d'assurance Maladie du Sud Est

Mr Ali Mekki, Directeur, CREOPS, (Centre Régional d'Etudes et d'Observation des Politiques et des Pratiques)

Melle Sylvie Emsellem, Chargée d'étude au CREOPS, (Centre Régional d'Etudes et d'Observation des Politiques et des Pratiques)

Mr Omar Samaoli, Gérontologue, Observatoire Gérontologie des Migrations en France

Melle Lise Paillot, Juriste spécialisée en droit international

Mr Nourredine Abouakil, Directeur de Inter-Service Migrants (Marseille) et administrateur à l'Association Centre ville pour Tous.

Mme Delgado Hafida, Interprète Arabe Inter Service Migrants (Marseille)

Mr Denis Natanelic, Responsable des centres d'information à l'Espace (Marseille).

Mme Zineb Doulfikar, Directrice de l'Association « Les Chibanis » (Nice)

Mr Aziz Othmane, Président de la Maison du Maroc (Marseille)

Mr Salvatore Condro, Professeur de Sociologie à l'Université d'Aix en Provence, auteur de « la Ville Précaire, les isolés du Centre Ville de Marseille », a créé et dirige ADEUS, Agence de Développement et d'Etudes - Urbain et Social.

Aide Médico Psychologique, Maison de retraite privée Anémone (Marseille 12^{ème})

Mme Chauvin, Chef de service de ARCADE - Association Aide à Domicile, (Marseille 6^{ème})

Mme Gonon, Directrice générale de Maison de retraite, Groupe TIAN (Marseille 1^{er})

Mr Seddik, Chargé de Mission, CCAS rue de l'évêché (Pole info-ressources du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement de Marseille)

Mme Lambert, Juriste, Spécialiste du droit des Etrangers à Marseille

Melle BAHOU, ASSISTANTE SOCIALE, CCAS rue de l'Eveché à Marseille